

# GOUVERNEMENT AUTONOME I

Livre de texte du cours

« La Liberté selon les Zapatistes »

Premier degré









# Gouvernement Autonome I

Livre de texte du cours

## « La liberté selon les zapatistes »

Premier degré

### Caracol I

6 Histoire du gouvernement autonome

LORENA ET DOROTEO

14 Fonctions du gouvernement autonome

FANNY

18 Devoirs du gouvernement autonome

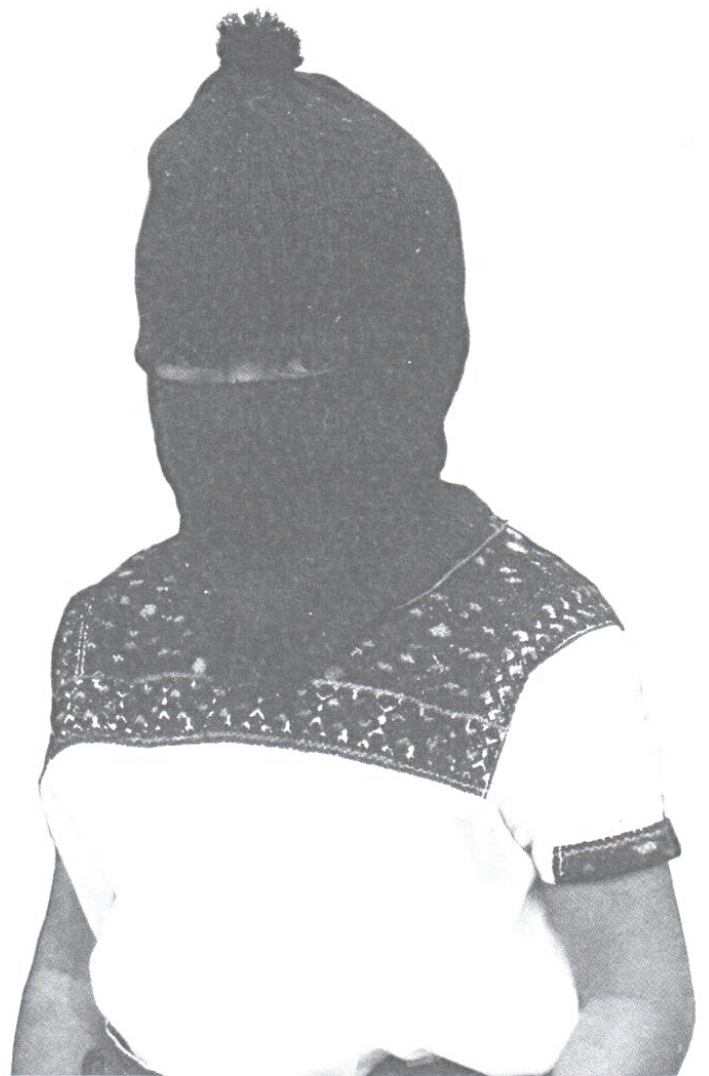
TONY ET ROSY

21 Droits des autorités autonomes

JIMMY

22 Obligations du gouvernement autonome

DOROTEO



## **Caracol II**

### **24 Introduction**

ESAÙ

### **26 Les trois niveaux de gouvernement**

ROSALINDA

### **29 Explication de la manière dont sont choisies les autorités traditionnelles et autonomes dans la Zone de Los Altos**

GONZALO

### **33 Relation avec les autres organisations**

PATRICIA

### **34 Territorialité**

ALFREDO

### **36 Devoirs des gouvernements autonomes**

VITOR ET ABRAHAM

### **39 Organisation du gouvernement autonome**

MARTA ET SUSANA

## **Caracol III**

### **44 Introduction**

GABRIEL

### **44 Formation des premières autorités autonomes**

PEDRO MARIN, GRISELA, REBECA ET ARTEMIO

### **50 Travail du Conseil de Bon Gouvernement**

CORNELIA, ARTEMIO ET CEFERINO

## **Caracol IV**

### **62 Création du gouvernement autonome**

GERONIMO

### **65 Territorialité**

### **67 Relation avec d'autres organisations sociales**

JOHANA

### **67 Fonctions du Conseil de Bon Gouvernement**

JOHANA ET FERMIN

### **71 Participation des femmes**

JESSICA

### **71 Élaboration de projets pour le développement des communes, régions et villages**

### **72 Fonction de la commission de vigilance**



# Caracol V

## 76 Formation du Conseil de Bon Gouvernement

VALENTIN, ANA ET ALEX

## 78 Relation avec les organisations sociales nationales et internationales

GERARDO

## 80 Territorialité

ADAMARI

## 81 Fonctions du Conseil Autonome

SALOMON

## 83 Fonction des délégués et déléguées du Conseil de Bon Gouvernement

## 85 Fonction de la commission de vigilance

ARNULFO ET UNE COMPAÑERA EX-MEMBRE DE LA COMMISSION

## 88 Droits et devoirs des autorités autonomes

KARINA ET ALONDRA

## Suppléments de la traduction française

### 90 Glossaire Général

### 94 Schéma de la structure du gouvernement autonome

### 95 Espace réservé aux notes









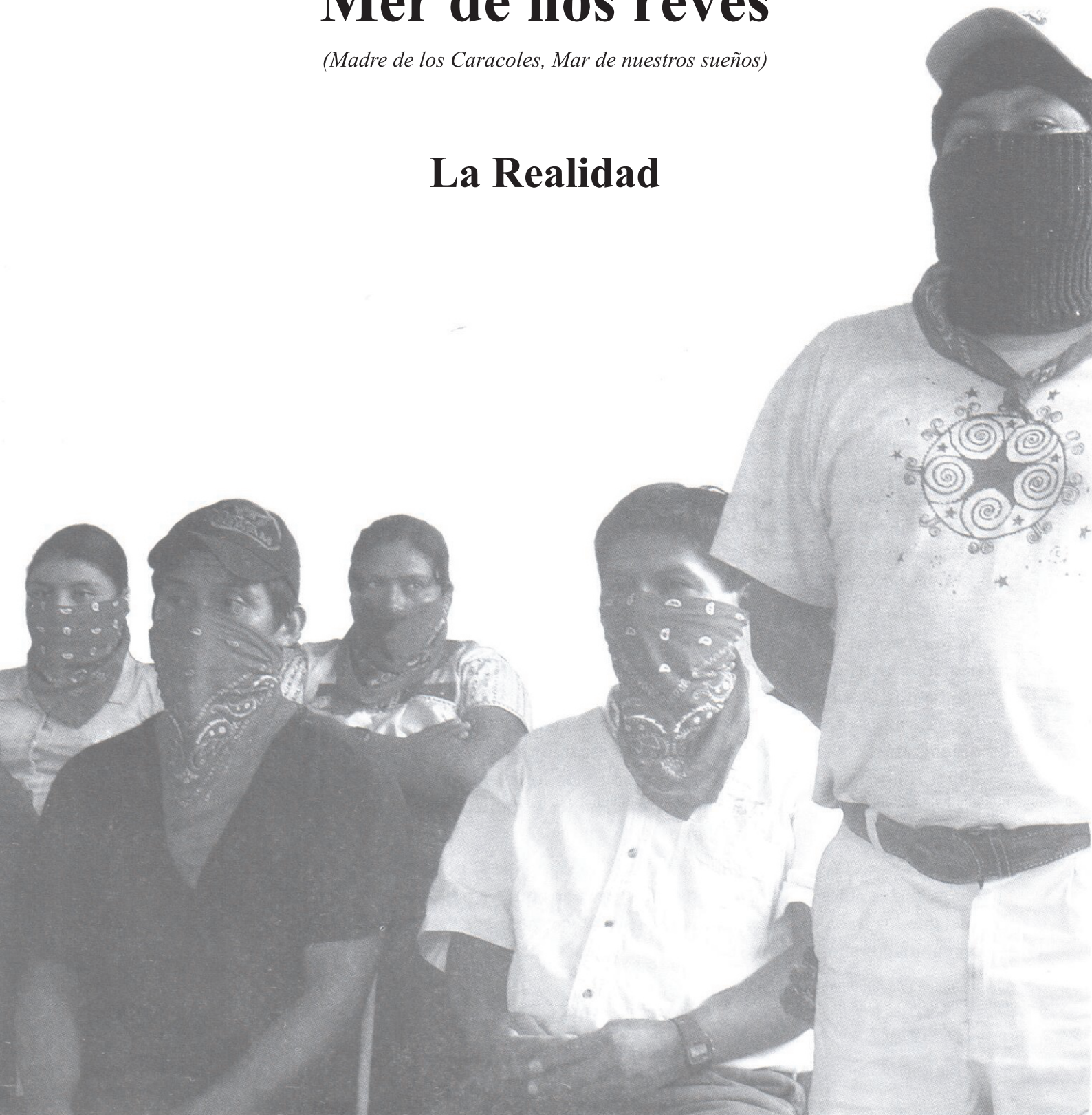
# Caracol I

## Mère des Escargots

### Mer de nos rêves

*(Madre de los Caracoles, Mar de nuestros sueños)*

#### La Realidad





# Histoire du gouvernement autonome

Lorena (Promotrice des trois domaines. MAREZ San Pedro de Michoacán)

Avant 1994, à l'époque de la clandestinité, avec certains *compañeros* et *compañeras*, nous travaillions et nous participions depuis un certain temps déjà aux travaux collectifs. Mais en ce temps-là personne ne pensait que c'était déjà de l'autonomie. Nous, les promoteurs et promotrices de santé, nous participions, travaillions déjà à cela. Les *compañeros* ont construit une clinique qui s'appelait Pox. Elle a été construite collectivement. Mais en ce temps-là, c'était clandestin, personne ne savait comment faire ce type de travail, comment on devait participer. Mais le travail a été fait, nous avons participé à la construction de cette clinique. C'est comme cela que nous avons travaillé, personne n'imaginait ni ne pensait que cela deviendrait ce que c'est devenu aujourd'hui.

Lorsque nous avons déclaré la guerre en 1994, nous avons continué à travailler. Nous avons redoublé d'effort pour pouvoir continuer à travailler et participer dans les différents espaces, là où nous étions organisés. Nous nous sommes soutenus pour voir de quelle façon nous pouvions faire le travail. Mais comme nous étions en guerre, nous avons perdu petit à petit les autorités de la communauté, les autorités locales, les agents de la communauté. Dans les communautés c'était la pagaille.

Les responsables savaient comment nous travaillions auparavant et se sont rendu compte que nous avions perdu l'organisation que nous avions avant la guerre. Ils ont vu que nous ne pouvions pas continuer ainsi. Ils ont pris en charge la gestion des personnes de la société civile qui venaient nous aider, parce que dans les communautés et les villages, nous n'avions aucune idée de la manière de les gérer. C'est pour cela qu'ils se sont chargés de ce travail. Mais ils ont vu que ce n'était pas à eux de le faire. C'est alors qu'ils nous ont dit de mieux nous organiser pour voir nous-mêmes comment nous devions travailler.

Les responsables ont cherché d'autres *compañeros* pour essayer de résoudre ce problème : devoir s'acquitter de tâches qui ne leur incombaient pas directement. Ils ont convoqué le peuple et ils ont parlé de tout ce qu'ils effectuaient, mais qu'ils n'avaient pas à faire. Ils ont parlé des travaux qu'ils devaient prendre en charge parce que c'était la pagaille dans les villages. Ils ont cherché une manière de travailler. Ces *compañeros* ont débattu, ils se sont rendu compte de la nécessité de former des groupes, de nous organiser. C'est à cette époque qu'ont été créées les 38 communes autonomes, en décembre 1994. À partir de là, les travaux ont été gérés par les autorités locales et municipales. Celles-ci ont un mandat pour gérer le village, pour mieux l'organiser, pour améliorer le travail, pour trouver la meilleure façon d'avancer.

Les autorités ont constaté que nous pouvions faire ces tâches nous-mêmes et c'est ainsi que maintenant nous pouvons parler d'autonomie. À travers notre résistance nous réalisons que nous pouvons nous obliger nous-mêmes à faire avancer les travaux. Avant nous n'avancions pas et maintenant, grâce au chemin parcouru par nos communautés, nous nous rendons compte que nous pouvons avancer.

Doroteo (Ex-membre de Conseil du Bon Gouvernement. MAREZ Libertad de los Pueblos Mayas)

J'ai participé aux travaux sur l'autonomie avant la formation des Conseils de Bon gouvernement. En effet, là-bas dans notre zone, les communes autonomes se sont regroupées et nous avons créé une direction associative des communes, à laquelle nous participions. Plus tard les Conseils de Bon gouvernement ont été créés et j'ai fait partie de la première équipe du Conseil de Bon Gouvernement de ma zone. Nous allons



donc un peu vous raconter l'histoire, telle qu'on s'en souvient, de nos premiers pas sur le chemin de l'autonomie jusqu'à maintenant.

Avant 1994 différents travaux avaient déjà été lancés, que nous continuons aujourd'hui. Même si ce n'était pas grand-chose à l'époque, ils ont servi de base à ce que nous faisons aujourd'hui. En 1994, avec la guerre, la confusion s'est installée dans les villages, tant au niveau civil qu'au niveau des structures des autorités civiles, des commissaires et des agents municipaux. Cependant les problèmes et les questions à résoudre persistaient, et il y avait toujours de nouveaux problèmes et besoins civils, mais il n'y avait personne pour les gérer ni pour les résoudre.

Ces tâches ont donc été prises en charge par les responsables militaires et politiques qui les ont gérées pendant un temps. Mais ensuite ils se sont rendu compte que cela ne faisait pas partie de leur fonction. Donc on a recommencé à organiser les autorités locales, les commissaires et les agents des villages zapatistes. Alors les nouvelles autorités locales ont commencé à prendre en charge les affaires de justice et à voir comment résoudre les besoins civils tels que la santé et l'éducation, entre autres.

Quelques mois plus tard, suite à l'initiative des *compañeros* responsables politiques et militaires, les villages se sont regroupés. C'est ainsi que nous arrivons en décembre 1994 avec l'annonce de la création de 38 communes autonomes. Ici dans notre zone, quatre communes autonomes ont été formées. L'une d'entre elles est San Pedro de Michoacán qui, à l'époque, avait pour chef-lieu municipal Guadalupe Tepeyac. La suivante fut Tierra y Libertad avec pour chef-lieu une communauté qui s'appelle Amparo Aguatinta. Puis ce fut Libertad de los Pueblos Mayas avec pour chef-lieu Santa Rosa el Copan et enfin General Emiliano Zapata avec pour chef-lieu Amador Hernández. C'est alors que l'on a commencé à aborder de façon plus formelle les questions civiles, et que s'est formé le gouvernement autonome. Tout cela a pu naître parce que les villages, avant la création des communes autonomes, se sont déclarés en résistance et ont réalisé qu'il y avait beaucoup de problèmes à résoudre, et c'est pour cela qu'ils ont perçu la nécessité de regrouper les villages en régions et de former nos communes. Ainsi naquit le Gouvernement Autonome zapatiste.

Tout cela s'est fait en fonction des capacités et des possibilités à notre portée dans les villages. Nous pouvons citer un exemple : la commune de San Pedro de Michoacán n'avait pas de mairie comme les trois autres. Cette commune a alors utilisé une annexe de l'hôpital de la sécurité sociale (IMSS) qui se trouvait dans cette communauté. À cette époque la commune Tierra y Libertad utilisait comme mairie une maison abandonnée par des personnes que l'on appelait les *aforadores* et qui avaient je ne sais quelles activités. Dans la commune Libertad de los Pueblos Mayas, ils ont utilisé l'école du village comme mairie et à General Emiliano Zapata un local, une maison abandonnée. C'est ainsi que les travaux d'autonomie dans la zone ont débuté, selon les possibilités des villages et les capacités des *compañeros*. Personne ne s'y était préparé mais, nécessité oblige, nous avons dû le faire. C'est ainsi que le temps passa et que nous avons travaillé dans la région. Puis, avec la déclaration de guerre et la déclaration des villages en résistance, les frères solidaires de plusieurs pays et de plusieurs États de notre pays ont commencé à arriver dans nos communautés.

Malheureusement notre région est très isolée, en ce temps-là peu de villages et de régions étaient accessibles. Les personnes solidaires connaissaient certains villages plus que d'autres, et elles ont commencé à se concentrer sur les villages qu'elles connaissaient le mieux, les soutenant tant au niveau économique, qu'au niveau de certains travaux. À l'inverse, dans les autres villages plus éloignés, ils ne savaient pas s'il y avait ou non ce type d'aide et si celle-ci arrivait.

Les *compañeros* responsables politiques et militaires se sont rendu compte qu'il y avait un déséquilibre entre les villages, c'est-à-dire que ce n'était pas juste. Ils se sont rendu compte que l'aide et le soutien des travaux qui s'organisaient dans chaque commune n'étaient pas bien répartis. C'est ainsi que de leur propre initiative, les conseils municipaux se sont réunis et ont commencé à faire leurs assemblées





pour comprendre la situation de chaque commune : quel type d'aides elles recevaient et quel type de travaux étaient en train de se réaliser pour renforcer encore plus la résistance.

Vers 1997 beaucoup de réunions ont commencé à avoir lieu. Après plusieurs réunions, l'assemblée des conseils municipaux a été nommée Association des Communes Autonomes. Le travail a été fait pendant des mois et des années, organisé de cette façon. À l'époque de l'association des communes, les tâches et les travaux concernant la santé, l'éducation et la commercialisation des produits se sont mis en place. À cette même époque un entrepôt pour stocker divers produits a été construit dans un hameau appelé Veracruz, afin de soutenir les travailleurs à temps plein de l'hôpital de San José del Río, commune de San Pedro de Michoacán. Ce sont ces travaux et ces initiatives qui ont été décidés lors des réunions de l'Association des Communes.

Au début de 2002, les *compañeros* de l'Association des Communes ont décidé de nommer un groupe de *compañeros* qui se chargerait de coordonner les travaux de santé, d'éducation et de la commercialisation des produits. Sept *compañeros* et une *compañera* ont été nommés responsables de la coordination de ces travaux. Ce groupe de huit *compañeros* a été appelé Direction de l'Association des Communes Autonomes. Ainsi nous avons travaillé, de la même façon que dans les communes, avec les moyens dont disposaient les villages.

Et nous avons travaillé ainsi jusqu'en 2003, avec la formation des Conseils de Bon Gouvernement. Nous sommes arrivés à la création des Conseils de Bon Gouvernement. Mais dans notre zone nous ne savions pas si les membres de la direction de l'association allaient devenir un jour des autorités ou s'ils allaient devenir membres du gouvernement. En 2003, avec la création des Conseils de Bon Gouvernement, le peuple et l'Association des Communes décident que ces huit *compañeros*, membres de la Direction de l'Assemblée des communes deviennent des autorités du Conseil du Bon Gouvernement. Ces huit *compañeros* ont pris leurs fonctions pendant la première période du Conseil du Bon Gouvernement de 2003 à 2006, avec les moyens dont le peuple disposait. Le Conseil de Bon Gouvernement n'avait pas de local adéquat.

Quelques jours avant que les Conseils de Bon Gouvernement ne se fassent connaître publiquement, les villages ont construit en urgence un local pour le Conseil de Bon Gouvernement, ainsi qu'un local pour chaque commune autonome, au centre du *caracol*. Des bureaux ont été construits avec les matériaux dont les villages disposaient à ce moment-là : des planches de bois déjà utilisées, des tôles usées, c'est ainsi que tout a commencé. Les bureaux ont été finis en moins d'une semaine. En août 2003 les Conseils de Bon Gouvernement ont été annoncés publiquement.

Après que les Conseils de Bon Gouvernement ont été annoncés publiquement, les villages se sont réunis avec fierté, parce qu'ils avaient créé une instance de plus du gouvernement autonome. Et par une grande célébration, une fête, ils ont installé formellement le nouveau gouvernement autonome en remettant les bureaux aux nouvelles autorités. Ce n'était pas grand-chose mais le village a remis au Conseil de Bon Gouvernement une table et deux chaises, c'était ça leurs meubles, ainsi qu'un local un peu plus petit que celui que nous occupons actuellement. C'est dans ces conditions-là que nous avons commencé. Quelques jours plus tard, quelqu'un a donné une très vieille machine à écrire et avec celle-ci nous avons commencé à travailler. Nous avons reçu le local vide et c'est comme ça que nous avons commencé. Des propositions de travail ont émergé et peu à peu nous avons aménagé cet espace.

Une fois le gouvernement formellement installé, l'une des premières tâches a été d'organiser les domaines de travail. Ils l'ont été conformément aux nécessités des villages. Ici, dans la zone, neuf domaines de travail ont été définis au départ, portant sur la santé, l'éducation, le commerce, la circulation, l'administration, les questions agraires, la justice, les droits de l'homme et les brigadistes.



Ces domaines ont été placés sous la responsabilité de huit *compañeros*, qui ont dû s'organiser également pour s'occuper du travail continu dans le bureau. Des groupes de deux *compañeros* ont été constitués et devaient se relayer tous les quinze jours, mais cela n'a pas duré. Au bout de deux relais, nous nous sommes rendu compte que cela ne fonctionnait pas. Deux *compañeros* ne pouvaient pas assurer toutes les tâches, deux *compañeros* ne suffisaient pas pour s'occuper de huit ou neuf domaines de travail. Nous avons donc été obligés de former deux équipes de quatre *compañeros*. Chaque équipe travaillait pendant quinze jours et était relayée ensuite, et chaque membre de l'équipe s'occupait de deux domaines de travail. C'est ainsi que nous avons travaillé jusqu'à la fin de cette période.

Telles ont été certaines des premières tâches du Conseil de Bon Gouvernement, bien que nous ayons eu aussi à assurer des tâches supplémentaires en tant qu'autorités et membres du gouvernement. Mais ensuite, comme nous travaillions dans le bureau et que les gens le savaient, beaucoup de *compañeros* et de non-*compañeros* s'adressaient à nous pour différents sujets et pour différentes choses.

Nous avons dû faire un travail d'avocat, comme dans le système où on prend un avocat pour résoudre ses affaires. Nous avons dû faire les avocats, nous devions conseiller différentes personnes, les *compañeros*, quand ils avaient un problème à régler ou qu'ils avaient besoin qu'on leur donne des idées. Nous nous occupions aussi nous-mêmes du travail de secrétariat, car si tu résous une affaire il faut faire les documents. Toutes ces tâches nous incombaient.

Environ un mois après le commencement de nos fonctions en tant que Conseil de Bon Gouvernement, un problème s'est présenté avec une organisation qui s'appelle la CIOAC : ils ont séquestré un de nos *compañeros* et emporté un camion. Nous devions dénoncer ces faits, mais nous ne savions pas exactement comment nous y prendre pour écrire la dénonciation. Les membres du Conseil de Bon Gouvernement et les Conseils Municipaux l'ont finalement rédigée en équipe, en associant les paroles des uns et des autres, chacun apportait sa parole. Cela nous a demandé un peu d'efforts, mais nous avons réussi.

Nous faisons différents travaux. Nous étions secrétaires, cuisiniers, balayeurs parce que nous devions faire le ménage de notre bureau et partout dans notre lieu de travail. Nous n'avions personne d'autre spécialisé dans ces tâches et nous continuons de procéder ainsi jusqu'à aujourd'hui.

Alors que nous étions déjà en fonctionnement, les villages et les communes ont commencé à réfléchir sur la manière de soutenir ce groupe de *compañeros*, puisqu'ils sont des permanents dans leur travail. Ils se sont organisés, et les villages ont décidé d'apporter une coopération de dix pesos chacun, dix pesos par participant de la zone, afin de donner aux *compañeros* un appui de trente pesos quotidiens chacun pendant leur tour.

Nous avons travaillé ainsi pendant quelques mois. Chaque *compañero* qui couvrait son tour devait recevoir ses trente pesos quotidiens, c'était les accords des villages. Cependant, quelques mois plus tard, l'un des responsables militaires et politiques nous a expliqué les avantages et les inconvénients d'un appui de ce type. Après avoir analysé ces avantages et inconvénients. En tant qu'équipe du Conseil de Bon Gouvernement nous avons donc décidé de suspendre ce genre d'appui, et le peuple a été informé des raisons pour lesquelles nous avons pris cette décision.

Ce n'était pas un chemin viable, il ne fallait pas s'habituer à travailler de cette façon. Une fois le peuple informé, chaque village, chaque région, chaque commune a réfléchi à un autre type d'appui. Certains ont été aidés de telle manière, d'autres de telle autre, mais plus aucun avec de l'argent. Depuis lors et jusqu'à maintenant, il n'y a plus eu d'appui sous forme monétaire. Nous nous sommes rendu compte que l'argent ne peut pas permettre le travail de l'autonomie, ou le travail du gouvernement autonome.





Ici, personne ne travaille pour de l'argent. En échange de leur travail, certains reçoivent de leur village des grains de base, d'autres différentes formes d'aide, selon les accords du village, mais jamais d'argent. C'est ainsi que nous avons travaillé dans le Conseil de Bon Gouvernement pendant ces neuf années. La conscience et le désir de servir notre peuple sont plus forts : c'est cela, et non pas l'argent, qui fait que tout fonctionne.

Nous avons continué de travailler ainsi et, au bout d'un an de cette première période de fonctionnement du Conseil de Bon Gouvernement, le peuple a été consulté pour discuter des changements d'autorités. En effet, nous nous sommes rendu compte que quand notre équipe a eu fini sa tâche et qu'une nouvelle équipe a dû arriver pour la remplacer, entièrement composée de nouveaux *compañeros*, nous étions tenus de les conseiller, sur la base de notre expérience.

Une initiative a donc été lancée avec les villages pour que, un an avant le changement d'équipe, au moins un *compañero* soit nommé par chaque commune pour s'initier au travail à nos côtés. L'idée était que, à notre départ, il reste et puisse conseiller les nouveaux *compañeros*. C'est encore comme cela que nous travaillons aujourd'hui. Ici, l'équipe des autorités n'est pas renouvelée en entier ; les uns sortent et d'autres restent. C'est ainsi que nous travaillons.

## Questions

*Je n'ai pas bien compris ce que vous avez dit à propos des aides que les villages proposent aux délégués du Conseil de Bon Gouvernement, mais je veux surtout savoir comment vous vous organisez au niveau de la zone, c'est-à-dire du Caracol I.*

Différents types d'aide ont été donnés depuis. Quelques *compañeros* aidaient les délégués dans leur travail. Les accords pris par les villages dans ce domaine ont été différents. S'il faut aider le *compañero* délégué du Conseil de Bon Gouvernement pendant les quinze jours que dure son mandat, alors quinze *compañeros* partent travailler dans son champ, ou s'il faut l'aider avec un mi-temps, on lui donnait une disponibilité sept ou huit jours, et les huit autres jours il devait les consacrer au service du village. D'autres délégués étaient aidés à travers la fourniture de grains, de maïs et de haricots. Il faut vous dire aussi que quelques *compañeros* n'ont reçu aucune aide de leurs villages car ceux-ci ne sont parvenus à aucun accord. Mais les délégués n'ont pas abandonné leurs travaux, ils ont continué.

*C'est le village du *compañero* qui lui donne l'aide ou c'est la zone ?*

Il n'y a pas eu d'aide au niveau de la zone. Les villages se sont organisés, certains au niveau municipal, mais depuis lors et jusqu'à maintenant, il n'y a pas eu d'aide au niveau de la zone.

*Combien de temps dure chaque période du Conseil de Bon Gouvernement ?*

Trois ans, nous avons fait comme cela. En ce qui concerne l'actuel Conseil de Bon Gouvernement, il y a quatre équipes de *compañeros* et chacun y travaille pendant une période de trois ans.

*Est-il arrivé que les *compañeros* se découragent et laissent tomber leur mandat ?*

Oui, c'est déjà arrivé, il y a des *compañeros* qui se découragent pour différentes raisons et s'en vont. Certains disent : « je m'en vais pour cette raison », ou expliquent pourquoi, d'autres abandonnent leur travail sans même nous prévenir et ils ne reviennent pas. Nous sommes alors obligés d'informer leurs villages, qui doivent nommer d'autres *compañeros* pour les remplacer, pour ne pas laisser leurs places vides.

*Le Conseil de Bon Gouvernement est-il séparé du Conseil Autonome ?*

Oui, c'est ainsi, il y a une équipe qui s'occupe des travaux du Conseil de Bon Gouvernement, et les Conseils Municipaux Autonomes sont à part.

*Dès la mise en place du Conseil de Bon Gouvernement, les compañeras ont-elles participé comme membres du Conseil de Bon Gouvernement ou cela s'est-il fait quelques années plus tard ? Comment les compañeras ont-elles pris des fonctions au Conseil de Bon Gouvernement ?*

Dès le départ, il y a eu une *compañera* dans le Conseil de Bon Gouvernement parce qu'elle avait fait partie de l'Association des Communes Autonomes ; comme l'équipe de direction de l'Association des Communes est devenue le Conseil de Bon Gouvernement, la *compañera* est passée membre du Conseil de Bon Gouvernement. Et pendant toute cette première période elle y a travaillé. Pendant la deuxième période il y a eu davantage de *compañeras* car il fallait alors travailler dans les villages, conscientiser les autres femmes pour qu'elles participent, et ainsi tout a continué. Pendant la deuxième période il y a eu six *compañeras*. En ce moment il y en a douze. Et c'est ainsi, avec beaucoup de sacrifice et d'effort, que les *compañeras* participent.

*Comment sont élues les compañeras ? Est-ce qu'elles s'élisent entre elles ? Ou sont-elles élues par les compañeras et les compañeros ? Comment sont élues les compañeras ?*

Il y a un accord par commune sur l'élection des *compañeras*. Chaque commune doit contribuer avec une ou deux *compañeras* provenant des villages, selon l'accord local. Dans la commune, ils se mettent d'accord pour savoir quelle *compañera* doit faire le travail. Il y a un tour, on voit quel village n'a pas contribué au Conseil de Bon Gouvernement, c'est alors à son tour d'y apporter un membre qui peut être un *compañero* ou une *compañera*.

Pour élire une *compañera*, l'élection ne se fait pas uniquement entre femmes, les hommes y participent aussi. Hommes et femmes se réunissent en assemblée et tous les participants élisent la *compañera*. C'est ainsi que les villages travaillent. Chaque village, chacun son tour, doit élire une autorité parmi ses membres pour faire le travail.

*Combien y a-t-il de membres dans le Conseil de Bon Gouvernement ?*

Dans le premier Conseil de Bon Gouvernement il y en avait huit, dans la deuxième douze, et dans le Conseil actuel vingt-quatre. Il faut mentionner que les membres du Conseil de Bon Gouvernement se relaient, chacun son tour tant dans les villages que dans les communes, car une équipe du Conseil de Bon Gouvernement sort pour être remplacée par une nouvelle. Actuellement, avec la nouvelle élection qui a eu lieu il y a deux ou trois mois, cela a changé, on a constaté des dysfonctionnements. C'est pourquoi, cette fois-ci, c'est au niveau de la zone qu'un accord a été trouvé pour que des *compañeros* connus pour leur engagement dans le travail et leur expérience prennent leurs fonctions pour la période suivante.

*Combien de communes le Conseil de Bon Gouvernement englobe-t-il ?*

Dans notre zone il y a quatre communes autonomes.

*Comment les membres du Conseil de Bon Gouvernement se déplacent-ils jusqu'à leur Caracol ?*

S'il y a des moyens de transport, ils les utilisent, sinon ils marchent. Leur déplacement est pris en charge grâce au peu de ressources dont le Conseil de Bon Gouvernement dispose. Les délégués ne sont aidés financièrement que pour le transport. Si le voyage coûte vingt pesos, ils reçoivent vingt pesos pour l'aller et vingt pesos pour le retour.



## *Comment est prise en charge la nourriture des membres du Conseil de Bon Gouvernement ?*

De même, ils s'approvisionnent avec ce dont le Conseil de Bon Gouvernement dispose. Au départ, pendant la première période du Conseil de Bon Gouvernement, chaque *compañero* devait apporter lui-même ses *tostadas*, mais uniquement ses *tostadas*. Après, dans les périodes qui ont suivi, cette façon de procéder a peu à peu changé, et maintenant tout se fait avec les ressources dont le Conseil de Bon Gouvernement dispose.

*Quand les délégués doivent sortir, d'autres restent à leur place. Il s'agit d'une même équipe, ou comment cela se passe ?*

Non, au début, on était huit membres et deux années plus tard au début de la troisième année, quatre nouveaux membres se sont incorporés. Les huit premiers qui étaient là dès 2003 sont sortis en 2006, mais ceux qui sont rentrés en 2005 ont dû sortir en 2008 et ensuite quatre autres ont été nommés. C'est ainsi que nous avons continué à procéder, tel un petit escalier. Quand de nouvelles autorités arrivent, il n'y a pas que des nouveaux puisque ceux qui ont plus d'expérience restent un peu avec eux.

Nous nous sommes rendu compte que le problème, quand une équipe reste jusqu'à la fin de ses trois ans - la durée du mandat - au sein du Conseil de Bon Gouvernement, c'est que les nouveaux arrivants n'ont aucune idée de la manière dont le travail doit se faire. C'est pourquoi, avant le départ de l'équipe en fonction, nous avons fait en sorte que le nouveau groupe commence à travailler avec les anciens un an avant le départ de ces derniers. Les nouveaux apprennent ainsi à travailler et ceux qui ont déjà accompli leur période de trois ans sortent sans contrainte. L'idée est la suivante : celui qui est entré un an avant, a acquis plus ou moins d'expérience et il peut la transmettre aux autres. Et actuellement c'est ainsi que nous continuons à travailler, pour qu'il reste un peu d'expérience dans la nouvelle équipe.

*Nous avons compris que quand il y a une assemblée générale de zone, l'autorité suprême c'est l'assemblée, à ce moment précis. Mais quand celle-ci est finie, après deux ou trois jours, le mandat revient au Conseil de Bon Gouvernement. Cependant quand il y a des urgences, tel un ouragan par exemple, le Conseil de Bon Gouvernement peut-il décider seul de ce qu'il faut faire, ou bien, doit-il convoquer une assemblée extraordinaire ? Avez-vous un plan d'urgence ?*

À vrai dire, il n'y a aucun plan d'urgence, mais quand il y a ce genre de problèmes, c'est le Conseil de Bon Gouvernement qui décide quoi faire. Peut-être certains principes peuvent-ils être violés, mais ce n'est pas avec de mauvaises intentions, il ne s'agit pas de remplacer la volonté du peuple : le Conseil de Bon Gouvernement décide car il s'agit bien de cas d'urgence. Mais comme nous avons aussi à portée de main les conseils municipaux autonomes, une réunion d'urgence peut se faire entre les conseils autonomes qui sont tout près dans les bureaux du *Caracol* et du Conseil de Bon Gouvernement et là se prennent des décisions immédiates et rapides.

Par exemple, nous, qui avons été les tout premiers à avoir fait partie du Conseil de Bon gouvernement, nous avons eu un problème avec l'ouragan Stan, sur la côte. Que s'est-il passé ? Quand c'est arrivé, le jour d'après, il nous a été demandé de faire quelque chose mais à ce moment-là nous ne pouvions pas convoquer une réunion extraordinaire car nos *compañeros* habitent loin, dans des lieux reculés. Alors nous avons dû faire une réunion entre le Conseil de Bon Gouvernement et les Conseils Municipaux Autonomes pour apporter un peu d'aide aux *compañeros* sinistrés. L'aide devait se faire avec les ressources dont le Conseil de Bon Gouvernement disposait à ce moment. Le jour d'après, nous avons reçu plus d'informations et une équipe du Conseil de Bon Gouvernement s'est déplacée avec un camion de vivres pour les *compañeros* sinistrés. De même, des réunions extraordinaires ont été convoquées pour voir de quelle façon les villages pouvaient apporter de l'aide selon leurs moyens, par le biais de l'envoi de maïs, de haricots, de *tostadas* et autres.

À cette occasion, le Conseil de Bon Gouvernement a réfléchi à la façon dont il pouvait aider les *compañeros* sinistrés avec les moyens dont il disposait, puis les villages ont été informés de ce qui avait été fait. Ensuite les villages ont coopéré avec du maïs, des haricots. Plus tard l'aide est arrivée d'autres pays solidaires et des *compañeros* solidaires du Mexique. C'est ainsi que l'aide est arrivée peu à peu. Les gens ont reçu plus d'aide alimentaire, de l'aide aussi pour la reconstruction de leurs logements et pour d'autres besoins. Cependant il n'existe pas de plan d'urgence fait par le peuple, nous agissons de cette façon, nous avons les conseils municipaux à portée de main et nous nous mettons d'accord avec eux pour résoudre ces problèmes à tout moment.

*Les moyens pour la construction de l'entrepôt ont-ils été apportés par le biais du travail collectif ou par une donation ? Quel type de travail a été fait et comment a-t-il avancé ?*

À cette époque, quand l'entrepôt a été construit, il y avait un déséquilibre entre les communes autonomes : les communes qui existaient déjà comptaient avec un fonds, d'autres n'en avaient pas, certaines avaient des projets, d'autres non, certaines recevaient des dons, d'autres pas. Alors il y a eu des plaintes. Une réunion de l'Association des Communes a eu lieu et là nous avons découvert la situation. Nous avons creusé pour voir clairement dans quelle situation nous étions, dans la zone. À cette époque l'hôpital San José del Río existait déjà ; or, dans l'hôpital les *compañeros* ne rendaient pas de comptes, il n'y avait pas de contrôle, même leur commune ne savait pas s'ils recevaient des dons ou pas.

Quand les autorités ont été mises en place dans les quatre communes, les autorités de l'Association des Communes ont pris la fonction d'autorité générale. Elles ont dû convoquer ceux qui avaient du travail dans la zone. Elles ont convoqué les *compañeros* de l'hôpital pour qu'ils rendent des comptes, leur ont demandé comment les dons avaient été dépensés tout au long de ces années de travail ; elles leur ont demandé les comptes, combien d'argent il restait à ce moment-là, et s'il en restait ce qu'ils projetaient d'en faire.

À vrai dire, il n'y avait pas de plan pour savoir comment utiliser les dons, ils étaient dépensés dans la nourriture. L'Association des Communes a décidé de ne pas continuer à procéder ainsi, il a été décidé que tout ces dons appartenaient à tous. À cette époque, quarante mille pesos étaient gardés, ils étaient en train de pourrir, comme on dit. Or les *compas* de l'Association des Communes ont vu qu'il existait un entrepôt à l'abandon qui appartenait au gouvernement fédéral.

Ils ont dit : « Maintenant il est à nous. Et nous devons l'aménager avec des produits divers et les vendre en gros et au détail. »

Les *compas* ont alors trouvé un accord : « Nous allons prendre cet argent, mais ce n'est pas pour dilapider le capital de ces quarante mille pesos, nous allons les investir et les gains reviendront à l'hôpital pour qu'il continue à fonctionner. Désormais, avec tout ce que nous gagnerons nous aiderons ceux qui gèrent l'hôpital mais dorénavant en rendant compte des dépenses. » Et c'en fut ainsi. Il s'agissait d'argent qui dormait, de dons de nos frères solidaires, c'est pourquoi nous devons inventer quelque chose pour qu'il ne reste pas à l'abandon. Les fonds ont été destinés à acquitter les frais du personnel permanent de l'hôpital de San José del Río; dans d'autres thématiques comme celle de la commercialisation, ils vont nous parler du nombre d'entrepôts existants à l'heure actuelle, mais le résultat obtenu le fut grâce au premier entrepôt.



# Les Fonctions du gouvernement autonome

Fanny (Membre du Conseil de Bon Gouvernement)

Concernant le travail dans le cadre du gouvernement autonome, que l'on soit autorité locale, municipale ou du Conseil de Bon Gouvernement, la responsabilité s'assume à travers la conscience. Dans le gouvernement autonome, c'est notre conscience qui nous anime et non pas du tout le souci de gagner un salaire. On a besoin de la participation de toutes et tous pour le bon fonctionnement du gouvernement autonome. C'est notre conscience qui nous appelle à servir le peuple, pas l'argent. On le fait avec une aide ou sans aide, de toute façon nous sommes en train de travailler dans la construction de l'autonomie.

Dans la deuxième période du Conseil de Bon Gouvernement, les *compañeros* ont reçu chacun une aide à deux occasions. Ils ont reçu 800 pesos. Cette aide n'a été donnée que deux fois pendant les trois ans qu'a duré leur mandat. Lors de la troisième période du Conseil de Bon Gouvernement quelques *compañeros* ont été aidés par leurs villages, ceci dépend de la façon dont les villages s'organisent. Les déplacements des membres du Conseil de Bon Gouvernement sont pris en charge selon les ressources dont le Conseil de Bon Gouvernement dispose, qui sont aussi les ressources des villages. C'est ainsi qu'on aide les *compañeros* autorités, en ce qui concerne les déplacements et autres besoins.

La participation des *compañeras* est aussi encouragée parce que pendant la première période du Conseil de Bon Gouvernement, il n'y a eu qu'une *compañera* qui a participé. C'est pourquoi on a commencé à encourager fortement la participation des *compañeras*. Dans la deuxième période ce furent six *compañeras* qui ont réalisé ce travail. Dans la troisième période ce sont maintenant douze *compañeras* qui réalisent le travail à l'intérieur du gouvernement autonome.

Cet encouragement à la participation des *compañeras* se fait à travers des assemblées. Nous voyons qu'il y a plus de participation des *compañeras* dans les différents domaines de travail que nous sommes en train de réaliser au niveau de l'autonomie. Ce sont des domaines tels que l'éducation, la santé entre autres. Ainsi nous constatons que les femmes participent de plus en plus. Leur participation n'est pas à 100 %, mais elle augmente.

Au sein du gouvernement autonome, différents domaines de travail sont aussi traités, tels que l'éducation, le commerce, la santé, la communication, la justice, la question agraire, les déplacements, la gestion des projets, la question des brigadistes, la BANPAZ, la BANAMAS et l'administration. Ce sont les domaines de travail qui sont traités au sein du gouvernement autonome.

Au début, quand le Conseil de Bon Gouvernement a commencé, comme les *compañeros* étaient peu nombreux, chacun d'entre eux était responsable de trois ou quatre domaines, ils étaient peu nombreux. Dans la deuxième période du Conseil de Bon Gouvernement il y avait douze *compañeros* et le travail qu'ils devaient faire était plus équilibré, chaque compagnon travaillait dans deux ou trois domaines seulement. Dans cette troisième période du Conseil de Bon Gouvernement nous sommes 24, et maintenant le travail est équilibré.

Nous qui composons le Conseil de Bon Gouvernement, nous sommes 24 et nous couvrons un tour de quinze jours chaque mois. Entre les *compañeros* et les *compañeras*, les différents domaines de travail s'équilibrent, nous sommes deux équipes dans le Conseil de Bon Gouvernement, dans chaque domaine il y a deux *compañeros* et deux *compañeras*. C'est ainsi que fonctionne le Conseil de Bon Gouvernement, et ce sont les domaines traités.



## Questions

*Comment a été encouragée la participation des femmes dans la zone ?*

On l'encourage à travers des réunions avec les conseils municipaux et les villages, c'est comme ça que nous sommes en train de faire ce travail. Nous encourageons la participation des *compañeras*, on fait des réunions au niveau de la commune, au niveau local. C'est là où la participation des *compañeras* est encouragée pour qu'elles participent aux différents domaines de travail.

*Comment le Conseil de Bon Gouvernement fait-il quand il y a une nécessité ou un problème ? Par exemple, quand il est nécessaire de faire un règlement, cela exige de mettre en relation les différentes instances de gouvernement, parce que le Conseil de Bon Gouvernement n'impose pas sa loi. C'est comme ça que ça se passe, parce qu'ici la démocratie entre en jeu. Parce que les commandants insurgés ne sont pas là tout le temps et nous comprenons que la commission d'information non plus, pas plus que le CCRI. Dans ce cas, comme Conseil de Bon Gouvernement, comment faites-vous pour mettre en place quelque chose qui est nécessaire, une loi, un règlement ? Ou comment faites-vous pour résoudre un problème, une affaire qui doit se régler, un projet ou quoi que ce soit ? Comment se mettent en relation le Conseil de Bon Gouvernement, les MAREZ, les autorités et les villages ?*

Dans beaucoup de cas, les initiatives émergent à l'intérieur du Conseil de Bon Gouvernement, c'est-à-dire que les nécessités se constatent depuis les différents domaines. S'il y a un accord ou un travail qui doit être fait collectivement dans la zone, ou un travail collectif dans la commune qui n'a pas été fait, alors il faut se mettre d'accord pour que les travaux puissent fonctionner correctement. Ce qui se fait c'est de convoquer à des assemblées ordinaires, ce que nous faisons normalement tous les trois mois dans la zone, auxquelles se joignent les conseils municipaux et toutes les autorités et aussi les membres des différents domaines de travail pour planifier, pour analyser, pour discuter, pour proposer comment on peut améliorer le travail.

Dans ces assemblées on arrive à des accords de travail entre tous. Dans beaucoup de cas, on ne peut pas décider de tout dans la même assemblée parce derrière il y a notre village et les bases d'appuis. Alors on fait des propositions et on les soumet aux villages pour consultation, et à l'assemblée suivante les réponses des villages arrivent. On voit alors si c'est bon ou s'ils ont proposé une autre chose. C'est ainsi que tout se définit, que les règlements ou plans de travail qui doivent être faits dans la zone se décident. Cette relation se fait aussi quand il y a, par exemple, un travail ou un projet dans une commune. Là, la relation se fait avec les conseils pour voir comment avance le travail, s'il fonctionne ou s'il ne fonctionne pas. Nous avons des travaux collectifs, par exemple je travaille dans un projet de bétail sur la zone, dans les champs de la zone, et là aussi il y a cette coordination avec les conseils et entre ceux-ci et les autorités, oui, il y a cette relation.

Lorsqu'il y a des cas urgents, un accord ou un plan de travail à mettre en place, en tant que Conseil de Bon Gouvernement, nous convoquons des assemblées extraordinaires. Il y en a beaucoup, nous parlons en tant que membres du Conseil de Bon Gouvernement, mais nous sommes aussi aidés par le CCRI qui apporte aussi ses idées et nous oriente, et nous disons : il manque ceci, il faut faire cela. Avec ces idées, cela nous permet de nous orienter et de faire le travail. Le responsable de la zone nous oriente aussi.



*Pourriez-vous nous citer une expérience de la manière dont se pratique ce que nous appelons « gouverner en collectif » ? Pourriez-vous nous donner un exemple de cette pratique de la gouvernance collective ?*

À l'intérieur du Conseil de Bon Gouvernement nous sommes répartis en différents domaines de travail, certains coordonnent la santé, d'autres l'éducation, le transport. Mais celui qui s'occupe de l'éducation n'est pas celui qui résout tous les problèmes de l'éducation. Le travail de gouvernement nous le faisons en collectif, parce que les différents sujets, nous les résolvons entre nous tous. Par exemple s'il y a un problème de justice, eh bien, ce n'est pas seulement celui qui coordonne le domaine de la justice qui va le résoudre ; tous les autres domaines de travail interviennent pour résoudre le problème.

En beaucoup d'occasions nous nous réunissons avec les conseils autonomes. Lorsqu'il y a un problème à résoudre qui n'est pas du domaine de compétence du Conseil de Bon Gouvernement, nous nous appuyons alors sur les conseils municipaux autonomes. Nous nous réunissons, les conseillers municipaux et le Conseil de Bon Gouvernement pour définir un sujet ou un plan de travail que l'on va mettre en place ou un projet que l'on va démarrer.

Quand un sujet n'est pas de notre compétence, on le voit aussi en assemblée, c'est-à-dire que la façon de gouverner, le travail de gouvernement autonome ne sont pas laissés uniquement à la charge du Conseil de Bon Gouvernement. Dans le cas de la commune, ce sont les conseillers qui s'en occupent, mais pas seulement, nous assumons tous une responsabilité. En tant que Conseil de Bon Gouvernement, bien que nous soyons répartis par zones de travail, nous travaillons de façon collective.

*Avez-vous eu d'amères expériences durant vos travaux en tant que Gouvernement Autonome ?*

Nous avons eu quelques difficultés dans le cas de projets que nous avons élaborés et qui n'ont pas fonctionné, bien que nous les ayons planifiés, discutés. Cela ne veut pas dire que tous les plans que nous réalisons ne fonctionnent pas ; parfois ils ne fonctionnent pas. Et nous sommes honnêtes en disant qu'il y a des choses que nous avons planifiées et discutées, mais dont nous n'avons pas vu les conséquences. Nous faisons le travail et seulement après nous nous rendons compte que nous avons échoué.

Par exemple, avant nous maîtrisions le transit des véhicules qui empruntaient cette route. Mais plus tard une organisation, nommée CIOAC, a commencé à faire circuler d'autres véhicules et à être hors du contrôle du Conseil de Bon Gouvernement. Ils ne respectaient pas les règlements que nous avons mis en place en tant que Conseil de Bon Gouvernement. Et ils ont introduit leurs véhicules sans permission. Qu'avons-nous alors pensé ? Nous avons analysé la situation et avons décidé qu'il fallait mettre en place un barrage. Nous l'avons donc mis en place, mais nous n'avons pas vu les conséquences que cela allait produire. Au bout d'un moment ils ont aussi mis en place un barrage et nous empêchaient de passer.

Nous avons vu que ce que nous avons décidé et planifié, avait eu des conséquences fâcheuses. Nous nous sommes rendu compte que nous n'avons pas réussi à voir les conséquences de ce que nous avons décidé. Cela nous a servi d'expérience : toutes les choses que nous planifions ne fonctionnent pas toujours bien. Quand nous ne savons pas analyser, quand nous ne pensons pas aux conséquences de ce que nous allons faire, nous en sommes affectés. Reconnaissons donc honnêtement que ce que nous planifions de faire ne fonctionne pas toujours exactement comme nous l'avons pensé ou souhaité et qu'il en résulte des choses différentes.

*Nous comprenons qu'il faut gouverner collectivement et, au sein du Conseil de Bon Gouvernement, les domaines de travail sont répartis, il y a le ou la responsable de l'éducation, de la santé ou de l'agroécologie. Y a-t-il un travail collectif ? Les *compañeros* demandent-ils de l'aide, ou faut-il titiller le *compañero*, ou la *compañera* pour lui rappeler que c'est de sa responsabilité et qu'il ou elle devrait demander de l'aide s'il ou elle en a besoin ?*

Quand nous commençons ce travail, nous n'avons pas tous la capacité de comprendre quelle est notre fonction ; assez souvent nous commençons sans connaître notre fonction. C'est pourquoi le gouvernement est géré en collectif, et nous faisons le travail collectivement : d'une part la responsabilité est collective, d'autre part nous savons que parmi les membres de l'équipe qui doivent assumer la responsabilité d'autorités autonomes, tous n'en ont pas l'expérience. Il y a des *compañeros* qui ont de l'expérience et d'autres non ; ce que nous faisons est donc de partager l'expérience, ceux qui ont plus de connaissance partagent avec les autres.

En beaucoup d'occasions, la *compañera* ou le *compañero* sont inquiets parce qu'ils connaissent leur responsabilité ; ils doivent alors demander : « Comme puis-je faire avancer mon travail ? Je vais demander si je le fais comme ça ou d'une autre façon. » Il y a des *compañeras* ou des *compañeros* qui sont conscients de l'importance de demander s'ils ne savent pas, et cela quel que soit le domaine – éducation ou circulation – dont ils sont responsables ; s'ils ne comprennent pas ou ne savent pas comment faire, ils demandent. Mais il y a aussi des *compañeros* à qui il coûte de demander, et nous devons leur dire : « Il faut faire ça, *compañero*, il faut faire de cette façon, il faut voir cela. » Il faut toujours motiver et dire au *compañero* ce qu'il doit faire. Il faut être critique en disant que nous ne voyons pas tous l'ensemble de nos responsabilités et que face à cela, il faut se préparer pour faire avancer le travail. Nous devons être aidés pour nous en rendre compte et pouvoir nous orienter et connaître quelle est notre vraie fonction ou ce que nous devons développer.

Je crois qu'il faut regarder ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas et qui en a la responsabilité, ce qu'on doit faire, orienter pour faire avancer le travail. Il y a des *compañeros* qui connaissent leur responsabilité et eux aussi demandent une orientation pour faire avancer leur travail. Cela se fait au sein du Conseil de Bon Gouvernement, mais aussi avec d'autres *compañeros*, comme ceux du CCRI. S'il y a quelque chose que nous ne pouvons pas faire ou qui nous manque, nous leur demandons une orientation pour savoir comment faire. C'est de cette façon que nous travaillons collectivement. Mais il faut dire à certains comment faire, à d'autres non. Ils demandent eux-mêmes une orientation pour faire avancer le travail.

*Avons-nous une idée de ce que sera notre autonomie dans le futur ? Avez-vous pensé à la manière dont nous allons faire ? Parce que d'autres vont venir et encore d'autres, avez-vous une idée de ce que ce sera ?*

Oui, nous avons analysé cela, parce que ceux qui assument le travail du Conseil de Bon Gouvernement et ceux qui en ont été membres ont déjà acquis une expérience. Nous sommes arrivés sans aucune préparation sur la façon de travailler au Conseil de Bon Gouvernement. Beaucoup étaient des autorités du village avant, mais beaucoup de *compañeros* et *compañeras* non. Nous arrivons et nous devons faire une dénonciation, régler un problème, alors que nous ne l'avons jamais fait avant, qu'il n'y a pas de préparation ; c'est pour cela que nous partageons nos expériences. Nous nous sommes demandé ce que nous devons faire, une alternative, parce que ce travail, comme on nous l'a dit et nous le comprenons, n'est pas pour dix ans, ça continue, les futures générations vont arriver, si nous ne faisons rien, de la même façon, elles vont entrer en fonction sans expérience et il se passera la même chose.



Ce que nous avons vu, grâce à l'orientation des responsables, c'est qu'il faut faire des formations. Il faut que les *compañeros* et les *compañeras* qui ont déjà été membres du Conseil de Bon Gouvernement, qui ont donc déjà une expérience de la manière dont se passe le travail, des problèmes rencontrés, de ce qui a été fait et qui a bien fonctionné, puissent le partager avec les autres *compañeros*. Il y a déjà eu une première formation pour toutes les autorités, où les *compañeros* et *compañeras* qui ont été membres du Conseil de Bon Gouvernement, ont partagé leur expérience.

Ces *compañeros* autorités vont dans les villages expliquer quelles sont les fonctions au sein du Conseil de Bon Gouvernement, comment on fait une dénonciation, tout ce que l'on y fait.

Ce sont les pas que nous sommes en train de faire, c'est en cours, car ce que nous voulons c'est qu'après celui qui va devenir membre du Conseil de Bon Gouvernement ne dise plus : « Je ne sais pas, je ne suis pas formé pour cela. » C'est pour cela qu'il se prépare. Quand il arrivera et que ce sera à lui de régler un problème, de faire une dénonciation ou d'assurer une permanence ou un rendez-vous, il ne dira plus qu'il ne sait pas le faire, car il aura été préparé. Il saura quelle est sa fonction en tant que responsable de la santé, de l'éducation, de la circulation ou de la justice.

Jusqu'à présent c'est le plan que nous avons : celui de continuer cette préparation, et cela pour tous. Nous n'allons pas uniquement préparer les autorités parce que, comme nous le disons, nous sommes démocratiques et que c'est le peuple qui décide qui va être une autorité ; le peuple n'a pas à choisir quelqu'un seulement parce qu'il a été formé. Quand le peuple choisit un *compañero* ou une *compañera*, c'est parce qu'il l'a estimé pertinent, mais il saura que cette *compañera* aura été formée ; c'est pour cela que la formation s'adresse à tous. Nous faisons cela pour que les futures générations aient des idées et de l'expérience quand elles seront appelées à être des autorités, que ce soit comme membre du Conseil de Bon Gouvernement ou comme conseillers municipaux ou encore comme autorités locales de leur village.

## Devoirs du Gouvernement Autonome

Tony (Membre du Conseil Municipal. MAREZ Tierra y Libertad)

Parmi les devoirs du gouvernement autonome, nous avons certains devoirs importants tels que rendre des rapports et présenter des propositions aux villages, rendre des comptes sur tous les travaux collectifs que nous avons entrepris au niveau de la zone ou au niveau municipal. Dans notre zone, nous le faisons au niveau des assemblées générales qui se font au niveau de la zone et par la participation des autorités de chaque village. C'est comme cela que l'information arrive vers les villages afin qu'ils soient informés ou pour faire redescendre une proposition de l'assemblée vers les villages afin de consulter tous les *compañeros* et *compañeras* à propos d'un travail que l'on pense réaliser.

Un autre de nos devoirs en tant que gouvernement autonome est d'être toujours au courant du nombre de *compañeros* au niveau de la zone ou au niveau municipal, ainsi que du nombre de villages au niveau de la zone ou des communes. Cela nous l'avons vu à travers des recensements que nous avons demandés aux autorités de chaque village. Ceux-ci nous renvoient le comptage pour voir combien il y a de *compañeros* et *compañeras* au niveau de la zone et des communes.

Un autre devoir qui nous incombe en tant que gouvernement autonome est d'initier les travaux que nous croyons nécessaires dans nos villages. Mais cela doit toujours se faire en respectant les décisions des villages. Voici quelques-unes des initiatives que nous avons lancées : un collectif de travail pour le bétail, au niveau de la *milpa* de la zone nous avons fait la promotion des engrais organiques, une formation en agroécologie pour apprendre à faire de l'engrais organique.

À travers différentes initiatives, on a aussi créé les domaines de travail que sont la santé et l'éducation. Une autre de nos initiatives en tant que gouvernement autonome a été l'achat d'appareils à ultrasons pour l'hôpital et les différentes communes de notre zone.

Il y a aussi la construction des bureaux du Conseil de Bon Gouvernement, avec une pièce pour chaque domaine de travail. Un fonds qui a pour nom BANAMAS a été créé pour les *compañeras*. C'est un fonds économique qu'elles administrent pour donner des prêts pour faire les travaux collectifs dont elles ont besoin. Ces prêts il faut les rembourser selon le taux d'intérêt fixé par les *compañeras*.

Ce sont les initiatives lancées par le gouvernement autonome et qui ont réussi à travers la consultation des villages. Elles ont été réalisées par les villages et les communes. Ces travaux sont les initiatives qui ont réussi à être approuvées.

Rosy (Membre du Conseil de Bon Gouvernement. MAREZ San Pedro de Michoacán)

Le devoir du Conseil de Bon Gouvernement est d'équilibrer les quatre communes, par exemple, dans le cadre des projets que nous donnent nos frères solidaires. Il y a une relation entre les autorités au niveau des trois domaines de santé : sages-femmes, plantes médicinales et rebouteuses, les trois domaines de santé que nous impulsions en tant que Conseil de Bon Gouvernement, ensemble avec les conseillers municipaux.

Nous travaillons aussi au niveau des radios. Nous sommes en relation au niveau des communes et de la zone pour le fonctionnement des radios, le travail des animateurs ; nous nous tenons au courant du matériel qu'ils utilisent, nous voyons s'il est complet ou non. Les animateurs se forment pour qu'il y ait une amélioration au niveau des communes et du Conseil de Bon Gouvernement.

Nous nous tenons aussi au courant, en tant que communes ou villages, pour savoir s'il y a assez de nourriture, de matériel pour travailler. Nous vérifions que les engrais et les pesticides chimiques n'entrent pas dans les communautés, ni dans les villages, ni dans les communes, car ils sont nocifs pour la santé.

Nous vérifions aussi que les drogues n'entrent pas dans les communautés, car en tant qu'autorités autonomes nous voyons que dans les communes ou les villages où elles entrent il y a beaucoup de problèmes. Donc en tant que communes, en tant qu'autorités nous essayons de le contrôler car les drogues sont interdites dans nos villages.

Nous voyons aussi comment contrôler tout ce qui est boissons alcoolisées, qui entrent dans les communautés ou les communes. Nous essayons de voir comment les contrôler avec les autorités, les villages et les communes, car elles affectent la famille et la santé.



## Questions

*Dans les villages où sont mélangés zapatistes et non-zapatistes, comment contrôle-t-on qu'il n'y a pas de drogues ni d'alcoolisme ?*

Nous cherchons une manière de résoudre ensemble le problème avec les *compañeros* ou les villages, c'est ce que nous sommes en train de voir pour que ces choses n'entrent pas dans nos communautés.

*Si un membre de l'organisation commet l'erreur de consommer de l'alcool ou de la drogue, quelle sanction lui est appliquée ?*

On lui donne une sanction. Par exemple, si dans une communauté quelqu'un commet cette erreur, la communauté se rassemble et trouve un accord sur la punition qui sera donnée au *compañero* ou à la *compañera* qui a commis ce délit. Ou bien ils viennent au Conseil de Bon Gouvernement et ensemble avec les conseillers municipaux, ils voient comment résoudre le problème et quelle sanction sera donnée.

*Quand vous avez mentionné les devoirs du Conseil de Bon Gouvernement, vous avez dit que l'un d'entre eux est d'informer du travail du Conseil de Bon Gouvernement dans la zone, et qu'un autre est de rendre des comptes aux villages. La question est : qui approuve le compte-rendu du Conseil de Bon Gouvernement sur l'administration du peu de ressources qu'il y a ? Qui approuve que ce que vous dites est vrai ? Ou bien les villages ont-ils confiance en vous et pensent-ils que vous n'enfilez pas les comptes et que vous ne les inventez pas ? Le compte-rendu est-il véridique ?*

Actuellement il y a une Surveillance des villages, une équipe d'autorités des villages a été constituée, on les appelle « el filtro », le filtre. Ce sont eux qui révisent les comptes du Conseil de Bon Gouvernement. Mais cela n'existait pas au début du Conseil de Bon Gouvernement, au début il n'y avait ni surveillance, ni filtre. Ceux du Conseil de Bon Gouvernement rendaient leurs rapports et les envoyaient au CCRI, aux commandants militaires et enfin aux Conseils des Communes pour qu'ils arrivent aux villages.

En vérité, une vérification des comptes pour voir s'ils sont clairs ou non – sincèrement, *compañeros*, aucun village, aucune autorité n'a pris le temps d'analyser de façon détaillée chacun des rapports qui ont été émis. Dans notre zone il manque une équipe qui soit capable de faire ce travail et puisse, deux ou trois jours après le rapport du Conseil de Bon Gouvernement, bien vérifier les comptes et contrôler qu'il n'y a pas eu une mauvaise utilisation des ressources.

C'est pour cela que maintenant on a organisé un autre groupe à part de celui de la surveillance des villages. Maintenant un autre groupe de *compañeros* fait le travail de surveillance. Cette nouvelle équipe composée de nombreux *compañeros* a commencé son travail récemment, il y a un mois. Elle comporte d'anciens membres du Conseil de Bon Gouvernement, d'anciens conseillers et d'autres responsables de la lutte ; nous faisons partie du peuple, mais sommes à part de la surveillance des villages.

*À quel moment se fait la vérification du rapport ? Vérifiez-vous les comptes avant ou après la publication du rapport ?*

Aujourd'hui, avec le filtre, la vérification des comptes se fait avant, mais lorsque le filtre n'existait pas, on le faisait après. C'est-à-dire que lorsque le Conseil de Bon Gouvernement rendait son rapport au peuple, celui-ci était envoyé au CCRI et ensuite aux communes. Après que le Conseil de Bon Gouvernement avait rendu son rapport, des copies étaient envoyées et c'était tout. Aucune assemblée n'était convoquée spécialement pour analyser les rapports, pour voir si les comptes étaient clairs et véridiques ou s'il était arrivé quelque chose durant la période que couvrait le rapport, pour savoir si l'on était bien informé ou non. Jusqu'à présent il n'y avait pas eu d'analyse de ce type.

À propos de la manière d'approuver les comptes fournis par les *compañeros* du Conseil de Bon Gouvernement, ce qui se fait est de vérifier si les comptes sont équilibrés. Actuellement la révision et la vérification des comptes se font avec la commission de surveillance, où il y a aussi des *compañeros* du CCRI. Donc, ensemble, nous devons équilibrer les comptes avant de rendre le rapport durant une assemblée. C'est là que nous vérifions si les comptes sont équilibrés ou non. S'il y a un problème, si les comptes ne sortent pas bien, s'ils ne sont pas équilibrés, nous devons rechercher où est parti cet argent ou comment et où il a été dépensé. C'est comme cela que nous faisons actuellement. Mais on a pensé qu'il fallait préparer un autre groupe pour qu'il reste après nous et puisse faire ce travail.

## Droits des autorités autonomes

Jimmy (Ex-membre du Conseil Autonome. MAREZ San Pedro de Michoacán)

Les *compañeros* et *compañeras* qui travaillent dans différents domaines en tant qu'autorités, le font par conviction, par volonté propre, ils ne reçoivent aucun salaire. Mais ces *compañeros* vivent dans des villages avec les autres *compañeros*, et il y a aussi des travaux communaux pour organiser la résistance, en plus de leurs travaux en tant qu'autorités. Selon l'accord des communautés, certains de ces *compañeros* autorités ont le droit, durant leur temps libre, de faire leur propre travail, et ils n'ont pas alors à participer aux travaux collectifs et aux travaux communaux.

Ces *compañeros* qui sont des autorités, travaillent par conviction, mais on ne les empêche pas de recevoir une aide de leur village. Une aide peut leur être donnée s'il s'agit de la décision et de la volonté du village. Les *compañeros* qui sont en fonction ne peuvent pas obliger leur village à les soutenir, le soutien doit venir de la volonté propre du village.

Ces *compañeros* qui travaillent au Conseil de Bon Gouvernement ou au Conseil Municipal ont le droit à quinze jours de repos par mois. Afin qu'ils puissent prendre ce repos, deux groupes de travail ont été mis en place. Maintenant il y a 24 *compañeros*, douze d'entre eux couvrent un tour de quinze jours dans les différents domaines et les douze autres doivent se reposer pour après continuer le travail.

Lorsqu'un de ces *compañeros* ou *compañeras* est en fonction, il a le droit de recevoir une attention médicale gratuite. En cas de maladie grave il a le droit d'être transporté à un hôpital proche pour être soigné. Il a aussi le droit de rester à la maison pour récupérer de sa maladie, peu importe le temps de convalescence nécessaire.

Si la famille d'un des *compañeros* tombe malade, le village doit immédiatement se charger de la famille, c'est un droit que nous avons donné à ceux qui travaillent comme autorités. Mais ils ont aussi le droit de retourner chez eux et veiller sur leur famille pour qu'elle se soigne, peu importe la durée, et le *compañero* ou la *compañera* peut retourner à son travail.

Dans la zone où nous travaillons il y a différentes façons d'être, différentes façons de s'habiller, différentes couleurs, différentes croyances, différentes façons de parler. Au travail, c'est un droit pour le *compañero* ou la *compañera* d'être respecté tel qu'il est. La seule chose qui nous intéresse c'est sa volonté de travailler et ses capacités, donc peu importe comment il est, cela ne nous intéresse pas.



Les *compañeros* autorités ont le droit d'être écoutés s'ils ont une proposition, ou s'ils ont commis une erreur durant leur travail. Nous avons tous et toutes le droit d'occuper n'importe quel mandat à n'importe quel niveau peu importe notre couleur, nos croyances ou notre niveau d'études, nous en avons tous et toutes le droit.

Les villages ont le droit d'exiger que les autorités fassent leur travail et le droit de dire comment ils veulent que ces autorités fonctionnent. Les villages ont aussi le droit d'être informés des dépenses, des ressources économiques, des travaux ou de tout autres choses, et ils doivent l'être à temps et clairement.

L'autorité a aussi le droit d'exiger que le peuple remplisse les accords et règlements qui ont été établis : le peuple exige, mais l'autorité aussi exige qu'il soit fait selon les règlements qui ont été décidés.

## Obligations du gouvernement autonome

Doroteo (Ex-membre du Conseil de Bon Gouvernement. MAREZ Libertad de los Pueblos Mayas)

Nous considérons qu'une des obligations du gouvernement autonome est de répondre à toute personne qui se présente au bureau pour divers motifs ; peu importe qu'on trouve ou non une solution à sa demande, mais cette personne doit être écoutée. Qu'elle soit zapatiste ou non, elle doit toujours être reçue si ce n'est pas un membre du gouvernement ou quelqu'un envoyé par lui. Si c'est une personne du gouvernement, elle n'est pas reçue. Mais si elle n'est pas envoyée par le gouvernement, elle est reçue, peu importe l'organisation à laquelle elle appartient.

Une des autres obligations du gouvernement autonome est de veiller sur tous les biens du village, que ce soit des donations, des projets ou tout ce qui est créé à l'initiative des villages et des communes ; c'est une obligation du gouvernement de les maintenir et de veiller sur eux et ils doivent être en bon état de fonctionnement pour les villages.

On travaille toujours dans l'esprit des sept principes du commander en obéissant :

- 1- Servir et non se servir
- 2- Représenter et non supplanter
- 3- Construire et non détruire
- 4- Obéir et non commander
- 5- Proposer et non imposer
- 6- Convaincre et non vaincre
- 7- Descendre et non monter

On pense qu'il faut faire comme cela, que c'est nécessaire pour ne pas commettre les mêmes erreurs que les instances du mauvais gouvernement, pour ne pas reproduire le même type de fonctionnement qu'elles. C'est pour cela que ces sept principes nous animent.



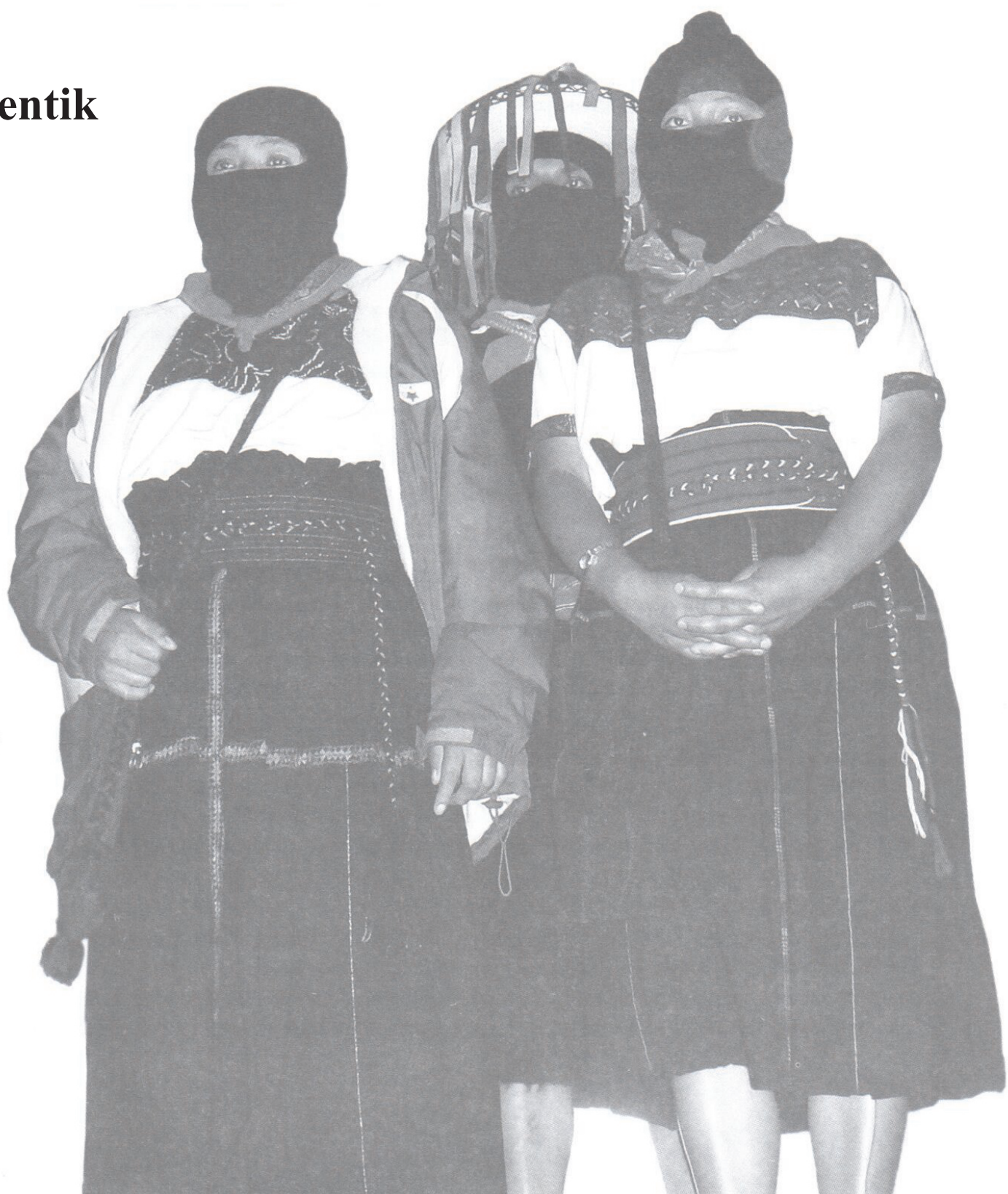
# Caracol II

## Résistance et rébellion

## pour l'humanité

*(Resistencia y rebeldía por la humanidad)*

### Oventik



# Introduction

Esau (Ex-membre du Conseil de Bon Gouvernement. MAREZ San Juan de la Libertad)

Dans la zone de *Los Altos* de Chiapas, les communes autonomes ont été formées dès 1995, avant même la déclaration. Deux communes autonomes se sont créées : San Andrés Sakamchen de los Pobres, créée en premier en 1995, puis San Juan de la Libertad. Ces deux communes ont commencé à travailler avant les autres.

Dans cette zone, la population elle-même a commencé à s'organiser après la déclaration de guerre de 1994. Au début, deux communes autonomes se sont créées, bien avant la formation des Conseils de Bon Gouvernement. Comme nous le savons, ce n'est pas bon d'être gouverné par les mauvais gouvernements ou par les gouvernements officiels ; le peuple s'est donc développé et s'est organisé, puis les autres communes autonomes rebelles zapatistes ont commencé à se créer. Dans cette zone sept communes autonomes se sont formées aux dates suivantes :

La commune autonome Magdalena de la Paz le 25 décembre 2002.

La commune autonome Santa Catarina en décembre 2002.

La commune autonome 16 de Febrero le 28 mai 2003.

Le 20 juillet 2003 s'est formée la commune de San Juan Apóstol Cancuc.

Bien avant, les communes de San Andrés Sakamchen de los Pobres et San Juan de la Libertad avaient été créées. C'est ainsi que nous sommes organisés dans cette zone. Ces communes autonomes ont travaillé ainsi pendant deux ou trois ans, jusqu'à la formation des Conseils de Bon Gouvernement les 8 et 9 août 2003. Quand les Conseils de Bon Gouvernement se sont créés, seuls quatorze *compañeros* ont participé à la première équipe. Il n'y avait que des *compañeros*. Dans ce temps-là les *compañeras* ne participaient pas, peut-être en raison du manque d'encouragement à leur participation au début, mais actuellement l'équipe du Conseil de Bon Gouvernement est composée de 28 personnes, c'est-à-dire de 14 *compañeros* et de 14 *compañeras*.

Maintenant les *compañeras* participent, leur participation s'est élargie, à mesure de l'avancée de notre organisation et de nos travaux collectifs dans les différents domaines. Les femmes, de manière conjointe aux autorités locales et municipales, ont commencé à promouvoir auprès des *compañeras* le droit qu'elles ont de participer aux différents travaux. Dans cette zone, il a été décidé que chaque commune devait nommer deux *compañeras* et deux *compañeros* pour qu'ils intègrent le Conseil de Bon Gouvernement, les membres de chaque Conseil de Bon Gouvernement sont issus du Conseil Autonome de chaque commune. Une fois que les Conseils Municipaux Autonomes sont nommés, le peuple élit celui qui devra accomplir le travail au bureau du Conseil de Bon Gouvernement. La fonction des membres du Conseil de Bon Gouvernement dure trois ans.

Après trois ans de travail au Conseil de Bon Gouvernement, les membres de l'équipe ne sont pas tous renouvelés. Dans cette zone, depuis le début, nous avons dit que si les 14 membres de départ, ou les 28 membres qui existent actuellement, étaient tous remplacés, les nouveaux membres qui arrivent n'auraient pas les connaissances et ne sauraient pas comment travailler. Les membres du Conseil de Bon Gouvernement dans cette zone sont remplacés à différents moments ; par exemple, cette année les membres de la commune de San Juan de la Libertad et San Andrés Sakamchen de los Pobres vont changer, les anciens membres sortent et les nouveaux entrent.





Cela veut dire que quand il y a un changement de membres du Conseil de Bon Gouvernement, huit personnes sortent, quatre *compañeras* et quatre *compañeros*. Les autres membres de l'équipe restent car ils ont plus ou moins acquis de l'expérience, ils savent comment gérer toutes les questions, ils savent comment travailler et c'est pour ça qu'ils restent avec les nouveaux. Les membres restants enseignent aux nouveaux comment ils doivent travailler, comment ils doivent réaliser leurs tâches dans chaque domaine de travail. Les *compañeras* et *compañeros* qui restent avec les nouveaux membres ont l'obligation de leur enseigner, de les soutenir. C'est comme ça que nous sommes organisés dans cette zone et chaque année il y a un changement dans les membres du Conseil de Bon Gouvernement, chaque année les membres d'une commune différente changent.

Les *compañeros* et *compañeras* qui travaillent dans ce Conseil de Bon Gouvernement ne reçoivent aucune aide financière, ils font leur travail gratuitement. Ils reçoivent uniquement de l'argent pour leurs déplacements et cet argent provient des moyens dont dispose le Conseil de Bon Gouvernement et de dons de *compañeros* et *compañeras* solidaires d'autres pays. Pour ce qui est l'alimentation, depuis le début et jusqu'à maintenant nous continuons à amener notre *tostada* là où nous allons, par exemple si nous devons passer une semaine entière en dehors de notre maison, chaque *compañero* fait le calcul de combien de *tostadas* il mange par jour ; si un *compañero* mange dix *tortillas* par jour, ou vingt, ou trente, s'il mange trois fois par jour, il doit calculer combien de *tostadas* ramener pour qu'elles lui suffisent pendant son tour. Les haricots, le riz, le sel viennent des ressources du Conseil de Bon Gouvernement, mais les *tostadas* nous les amenons toujours de chez nous, nous ramenons les *tostadas* nécessaires pour qu'elles durent tout au long de notre tour.

Tous les membres du Conseil de Bon Gouvernement doivent couvrir un tour d'une semaine de travail. Nous avons trois tours de travail, chacun ayant son coordinateur. Si un problème existe dans le groupe, les membres de chaque tour se réunissent pour le résoudre. Actuellement il y a neuf *compañeros* dans chaque tour et il y a un tour de dix *compas*. Les coordinateurs de chaque équipe doivent se réunir quand il y a un problème et chercher une solution.

## Questions

*Ceux qui finissent leur mandat au Conseil de Bon Gouvernement peuvent-ils en avoir un nouveau ou restent-ils dans leur village ?*

Cela dépend de la communauté où ils habitent. Si un ancien membre vient d'une grande communauté, avec beaucoup de bases d'appui, alors il n'aura pas d'autre mandat rapidement puisqu'il y a d'autres *compañeros*. L'accord de la communauté est que les *compañeros* doivent tourner. Si un premier *compañero* a fini son mandat un autre prend son tour et ainsi tournent les mandats dans les villages.

*Vous parlez de sept communes formées et vous évoquez d'autres qui ne se sont pas créées. Comment cela se passe ?*

Dans notre zone il y a sept communes autonomes, mais il y a certains endroits où des communes autonomes n'ont pas encore été formées mais où il y a des *compañeros*. La surface totale de cette zone comprend 24 communes, mais elles ne sont pas toutes autonomes. Pourquoi les mentionner ? Parce qu'il y a des *compañeros* qui vivent dans ces communes. Par exemple, Bochil et Huitiupan sont des communes officielles mais dans les deux il y a des *compañeros*, voilà pourquoi nous les avons mentionnées.

*Vous dites que ces *compañeros* ne participent pas aux sept communes, qu'ils ne font pas partie des sept communes qui ont été créées ?*

Les *compañeros* qui n'appartiennent à aucune commune autonome participent dans leurs régions, mais pas dans les communes autonomes. Ils sont des nôtres, ce sont nos *compañeros*, c'est seulement qu'ils n'ont pas créé de communes autonomes.

Quand se fait le changement de gouvernement et que deux communes changent, combien de communes restent pour enseigner au gouvernement suivant comment faire le travail ?

Les *compañeros* et *compañeras* de cinq communes restent pour enseigner aux nouveaux membres, mais les deux communes sortantes envoient leurs nouveaux membres.

## Les trois niveaux de gouvernement

Rosalinda (Ex-membre du Conseil de Bon Gouvernement. MAREZ San Juan Apóstol Cancuc)

Dans notre zone, nous avons trois niveaux différents d'autorités autonomes.

Au premier niveau se trouvent les agents et commissaires autonomes présents dans chaque communauté zapatiste, ce sont les autorités directes de la communauté.

Au deuxième niveau se trouvent les autorités autonomes de la commune, ce sont elles qui contrôlent et surveillent les communautés faisant partie de leur commune autonome.

Au troisième niveau se trouve le Conseil de Bon Gouvernement, qui est responsable des deux autres instances du gouvernement et qui gouverne toute la zone. Mais l'autorité la plus élevée ce sont les villages.

Dans la zone de *Los Altos* de Chiapas, nous avons les domaines de travail suivants :

1 - Dans notre zone nous avons notre Système de Santé Autonome Zapatiste (SEAZ). Nous avons une clinique centrale, onze micro-cliniques, quarante maisons de santé qui comptent leur propre coordination générale, formée de neuf personnes. Nous comptons des promoteurs et promotrices de santé ; au départ davantage de personnes s'étaient formées mais plusieurs ont abandonné leur poste de travail et seulement 30 % sont restées pour continuer leur travail.

2 - Nous comptons avec notre propre Système d'Éducation Rebelle Autonome Zapatiste de Libération Nationale zone de *Los Altos* de Chiapas (SERAZ-LN-ZACH), avec sa coordination générale formée de quatorze personnes, 496 promoteurs et promotrices d'éducation, 157 écoles primaires autonomes et une école secondaire (ESRAZ). Dans toute la zone, il y a 4886 élèves.

3 - Nous avons aussi notre propre domaine d'agroécologie autonome, avec sa coordination générale formée de six personnes. Il y a 278 promoteurs et promotrices dans les huit centres de formation de la zone, bien qu'il y ait des *compañeros* qui n'assument pas leurs responsabilités.

4 - Nous comptons nos propres Radios Communautaires (RC) avec leur coordination générale formée de dix personnes et 52 locuteurs et locutrices pour les trois radios qui existent dans la zone.

5 - Il y a aussi la coopérative d'artisanat « Femmes pour la Dignité », avec sa direction et ses représentantes locales, et le collectif d'artisanat « Femmes de la Résistance » avec ses coordinatrices.

6 - Nous avons une société coopérative de café : Yaxil Xojobal, avec son équipe de direction formée de neuf personnes, et ses représentants locaux. Il existait auparavant une autre coopérative de café, Mut Vitz, mais elle a disparu en raison de problèmes de mauvaise gestion et de corruption de la part de l'équipe de responsables.



C'est de cette façon-là que dans notre zone, nous organisons les différents domaines de travail ainsi que les gouvernements autonomes. Tout ceci est une manière de répondre aux attaques du mauvais gouvernement et de nous en défendre. Dans ces domaines de travail, nous constatons que nous avons certaines difficultés pour gouverner nos villages et pour gérer les différents domaines. Ce n'est pas parce que nous ne voulons pas faire correctement notre travail, non, mais en raison du manque de préparation et d'expérience. Nous savons parfaitement que, nous qui formons le Conseil de Bon Gouvernement, les autorités locales, nous sommes de simples bases d'appui, nous avons encore beaucoup de choses à apprendre et à comprendre. Ce n'est pas que les travaux ne peuvent pas se faire, car même si c'est difficile, nous croyons que nous pouvons le faire. Mais c'est dur.

## Questions

*Vous avez dit qu'il y avait au départ plus de compañeros travaillant dans le domaine de la santé, mais que maintenant il en reste seulement 30 %. Comment les compañeros ont-ils abandonné leur travail ? Est-ce qu'ils sont sortis de l'organisation ou ont-ils seulement abandonné le travail ?*

Certains ont abandonné leur poste de travail, d'autres sont sortis de l'organisation, de telle sorte que nous ne pouvons rien y faire, une fois que le *compañero* a abandonné son travail, nous ne pouvons rien lui dire.

*À propos du choix des autorités, pour les Conseils Autonomes ou bien pour les Conseils de Bon Gouvernement, de quelle façon sont-elles nommées ?*

Les autorités sont choisies, au départ, par les communautés. Quand elles ont été nommées, elles se rendent à la commune. Là elles se regroupent, femmes et hommes, et c'est là que sont nommées les autorités municipales.

Le choix des autorités commence donc au niveau du village, dans la communauté. Chaque village choisit ses candidats à l'élection pour les autorités municipales, une liste est ainsi faite avec tous les candidats et celle-ci est présentée à la commune. Une assemblée générale est convoquée, avec les hommes et les femmes, pour présenter les candidats dans le chef-lieu de la commune. Là même s'il y a beaucoup de candidats le peuple désigne ceux qui lui conviennent le mieux en tant qu'autorités. Une fois élus, ils occupent leurs charges respectives.

À la fin de cette élection, on fait la liste de l'ensemble des membres du conseil municipal, et dans cette équipe deux *compañeras* et deux *compañeros* sont choisis et envoyés au Conseil de Bon Gouvernement pour couvrir leur tour à cet autre niveau de travail, le niveau du Conseil de Bon Gouvernement. Les autres membres de l'équipe restent dans la commune pour couvrir leur tour durant leur mandat. C'est ainsi que les choses sont gérées dans la zone.

*Si une commune a par exemple trente communautés, les trente communautés assistent à l'assemblée générale, ou comment ça se passe ?*

Oui, c'est comme ça, mais il n'y a pas 100% des habitants de chaque village qui viennent, parfois seul 70 ou 80 % des habitants sont présents. Mais la commune a un recensement, et si la majorité est présente alors on procède à l'élection des autorités. La commune de San Juan de la Libertad choisit de cette façon ses autorités, mais ce n'est pas comme ça dans toutes les communes, chacune a sa manière de faire. Elles ne désignent pas toutes leurs autorités de la même façon. À San Andrés Sakamchen de los Pobres ils ont une autre façon de faire à travers leurs assemblées, parce qu'il y a deux autorités, celles qui sont traditionnelles et celles dites « constitutionnelles ». À San Juan Apóstol Cancuc aussi ils ont une autre façon de désigner leurs autorités.



*Ces autorités constitutionnelles sont-elles des autorités officielles ?*

Non, c'est nous, à l'intérieur de l'organisation, qui les appelons encore ainsi, mais elles ne sont pas officielles. Nous les appelons comme ça, c'est tout. Les autorités « constitutionnelles » sont élues par une assemblée générale : celle-ci désigne un conseiller, un administrateur, un premier régisseur et deux juges. Ils sont élus par cette assemblée générale composée de toutes les bases d'appui. Ces cinq autorités décident ensemble des personnes qu'ils souhaitent pour les aider dans leur travail. Ils nomment ainsi des régisseurs, des suppléants aussi. C'est ainsi que ça se passe dans chaque village, c'est-à-dire que les cinq autorités se réunissent avec les agents de chaque village, ces derniers ont le nom d'une personne de chaque village qui doit prendre une fonction, mais on ne sait pas encore quelle fonction elle va occuper, une fois en assemblée les autorités vont lui attribuer une fonction : premier régisseur, deuxième régisseur ou de troisième régisseur ou bien suppléant. C'est organisé un peu de cette façon à San Andrés.

*Ces autorités travaillent-elles aussi en collectif ou chacun fait-il son travail de son côté ?*

Les *compañeros* qui ont des charges telles que conseiller et premier régisseur font le travail collectivement, personne ne dit : « je suis conseiller, alors je vais commander ». Avec les officiels du mauvais gouvernement, c'est comme ça que ça se passe, mais dans notre organisation, non. Nos autorités travaillent en collectif, et même quelqu'un qui est suppléant peut participer aussi.

*Vous avez parlé de conseils municipaux et d'autorités constitutionnelles, mais un doute persiste : pourquoi les avez-vous appelées ainsi ? Pour moi, les autorités « constitutionnelles » sont celles du mauvais gouvernement.*

Avant, quand l'organisation n'existait pas, les communes officielles étaient ainsi formées ; mais ensuite nous, dans l'organisation, nous avons nommé notre propre autorité. Mais nous n'avons pas encore modifié ce nom, nous continuons à les appeler ainsi, mais elles ne sont pas officielles.

*Quel fonctionnement ont les autorités traditionnelles et comment interagissent-elles avec celles que vous appelez constitutionnelles ?*

Les autorités constitutionnelles sont appelées ainsi, mais lorsqu'elles sont élues, c'est le conseil municipal qui convoque les agents municipaux des 31 communautés. Alors les agents municipaux, c'est-à-dire le conseil municipal, convoquent toujours une réunion extraordinaire pour que les bases d'appui, les *compañeras* et les *compañeros* participent à l'élection des nouveaux membres du conseil autonome. Quand chaque communauté et chaque endroit nomment leur représentant, ils désignent en fait une personne qui se rendra à la commune et c'est là que sont alors désignées les personnes qui seront conseillers. L'ordre du jour est établi en réunion ordinaire et envoyé au chef-lieu.

Avant, les autorités dites constitutionnelles, comme disent les *compañeros*, étaient formées par le conseiller, l'administrateur, le premier régisseur, les régisseurs. Toutes étaient appelées autorités « constitutionnelles ». Il y a aussi des autorités traditionnelles qui s'occupent de la culture, qui s'occupent de désigner les responsables des fêtes traditionnelles. Ce sont celles qui sont appelées autorités « traditionnelles ». C'est cette année que cette idée a changé, les *compañeros* et *compañeras* de chaque communauté ont nommé leurs autorités dans toute la commune, et donc l'élection se fait normalement au chef du lieu.

C'est toujours comme ça, mais quand les *compañeros* de chaque communauté nomment une personne ils l'envoient à la commune et une fois là-bas, les personnes nommées se présentent, et là est élue la personne qui va être conseiller ainsi que les membres des autorités, ceux que nous appelons l'administrateur communal, le premier régisseur. Ces autorités travaillent ensemble et non de manière séparée. Pour la charge de juge il y a deux juges communaux, un suppléant et la personne à charge ; eux

s'occupent de résoudre les problèmes qui existent dans chaque communauté. Ce qui ne peut se résoudre au niveau de la communauté est transmis à la commune.

C'est ainsi que les autorités sont formées, mais cette idée vient tout juste de changer. Parmi tous ceux qui en sont capables, la commune cherche un conseiller qui peut exercer ces fonctions, mais comme je vous l'ai dit, il y a toujours des problèmes, des erreurs au chef-lieu de San Andrés, mais ils se règlent comme dans chaque commune.

*S'il y a une fête traditionnelle au village, est-ce qu'il y a un lien entre les autorités traditionnelles et constitutionnelles, est-ce qu'elles se mettent d'accord pour l'organisation de la fête ?*

Les Conseils autonomes, avec leurs membres respectifs, s'organisent pour voir comment faire leur travail et les autorités traditionnelles, comme nous les appelons, se chargent de chercher les personnes responsables de l'organisation des fêtes traditionnelles. Il y a des maires, un gouverneur et des régisseurs, ils se chargent de chercher les personnes qu'ils veulent pour être les sergents. Ce sont des fêtes traditionnelles, c'est de ça dont se chargent les autorités traditionnelles. Par contre, les autorités que nous appelons constitutionnelles, le conseiller et les régisseurs, ne savent pas très bien comment s'organise une fête traditionnelle. C'est pour cette raison qu'il y a des autorités traditionnelles qui s'en occupent, parce qu'il y a une façon particulière de parler, une façon de penser, une façon de prier et les autorités traditionnelles savent bien comment cela se fait. Par contre les conseillers ne le savent pas, comme moi je ne le sais pas non plus, mais les autorités traditionnelles le savent. Elles s'en chargent, parce qu'elles savent bien comment s'exprimer et comment parler.

## **Explications sur la manière dont les autorités traditionnelles et autonomes sont élues dans la Zone Altos.**

Dans notre autonomie il y a différentes manières d'élire nos autorités. Je vais vous donner un exemple. Il y a quelques années, dans la jungle, dans la zone frontalière et la zone tzeltale, les autorités voulaient devenir des communes autochtones, c'est-à-dire que selon leurs croyances, elles voulaient se séparer de la manière dont les choses étaient structurées par la religion catholique, où il y avait des missionnaire et des diocèses. C'est ce que les *compas* de la zone frontalière et de la zone tzeltale voulaient faire, ils voulaient s'éloigner de ce modèle en tant que rebelles, en tant que communes autonomes rebelles. Comme cette idée de changer la façon de travailler pouvait provoquer des problèmes, car nous allions enlever son travail au diocèse, nous avons dit aux *compas* : « Non, nous n'allons pas décider de l'orientation des croyances religieuses. Nous n'allons pas pouvoir le faire, car il y a des catholiques, des presbytériens, des charismatiques, des témoins de Jéhovah, et bien d'autres encore. »

Bon, dans ce cas-là, les *compas* n'ont pas fait de difficultés pour abandonner cette idée. Dans cette zone, il y a des autorités qui s'appellent « constitutionnelles ». Ce mot sonne comme si elles étaient du mauvais gouvernement, mais non, ce sont bien des *compañeros* ; simplement nous utilisons toujours ce mot-là. En fait, nous, les zapatistes, luttons-nous pour le socialisme ? Pour quoi luttons-nous ? Nous disons : nous ne savons pas si nous luttons pour le socialisme, mais ce que nous savons, c'est que nous voulons la terre, la santé, un toit, l'éducation, la liberté, la justice, la démocratie. Nous ne savons pas si cela s'appelle socialisme ou paradis. Mais peu importe le nom, ce qui nous importe c'est que nos treize demandes soient satisfaites.

Cependant, les *compañeros* de cette zone sont en train de changer ce nom de « constitutionnelles », parce qu'il y a eu des problèmes. Par exemple : dans le chef-lieu de San Andrés, il y a d'une part le gouvernement officiel, c'est-à-dire le président municipal du système du mauvais gouvernement et, au même endroit, il y a d'autre part le gouvernement rebelle. La maison est donc divisée en deux : d'un côté le gouvernement constitutionnel du pouvoir officiel et, de l'autre côté, le gouvernement rebelle.

Or les présidents municipaux du gouvernement officiel se mettent à dire : « Pourquoi les zapatistes viennent-ils profiter de la fête s'ils ne coopèrent pas ? »

Et les *compas* se sentent obligés de répondre : « Bon, nous devons apporter quelque chose ».

Et le Conseil Municipal Autonome apporte donc quelque chose, mais il dépense beaucoup trop, rien que pour la fête, le divertissement, la grande roue et tous ces trucs-là. Parce que c'est comme ça que les autorités officielles font la fête. Et le Conseil Autonome dépense aussi.

Il y a eu un autre problème à San Andrés, du fait que le parc est partagé entre la commune autonome rebelle et le président municipal officiel. Le gouvernement officiel voulait aménager le parc pour qu'il soit tout joli. Or, comme les bases d'appui se promènent aussi dans ce parc, il a obligé les *compas* à coopérer. Du coup, ils ont dépensé des millions de pesos dans ce parc, seulement pour qu'il soit joli.

Un autre problème est alors survenu. La fête est très belle, le parc est très beau, mais en plus il y a des *priistes*, des *panistes*, des *perredistes* qui, pour trouver une solution à leurs problèmes, se rendent au Conseil Autonome Rebelle, viennent voir les *compañeros* qui sont déjà en train de dépenser, à cause des autres, le peu dont ils disposent en tant que zapatistes. Le jour est alors arrivé où les *compañeros* ont dit :

- Nous n'avons plus rien. Qu'allons-nous faire ?

- Où avez-vous dépensé tout ce qu'il y avait ? - leur demande-t-on.

- Eh bien, beaucoup de frères *priistes*, *panistes* et *perredistes* sont venus nous voir et nous avons dépensé l'argent pour résoudre leurs problèmes.

Le résultat est que les *compas* zapatistes sont en difficulté mais là, il n'y a pas moyen de bouger le conseil municipal. Nous avons alors dit que nous allions prendre de la distance sans pour autant cesser de nous soucier des gens, qu'ils soient du PRI ou du PAN. Mais nous avons demandé aux *compas* de donner la priorité aux *compañeros*, et de dire aux frères officialistes :

- Allez voir votre gouvernement.

- Mais il ne nous résout rien.

- À quoi sert alors votre gouvernement ? Vous voyez qu'il ne sert à rien.

San Andrés est donc dans ce processus-là, et ce n'est pas si facile, pas autant que de donner un ordre militaire, au vu des croyances des *compas*. Il va falloir qu'ils réfléchissent à la manière de rester ensemble sans y perdre, même s'ils ne savent pas encore comment. En ce moment il y a les autorités traditionnelles et les autorités constitutionnelles. Comment vont-elles rester unies et comment vont-elles s'appeler ? Je n'en sais rien. C'est ça la question. En tout cas il y a des choses qui sont en train de changer.

Je vais vous donner un autre exemple de choses qui sont en train de changer, concernant les régisseurs, qu'il s'agisse du premier ou du suppléant. Les régisseurs font partie des autorités. Avant, si un régisseur devait quitter son poste, il lui incombait de chercher quelqu'un pour le remplacer. Comme il s'agit d'une autorité traditionnelle et que tout le monde le connaît, quand il voulait se faire remplacer par quelqu'un il allait le chercher chez lui. Celui-ci disait :





- Le régisseur vient chez moi, il va me nommer - et il ne sortait pas de chez lui.

Le *compa* ne voulait pas voir le régisseur parce que celui-ci allait lui dire : « C'est à toi de me remplacer ».

Pour éviter que ça se passe ainsi, le régisseur cherche un jeune et lui demande d'aller à la maison de celui qu'il a choisi comme successeur. Et c'est le jeune qui y va et qui parle. Mais ensuite le régisseur passe à son tour, car le jeune n'était qu'un appât. Comme le *compa* et le régisseur sont tous les deux zapatistes, ce dernier dit :

- Compañero, je vois que maintenant c'est ton tour - et le *compa* doit accepter car il a laissé le régisseur parler.

C'est de cette façon-là que, avant, les autorités traditionnelles nommaient leurs remplaçants. Maintenant ça a changé, car nous sommes en train de comprendre ce qu'est la démocratie. Cela, c'est la manière traditionnelle, mais il y a des choses traditionnelles qui sont de bonnes choses, que nous devons ne jamais perdre et il y a des choses traditionnelles dont nous devons comprendre qu'elles ne marchent pas. Nous, en tant qu'indigènes, nous continuons à croire par exemple dans le *nahual* ; il y a des *compañeros* qui disent que leur *nahual* est un tigre, un chat, un *benzulul*, un lézard, il y a ceux qui le croient toujours ; mais nous sommes en train de comprendre que tout cela est une sorte de conte.

C'est ce qui est en train de se passer avec les *compas* de *Los Altos*, car là-bas les *compas* sont plus attachés à leur culture, à leur tradition. Ici, on voit bien que quand les *compas* doivent expliquer, clarifier quelque chose dans leur propre langue, ils ont les idées claires ; mais que quand il leur faut s'exprimer en castillan, ça devient compliqué pour eux. Ainsi sont les choses mais, oui, il est important de clarifier les choses ensemble pour que nous comprenions comment cela se passe dans chaque zone, et quelle est la meilleure façon de tenir compte des *compañeros* et *compañeras* dans les villages.

## Gonzalo (Ex-Juge)

À San Andrés, ici dans la zone de *Los Altos*, quand la commune a été créée, au début nous avons presque copié la structure officielle, il y avait confusion. Mais actuellement ça change, nous n'allons plus mentionner le mot « constitutionnelle », nous parlons plutôt du Conseil Autonome.

Auparavant, l'idée que nous avions des autorités constitutionnelles était celle-ci : il y a un conseiller, un administrateur, un régisseur, des juges. C'était sur ces différents mandats qu'étaient fondées nos autorités municipales autonomes. Mais il faut comprendre qu'ils n'étaient pas séparés les uns des autres ; leurs titulaires travaillaient et gouvernaient collectivement, ils faisaient leurs travaux collectifs même si chacun avait sa fonction propre.

Les autorités traditionnelles ne célèbrent pas la fête, mais leur devoir est simplement de nommer les *compañeros* pour les charges traditionnelles, c'est leur fonction en tant qu'autorités traditionnelles de nommer le *compa* qui se charge d'organiser la fête. Mais tous travaillent collectivement, quand il y a des problèmes, quand il y a des projets ; ils travaillent toujours ensemble, c'est comme ça que ça se passe dans la commune de San Andrés.

C'est une des différences qu'il y a à San Andrés. Une autre différence est qu'il y a deux autorités au chef-lieu. Les autorités autonomes continuent de gouverner depuis la présidence municipale, la mairie, qui a été prise en 1995. C'est la seule commune dans *Los Altos* qui continue de gouverner comme ça. Dans d'autres communes, les *compas* ont essayé d'occuper les installations des présidences municipales ou d'y faire une place pour les autorités autonomes, mais ils ont été expulsés. Il n'y a que San Andrés qui

continue à résister et à gouverner ainsi, depuis le chef-lieu lui-même.

Il y a eu - comme nous l'avons déjà mentionné - le problème du parc. Car les autorités officielles, qui se trouvent en face, ont commencé à mettre la pression sur le gouvernement autonome concernant ce parc. Il y a eu beaucoup de problèmes, le parc était rempli de boutiques ambulantes et de déchets. Un *compa* ex-conseiller a commis alors une erreur, il s'est trompé, puisqu'il a pris la décision lui-même concernant la construction du parc, sans prendre en compte l'avis du village, sans se soucier des nécessités prioritaires. Et il a commencé à dépenser l'argent ; il a même réussi à obtenir un appui du conseil autonome.

Bien sûr il y a eu un temps de pure bataille entre le gouvernement officiel et l'autonome, mais ils ont réussi à parvenir à un accord : que le parc se fasse. Le problème fut donc que les sept principes n'avaient pas encore été bien compris, puisque le conseil autonome lui-même avait pris la décision de faire ce parc alors que l'organisation nous indiquait que cela ne nous convenait pas, qu'il ne s'agissait pas d'une nécessité prioritaire de nos villages. Il a été dépensé énormément d'argent dans ce foutu parc, en plus ils ont fait du luxe.

L'erreur qui a été commise par le conseil autonome a été relevée et le conseiller fautif a dû partir, quitter ses fonctions. Il a mal fait son travail, il n'a pas tenu compte de la nécessité prioritaire de nos villages. La sanction qu'il a reçue n'est toujours pas levée aujourd'hui, alors même que deux conseils autonomes ont passé. Le conseiller qui a commis cette erreur continue à être privé d'aide pour ses projets s'il en a besoin. Quatre années plus tard, ce conseiller attend encore que soit levée sa sanction.

Voilà donc le problème qui a eu lieu à San Andrés, nous vous en parlons parce que cela montre ce qui se passe quand on pense savoir quelle est la priorité. Nous avons un parc, mais un parc ne se mange pas, et ici dans *Los Altos* s'il n'y a pas de quoi obtenir notre maïs, les gens vont mourir de faim. Et le parc est un luxe, ce n'est pas bien. Nous en parlons franchement pour éviter que ça ne se reproduise dans d'autres *caracoles*.

Il y a eu d'autres problèmes là-bas. Par exemple, un conseiller a accepté un peu d'appui, mais provenant du gouvernement officiel qui s'était infiltré. Il a accordé sa confiance à un curé qui disait : « Nous sommes avec vous », il a alors reçu un don, un appui, mais du gouvernement officiel. Quand cela s'est su, ce conseiller est parti, il a dû quitter sa fonction. Il est tombé parce qu'il avait accepté les miettes du mauvais gouvernement. Voilà ce qui s'est passé à San Andrés.

Ici dans *Los Altos*, c'est différent, mais on avance. Par exemple, sur la question des élections on avance. Cela ne se passe plus comme avant, quand chaque communauté proposait son candidat. Maintenant tous ensemble on organise une assemblée. Avant seuls les cinq premiers membres des autorités municipales étaient nommés : conseiller, syndic, régisseur et cinq juges. C'est comme ça que ça se faisait à San Andrés. Maintenant ce n'est plus comme ça, car nous devons comprendre ce qu'est la démocratie. Maintenant ce sont les villages eux-mêmes qui proposent à l'assemblée les conseillers et les autorités qui vont rester.

Dans d'autres communes de notre zone, c'est depuis le début que les autorités sont nommées en assemblée. Les propositions de chaque communauté sont présentées à l'assemblée et celle-ci décide de la charge qui correspond à chaque *compañero*. C'est pourquoi nous avons compris ici dans *Los Altos* qu'il y a des choses mal faites, et que nous sommes en train de tromper la société civile nationale et internationale quand ils viennent nous voir et nous demandent comment nous sommes élus, et que nous répondons : « démocratiquement dans une assemblée ». Car non, ce n'était pas comme ça dans toutes les communes. Mais maintenant les choses sont en train de changer.

Nous avons dit qu'il y avait des choses mal faites, qu'il fallait les changer. Aujourd'hui nous changeons donc un peu plus chaque fois, pas à pas. Si nous avons échoué, nous avons échoué depuis le début, mais nous nous rendons compte des pas que nous pouvons faire. Voilà ce qu'il en est pour San Andrés. Mais dans les autres communes aussi ils sont en train de réfléchir à la manière de procéder aux élections, de nommer les autorités.

## Relation avec d'autres organisations

Patricia (Ex-membre du Conseil de Bon Gouvernement. MAREZ Magdalena dela Paz)

Le Conseil de Bon Gouvernement de la zone de *Los Altos* de Chiapas a des liens solidaires avec d'autres organisations nationales et internationales qui viennent nous rendre visite, pour partager les modes et expériences de vie dans leurs pays, et pour que nous nous soutenions moralement les uns les autres. Il y a aussi des groupes et des organisations qui nous apportent un petit soutien économique.

Il y a des organisations solidaires qui nous soutiennent depuis leurs pays, à travers des rassemblements, manifestations, blocages, etc. Il y a aussi un autre type de relation qui s'établit entre les autorités municipales autonomes et ceux et celles qui nous rendent visite, car il y a des personnes qui viennent et demandent au Conseil de Bon Gouvernement l'autorisation de visiter certaines communes autonomes.

Des personnes qui n'appartiennent à aucune organisation nous rendent aussi visite, ce type de relation est très important pour nous, pour notre lutte zapatiste. Car quand ils nous disent que notre lutte est la leur, qu'ils nous prennent comme exemple pour pouvoir commencer à s'organiser dans leurs pays ou dans d'autres endroits de notre pays, cela est une force pour notre organisation.

Cette forme de lien avec d'autres personnes et d'autres organisations nous a permis d'avancer dans notre lutte. Le mauvais gouvernement n'a pas pu nous exterminer car il sait que notre lutte s'étend à d'autres lieux et qu'il y a des organisations qui sympathisent avec nous.

Ici dans le *Caracol* II d'Oventic, arrivent des visiteurs d'autres pays, et des nationaux aussi. Beaucoup viennent uniquement pour visiter le *caracol*, le connaître, mais quelque-uns, certaines personnes qui passent, laissent un petit don, veulent soutenir le village. Ces petits dons sont laissés au Conseil de Bon Gouvernement et même s'ils sont petits, pour chaque don, nous faisons un reçu et des copies ; le reçu est envoyé par la commission de vigilance, une copie est envoyée aux *compañeros* du CCRI, une autre à la personne qui a fait le don, et le reçu original reste au Conseil de Bon Gouvernement.

Les dons recueillis sont gérés par le Conseil de Bon Gouvernement. Ces dons sont utilisés pour diverses dépenses du *caracol*, c'est comme cela que les dons sont utilisés, mais il s'agit de petits dons, il n'y a pas beaucoup, selon ce qu'ils veulent laisser, 40, 50, 100 pesos. Mais le Conseil de Bon Gouvernement n'est pas le seul à être au courant de ce qui est dépensé ; chaque mois le Conseil de Bon Gouvernement fait un rapport, les 28 membres chargés de faire ce rapport se réunissent, y compris plusieurs *compañeros* du CCRI, et tous ensemble réunis, ils vérifient comment les dons recueillis par le Conseil de Bon Gouvernement sont dépensés dans le *caracol*, ou bien comment le Conseil de Bon Gouvernement les gère.



# Territorialité

Alfredo (Ex-membre du Conseil de Bon Gouvernement. MAREZ San Pedro Polhó)

En tant que gouvernement autonome de la zone de *Los Altos* de Chiapas, nous savons que nos bases d'appui se répartissent sur 24 communes, parmi lesquelles il y a sept communes autonomes et 17 communes officielles. Nous gouvernons une centaine de communautés, et nous vous mentionnons les communes autonomes suivantes :

La commune autonome San Andrés Sakamchen de los Pobres formée par N communautés, avec 45 agents municipaux et une commission des biens communaux avec ses douze membres.

La commune autonome San Juan de la Libertad formée par N communautés. Il y a quinze agents municipaux autonomes et six commissaires autonomes.

La commune autonome San Pedro Polhó est formée de N communautés, 38 agents municipaux, et une commission des biens communaux avec ses douze membres .

La commune autonome Santa Catarina est formée par N communautés, 25 agents municipaux, ici ils n'ont pas de commissaire.

La commune autonome Magdalena de la Paz est formée par N communautés, dix agents municipaux, deux commissions aux biens communaux avec huit membres et une commission ejidale avec ses six membres.

La commune autonome 16 de Febrero est formée par N *ejidos*, 37 agents municipaux et neuf commissaires *ejidales*.

La commune autonome San Juan Apóstol Cancun est formée par N communautés, 17 agents municipaux et une commission de biens communaux avec ses six membres.

Pour les sept communes autonomes, nous avons N communautés, 189 agents autonomes et 41 commissaires.

Par ailleurs, il y a les communes qui n'appartiennent à aucune commune autonome telles que : Huitiupán, Jitotol. Chamula. Zinacantán, Tenejapa, Sitalá, Chilón, San Cristóbal, Teopisca, Las Rosas, Carranza, Simol. Tuxtla Gutiérrez, Amatenango del Valle, Mitontic, Suchiapa, Socoltenango, Bochil, Villa de Acala, Chalchihuitán, Cintalapa et Duraznal.

Dans la plupart des communes officielles citées, il n'y a pas d'autorités autonomes, et seules quelques-unes ont des agents autonomes telles que Chalchihuitán, Zinacantán, San Cristóbal et Sitalá.

Dans ces communes officielles, il y a aussi des communautés où nous avons des *compañeros* et *compañeras* zapatistes. Il est clair qu'il existe des communautés où il y a très peu de bases d'appui zapatistes, parfois il s'agit seulement d'une famille, mais il y a quand même la présence zapatiste, toutes ces communes font donc partie de notre territoire et il est de notre responsabilité de veiller sur toutes les communautés zapatistes qui sont dans ces communes.

## Questions

*Parmi les autorités des villages, les agents et les commissaires, y a-t-il des hommes et des femmes ou bien y a-t-il seulement des *compañeros* hommes ?*

Dans cette zone il y a des *compañeras* aussi, elles commencent tout juste car nous les *compañeras*, nous n'avons pas l'habitude d'avoir des responsabilités, mais oui, nous sommes en train d'avancer à ce niveau.

*S'ils ont un problème dans leurs villages, comment les *compañeros* qui n'appartiennent pas à la commune autonome font-ils pour le résoudre ?*

Eh oui, nous nous faisons du souci pour les *compañeros* qui habitent dans les communes officielles. Mais même si, là où ils sont, les bases d'appui ne sont pas majoritaires, les *compas* restent fermes dans la lutte. S'ils n'ont pas de communes autonomes, c'est parce que les bases d'appui ne sont pas majoritaires dans ces lieux et que, d'autre part, ce sont des endroits très retirés. D'autres problèmes viennent des agissements des partis politiques dans ces lieux. Il y a de plus en plus de provocations de leur part, ils causent beaucoup de problèmes dans ces régions-là.

Certains *compañeros* qui habitent dans les communes officielles ont déjà leurs agents, leurs juges, leurs commissaires, ils ne font pas partie d'une commune autonome, n'ont pas de Conseil Autonome, ils font partie d'une région mais sans avoir une commune autonome. Quand il y a un problème les *compas* essaient de le résoudre sur place, avec leur agent, avec leur commissaire, ils essaient de le résoudre dans leur communauté, mais dans le cas où ils ne trouvent pas de solution, alors ils viennent demander conseil directement au Conseil de Bon Gouvernement.

Parfois, je crois que tout le monde a commencé comme ça, les *compañeros* qui n'ont pas de commune autonome sont soutenus au niveau régional, par les responsables régionaux. C'est clair qu'ils ne sont pas des autorités en tant que telles, mais en attendant d'avoir un conseil autonome, une autorité directe, ils peuvent se charger de résoudre les problèmes en demandant l'avis, le soutien des responsables régionaux.

*Les *compañeros* qui n'ont pas encore leurs communes autonomes, participent-ils dans d'autres communes autonomes ?*

Non, ils ne participent pas dans d'autres communes autonomes parce qu'ils ont leurs propres réunions, coopérations, commissions, ils doivent coopérer dans leur région.

*Ceci veut dire que les *compañeros* participent dans la commune officielle ?*

Ils ne participent plus dans les communes officielles, eux participent dans leurs régions.

# Devoirs des gouvernements autonomes

Víctor (Ex-membre du Conseil de Bon Gouvernement. MAREZ San Juan Apóstol Cancuc)

Dans notre zone de *Los Altos* du Chiapas, la majorité de nos communautés zapatistes ont leur agent autonome et leurs commissaires autonomes, qui sont les autorités directes de la communauté. Ces instances se chargent de résoudre les problèmes de la communauté. Le commissaire autonome se charge de régler les problèmes agraires dans les communautés. Si ces instances de gouvernement ne trouvent pas de solution à un problème, elles se déplacent vers la commune autonome à laquelle elles appartiennent. Les autorités autonomes de la commune font tout leur possible pour résoudre le problème, mais si elles n'y arrivent pas, elles se déplacent jusqu'au Conseil de Bon Gouvernement, qui est la dernière instance du gouvernement autonome.

Les communes autonomes ne se chargent pas uniquement de régler les problèmes, elles se chargent aussi de contrôler toutes les communautés qui en font partie. Une autre de leurs fonctions est de veiller ou de contrôler tous les secteurs d'activités qui existent sur leur territoire. Lorsque nous voyons qu'il y a besoin de faire des réunions avec le personnel des différents domaines de travail, nous le faisons. Mais seulement lorsque c'est nécessaire.

Un de nos devoirs en tant que Conseil de Bon Gouvernement est de nous occuper de tous les problèmes qui sont soumis à notre bureau par les autorités municipales autonomes et de faire tout notre possible pour les résoudre. Nous faisons aussi des dénonciations publiques quand il y a des agressions, des attaques et des provocations des partis du mauvais gouvernement contre nos bases d'appui zapatistes.

Lorsque des communautés zapatistes qui n'appartiennent à aucune commune autonome ne trouvent pas de solution à leurs problèmes, les agents et les commissaires autonomes de ces communautés ont recours directement au Conseil de Bon Gouvernement pour trouver une solution à leurs problèmes.

En tant que gouvernements autonomes nous avons sous notre responsabilité la coordination des différents domaines de travail dans notre zone de *Los Altos* de Chiapas. Pour cela, nous avons fait plusieurs réunions avec les coordinateurs et les coordinatrices généraux intervenant dans les différents domaines de travail : santé, éducation, agroécologie, « Promedios », radios communautaires... Le résultat des réunions a permis de partager les expériences de travail, les difficultés, les besoins et les rêves retrouvés dans chaque domaine de travail. Nous pensons que ceci est un moyen de coordonner les domaines de travail.

Dans ces réunions-là nous avons pensé de façon collective à la nécessité de faire des rassemblements dans les différentes régions zapatistes. C'est pourquoi nous, en tant que Conseil de Bon Gouvernement, nous participons à ces différents rassemblements, de même qu'y participent la coordination générale des différents domaines, ainsi que des membres du CCRI. Tout ceci dans le but d'expliquer et de faire comprendre l'importance des différents domaines de travail dans la lutte zapatiste et la relation qui existe entre eux tous, le fait que cela constitue les bases principales de la construction de notre autonomie. Mais nous sommes conscients que nous avons encore du travail à faire pour que nos villages prennent davantage conscience de notre lutte. Car nous n'avons pas fait d'autres rassemblements et de réunions pour promouvoir le travail collectif et politiser les autres domaines de travail, telles que les petites coopératives d'artisanat, les coopératives de café.



Comme il est de notre devoir de nous coordonner avec les Communes Autonomes Rebelles Zapatistes (MAREZ), nous avons eu des réunions avec les autorités autonomes des différentes communes pour leur expliquer l'importance des travaux. Même si nous n'avons pas un plan défini pour poursuivre cette façon de travailler, nous sommes conscients que nous devons continuer à nous réunir pour renforcer encore plus les communes autonomes.

Nous, en tant que Conseil de Bon Gouvernement, nous n'avons pas encore réuni les agents et les commissaires autonomes de toutes les communes zapatistes de notre zone, mais les différentes autorités autonomes, elles, ont fait des réunions avec eux à chaque changement des autorités municipales, pour les conseiller et leur expliquer leurs fonctions. Le Conseil Autonome et ses autres *compañeros* et *compañeras* réunissent toujours les agents et les commissaires autonomes pour les motiver et leur expliquer la politique afin qu'ils aillent de l'avant dans leurs travaux.

Les communautés qui n'appartiennent à aucune commune autonome n'ont pas d'autorité municipale autonome qui fasse un travail de coordination. Nous, en tant que Conseil de Bon Gouvernement, nous n'avons pas fait de réunions avec elles et c'est une erreur de notre part. C'est au travers de réunions régionales ou locales que nous avons travaillé avec elles. Dans ces communautés, à chaque fois qu'il y a des problèmes sociaux ou agricoles qu'elles ne peuvent pas résoudre, elles se rendent directement au Conseil de Bon Gouvernement. C'est de cette manière que nous travaillons avec elles.

Abraham (Membre du Conseil de Bon Gouvernement. MAREZ San Juan de la Libertad)

Une autre de nos obligations, en tant que gouvernement autonome, soit au niveau du Conseil de Bon Gouvernement, soit au niveau des communautés, est de promouvoir la participation des *compañeras* pour qu'elles prennent des responsabilités dans notre lutte. Cependant, nous avons eu peu de résultats à ce propos car les *compañeras*, de par elles-mêmes, ne prennent pas d'initiatives du fait des coutumes vécues depuis de nombreuses années. Cela rend difficile la participation des *compañeras* aux autorités civiles, en tant qu'agents, commissaires. Dans les communes autonomes et dans le Conseil de Bon Gouvernement, il y a quelques *compañeras*. Dans certaines communes autonomes leur participation a été promue au niveau de la direction politique régionale et locale, et au CCRI, car notre organisation a effectivement besoin de leur participation.

D'autre part, notre travail en tant que gouvernement autonome consiste aussi à rechercher des solutions pour conforter la situation des personnes qui offrent leurs services de façon permanente. Nous n'avons pas trouvé de solutions pour soutenir directement les *compañeros* et *compañeras* qui travaillent de façon permanente dans les domaines de la santé, de l'éducation. Dans le domaine de la santé, nous apportons un petit soutien économique, mais seulement au niveau de l'alimentation du personnel. Pour les autres besoins, les solutions sont apportées de façon collective et individuelle, les villages ont aussi apporté un soutien, même minime, au niveau alimentaire. Dans les micro-cliniques qui se trouvent dans quelques communautés zapatistes, les promoteurs et promotrices de santé sont soutenus un peu par les villages, pour l'alimentation.

En tant que Gouvernement Autonome, nous n'avons pas trouvé de solutions pour soutenir de manière directe les promoteurs et promotrices du système éducatif autonome. Dans les écoles primaires rebelles autonomes zapatistes qui se trouvent dans les différentes communautés zapatistes de la zone de *Los Altos* de Chiapas, les moyens trouvés pour répondre à certains besoins viennent du soutien apporté par le village où ils travaillent. Maintenant, dans le *caracol*, il y a l'école secondaire autonome qui couvre toute la zone de *Los Altos* ; or, nous n'avons pas trouvé non plus de solution pour soutenir directement les promoteurs et promotrices qui offrent leurs services ici. Le peuple ne les aide quasiment pas, le seul

soutien qu'ils reçoivent pour certains de leurs besoins vient du Centre de langues.

Le Centre de Langues est un lieu où les personnes d'autres pays et de notre pays viennent pour suivre des cours de castillan et de tzotzil, en échange de quoi ils laissent une petite contribution économique. Les promoteurs et promotrices d'éducation eux-mêmes se sont organisés collectivement pour faire quelques travaux collectifs afin de subvenir à leurs besoins personnels. Eux-mêmes travaillent leurs champs collectivement, gèrent leurs épiceries collectives et ils ont leurs propres poulaillers collectifs ; ces travaux-là sont faits sans le soutien du village. De cette façon, les promoteurs et les promotrices d'éducation secondaire ont couvert certains de leurs besoins et sont en train de résister tout en développant les travaux collectifs.

Le Conseil de Bon Gouvernement, ne soutient pas l'école secondaire qui est ici, car elle ne gère ni les projets ni les ressources. Les promoteurs d'éducation recherchent eux-mêmes les moyens de subsister et d'accomplir leurs tâches ; même si nous voulons les soutenir, nous ne savons pas encore comment faire. C'est uniquement dans le domaine de la santé que nous apportons un petit soutien, mais il ne s'agit pas de beaucoup parce que nous ne gérons pas les ressources. C'est comme cela pour tous les domaines de travail que nous avons ici au centre. Nous aussi en tant que membres du Conseil de Bon Gouvernement, nous amenons notre *tostada* et c'est ainsi que nous vivons.

Un autre de nos devoirs en tant que Conseil de Bon Gouvernement est d'organiser des réunions et des assemblées, mais nous ne l'avons pas fait. En revanche, nous avons rassemblé les bases d'appui dans toute la zone, à l'occasion d'anniversaires, ou d'événements culturels ou sportifs, ou quand nous devons transmettre un message. Nous n'avons pas organisé d'assemblée générale avec les bases pour traiter de sujets spécifiques, mais les autorités municipales, elles, si : elles convoquent les bases d'appui de leurs communes aux assemblées générales pour les dates importantes, ou pour résoudre certains problèmes municipaux, ou quand les rapports sont rendus, ou bien quand les nouveaux membres et autorités sont élus. Parfois, des assemblées sont convoquées par le biais des agents autonomes lorsqu'ils voient la nécessité de réaliser un travail de manière urgente.

Dans notre zone, dans nos villages zapatistes, les communautés se trouvent dans des endroits isolés. Parfois, nous faisons quatre ou cinq heures de voiture, notre territoire est très grand. Nous sommes en train de gérer 24 communes, ce *caracol* est très grand et en plus il est très peuplé, c'est pour cela que nous n'avons pas pu réunir toutes les bases d'appui. Les communautés et les régions qui n'ont pas pu encore créer leurs communes autonomes réalisent des rassemblements dès lors que, de façon interne, certaines communautés ont déjà nommé leurs agents autonomes, leurs commissaires autonomes, leurs juges autonomes. Ces autorités invitent les bases d'appui régionales et locales à participer aux assemblées et ce sont eux qui interviennent pour résoudre les problèmes de ces communautés.

Une autre de nos obligations en tant que Gouvernement Autonome est de travailler collectivement dans chaque instance du gouvernement. À ce propos, nous participons à chaque instance et la rivalité n'est pas permise, c'est-à-dire que tous les travaux que nous faisons, nous les faisons pour tous et toutes, c'est de cette façon que nous travaillons. Dans le Conseil de Bon Gouvernement, dans les communes autonomes, nous travaillons collectivement, personne ne dit : « je sais mieux », « je ne sais pas ». Non, nous travaillons ensemble, personne ne dit : « eh ben, je ne sais pas le faire ». Chaque membre fait ce qu'il peut jusqu'où il peut, et là où nous ne pouvons pas le faire, alors il y a d'autres *compañeros* qui le font.

En tant que Gouvernement Autonome, une de nos obligations est d'administrer avec sincérité et honnêteté toutes les entrées et les sorties de ressources économiques qu'il y a dans chaque instance du gouvernement, parce que tous les biens matériels qui existent sont pour tout le peuple. Le Conseil de Bon Gouvernement, ne gère pas n'importe comment les ressources données par les *compañeros* solidaires. Chaque instance de gouvernement dans les communes, dans le Conseil de Bon Gouvernement, fait son

rapport mensuel et les rapports nous les faisons bien détaillés ; même s'il s'agit de cinquante centimes nous le notons, pour pouvoir dire clairement où ont été dépensés ces cinquante centimes. C'est ainsi que nous faisons notre rapport, il n'est pas fait par un ou deux membres, mais par les 28 membres que nous sommes, nous nous réunissons tous et il y a aussi des *compañeros* du CCRI. C'est comme cela que nous travaillons, ici dans le *caracol*.

## Organisation du Gouvernement Autonome

Marta (MAREZ San Juan de la Libertad)

Dans la zone de *Los Altos* de Chiapas, en tant que gouvernements autonomes, nous avons une organisation interne. Les 28 membres du Conseil de Bon Gouvernement nous sommes organisés en interne pour pouvoir gérer les différents domaines de travail, tels que la santé, l'éducation, l'agroécologie, « Promedios », les radios communautaires, la réserve écologique de Huitepec, les ateliers de rebouteuses, d'herboristes et de sages-femmes. Chaque domaine de travail a sa commission propre, quelqu'un s'occupe de recueillir les informations sur les travaux collectifs et d'accompagner les réunions. Dans ce cas-là, nous disons clairement qu'il y a des moments où, oui, nous avons honoré nos obligations, et il y a des moments où nous n'avons pas réussi, pour diverses raisons. Cela peut être dû au fait que certains membres du Conseil de Bon Gouvernement habitent très loin du *caracol*, ou peut-être que certains d'entre nous n'ont pas encore compris l'importance de notre travail et de notre lutte.

Dans notre *caracol*, nous avons une commission de surveillance formée par des bases d'appui zapatistes de toute la zone, qui se chargent de vérifier l'identité des visiteurs nationaux et internationaux qui viennent au *caracol*. Elle est aussi informée des dons laissés au Conseil de Bon Gouvernement. Elle a commencé à fonctionner dès la création du Conseil de Bon Gouvernement en 2003. Le travail est mené par des équipes qui tournent chaque semaine. Chaque équipe est formée de cinq membres, même si parfois il y a des problèmes en raison des absences de personnes qui n'accomplissent pas leur tour.

Susana (MAREZ San Juan Apóstol Cancuc)

En tant que Gouvernement Autonome, nous avons suivi la recommandation du Commandement Général de former la Commission Générale de Vigilance ; ceci a été fait le 1er juillet 2012. Cette commission compte dix-huit personnes : bases d'appui, agents autonomes, commissaires autonomes et membres du noyau de résistance. Elle a été formée avec l'objectif de surveiller et de gérer l'administration économique et le bon fonctionnement du Conseil de Bon Gouvernement, les gouvernements autonomes municipaux et les différents domaines de travail tels que la santé, l'éducation, l'agroécologie, les différentes coopératives de zone. Ceci, afin d'informer les bases d'appui zapatistes du fonctionnement des gouvernements et de leurs domaines de travail respectifs. Par ailleurs, une commission pour la caisse d'épargne de la zone a été formée, elle est composée de treize membres, il s'agit des *compañeros* des différents domaines de travail. La fonction de cette commission est d'administrer la caisse d'épargne de la zone et de réfléchir aux investissements, même si en ce moment nous n'avons pas trouvé la manière d'investir notre épargne.



## Questions

*Y a-t-il deux commissions de vigilance dans la zone ?*

Il y a en premier lieu la commission de vigilance que nous avons formée en 2003, c'est-à-dire dès que le Conseil de Bon Gouvernement a commencé à travailler. Il y a ensuite une autre commission qui s'appelle « Commission Générale de Vigilance » qui a été formée suite aux recommandations du Commandement Général, c'est ainsi que cette commission a été formée.

*Vous avez parlé d'une épargne dans la zone. Comment a-t-elle été initiée ? Et d'où viennent les ressources ?*

L'année dernière, nous avons réuni tous les domaines de travail et nous avons analysé comment nous pourrions créer une caisse d'épargne. Dans tous les domaines, nous avons décidé que chaque domaine, selon ses possibilités, devait recueillir un peu d'argent. Ainsi les domaines de la santé, de l'éducation, les coopératives et le Conseil de Bon Gouvernement ont contribué à cette caisse d'épargne. Nous avons réussi à économiser un peu et puis, ensuite, cette année, nous sommes en train de recueillir les contributions des herboristes, des sages-femmes et des rebouteuses. Nous avons ainsi réussi à recueillir de l'argent et c'est pour cette raison que la commission d'épargne a été créée. Nous venons à peine de créer cette commission, pour l'instant nous ne savons pas comment nous allons investir cette épargne. La commission d'épargne analyse comment l'épargne va être administrée, nous ne savons pas encore comment l'administrer et comment la gérer.

Il y a trois domaines de travail spécifiques aux femmes : herboristes, rebouteuses et sages-femmes. Ces domaines de travail ont élaboré un projet qui concerne la clinique centrale, c'est-à-dire le domaine de la santé, dans lequel les trois domaines ont donc été intégrés. Pour ce projet un budget prévisionnel a été élaboré pour prendre en charge la nourriture à hauteur de cinquante pesos journaliers. L'atelier dure trois jours, donc l'alimentation revenait à 150 pesos durant la formation, en plus des frais de transport, budgétisés aussi, en fonction de la distance parcourue par les *compañeras*.

Après avoir fait le budget prévisionnel du projet pour toute la zone, toutes les autorités régionales, conseils autonomes ont réfléchi et vu la nécessité de créer une caisse d'épargne. Il a été accordé que l'argent ne devait pas être dépensé uniquement en alimentation, mais que chaque *compañera* devait apporter une contribution de dix pesos ; donc pour trois jours de formation cela faisait trente pesos versés pour chaque cours et chaque atelier. Selon la décision prise par l'assemblée des autorités, le reste de l'argent serait conservé dans la caisse d'épargne de la zone. Pour ce qui est du transport, il a été convenu que 50 % serait pris en charge par la caisse d'épargne de la zone et l'autre 50 % serait pris en charge par les villages. Donc cette autre moitié est conservée pour l'épargne de la région. Mais, pourquoi cela s'est fait ainsi ? Parce que nous avons constaté dans notre zone que le village est toujours en manque de ressources économiques quand il y a une mobilisation. C'est pour cela qu'il a été décidé de conserver comme réserve ce reliquat, et c'est ainsi que le fonds de soutien de la zone, a été créé, et c'est pour cela que la commission du fonds d'épargne a été formée.

Il y a deux ans, nous avons réfléchi à la façon de créer une caisse d'épargne pour la zone. Nous ne savons pas comment commencer à constituer un fonds, mais c'est la situation elle-même qui nous a obligés à y réfléchir. Presque tous les domaines de travail ont organisé des réunions à ce sujet, parce que chaque domaine de travail, la santé, l'éducation ou les coopératives, gérait un peu de ressources.

Nous sommes arrivés à la conclusion qu'il fallait apporter une contribution, selon la quantité d'argent gérée par chaque domaine de travail. Chaque domaine de travail a donc apporté sa contribution pour commencer la caisse commune d'épargne en cas d'urgence dans la zone. Nous avons commencé ainsi, mais à l'époque il n'y avait pas une commission spéciale pour cette caisse d'épargne. Il y a deux



mois, nous avons donc créé la commission spéciale pour gérer cette caisse d'épargne. Qui va la contrôler ? Qui va la gérer ? Nous n'avons pas encore un plan établi mais nous allons y réfléchir.

Et pourquoi n'y avait-il pas une caisse d'épargne dans la zone ou un travail collectif pour toute la zone ? Parce que nous n'avons pas trouvé les moyens, ni comment et où le faire. Car ici dans *Los Altos* de Chiapas, c'est très différent, nous n'avons pas les moyens de commencer à faire un travail collectif pour toute la zone et avoir ainsi une caisse d'épargne pour toute la zone. C'est un premier pas que nous avons fait avec les trois domaines de travail des femmes, cela a permis de constituer un apport pour toute la zone, et d'en donner une partie pour l'alimentation des *compañeras* pour chaque atelier, mensuel. Nous avons le projet de continuer à épargner et d'augmenter le fonds de la caisse d'épargne.



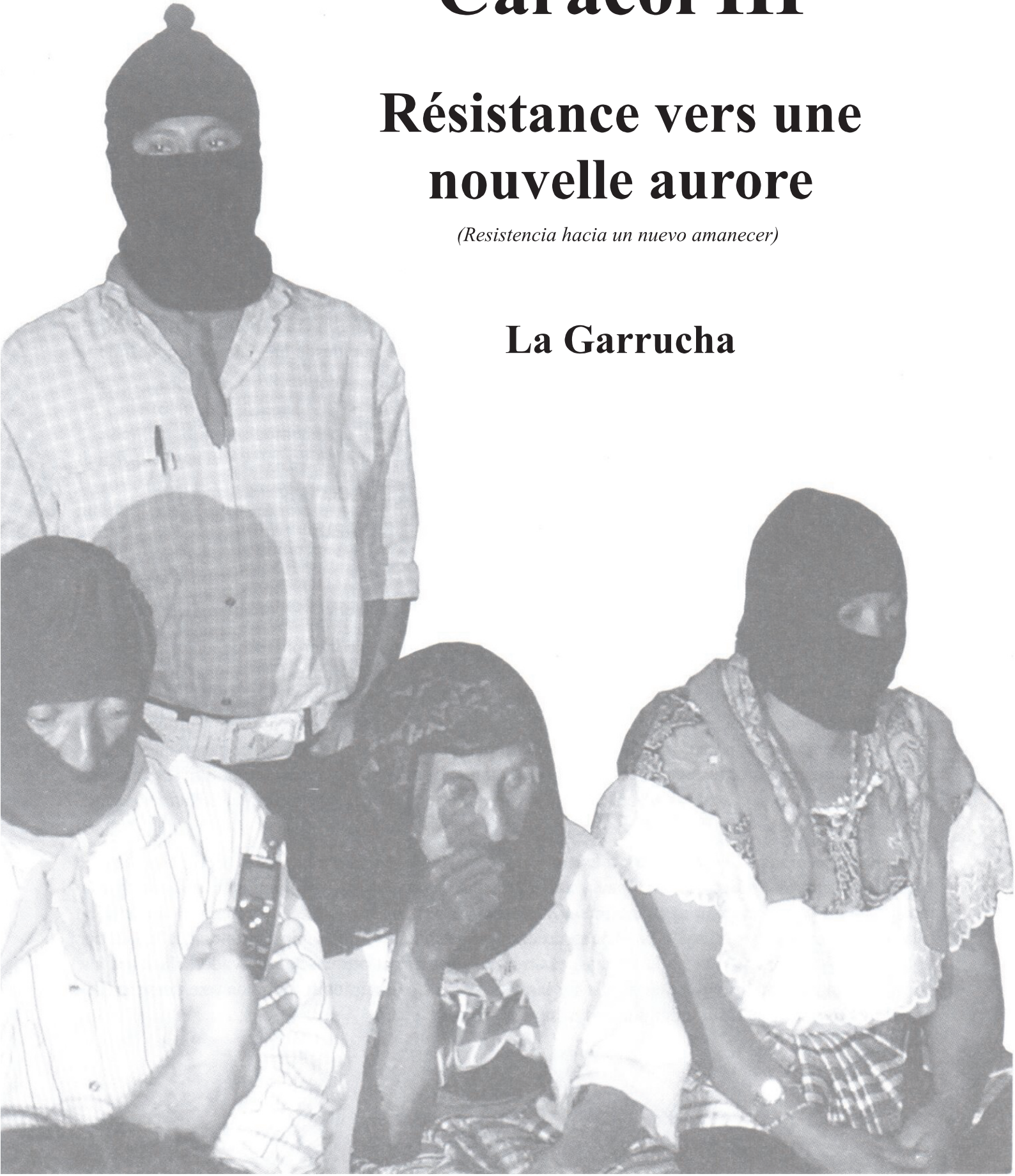


# Caracol III

## Résistance vers une nouvelle aurore

*(Resistencia hacia un nuevo amanecer)*

**La Garrucha**



# Introduction

Gabriel (Ex-membre du Conseil Autonome. MAREZ Francisco Villa)

En 1994, quelle a été la cause du soulèvement armé ? La cause en a été la domination, la marginalisation et l'humiliation, les injustices, les normes et les lois des mauvais gouvernements et des propriétaires terriens exploités. Avant, nos parents et grands-parents étaient tenus pour quantité totalement négligeable, ils souffraient et n'avaient pas de terre à travailler pour nourrir leurs enfants. C'est pourquoi les villages zapatistes ont commencé à s'organiser et à dire : « ça suffit, tant d'humiliation ». Alors ils ont pris les armes, peu leur importait de marcher de nuit, ou d'avoir faim. C'est comme ça que nous nous sommes formés, et nous avons vu qu'organisés, unis, nous pouvions et nous allions pouvoir bien davantage.

Ensuite, une fois passé le soulèvement de 1994, nous avons vu comment avancer pour former nos autorités autonomes dans chaque commune. C'est pourquoi nous sommes tous réunis ici pour discuter et partager la manière dont ont commencé à fonctionner nos gouvernements autonomes. Pourquoi je vous en parle ? Parce que je pense que c'est là que nous avons commencé, et de là que nous avons avancé jusqu'ou nous en sommes à présent.

## Formation des premières autorités autonomes

Pedro Marín (Ex-membre du Conseil de Bon Gouvernement. MAREZ Francisco Gómez)

Je vais vous raconter un peu comment nous avons commencé, comment nous nous sommes mis d'accord pour nommer les premières autorités. Le premier Aguascalientes s'est construit à Guadalupe Tepeyac : c'est là qu'a commencé le premier pas de notre organisation et de notre façon de faire valoir notre droit. Cet Aguascalientes, c'était un centre culturel, politique, social, économique, idéologique. Or Ernesto Zedillo, en le démantelant dans son offensive traîtresse contre nous, pensait en finir avec la politique de notre organisation. Mais sa politique s'est retournée contre lui puisque, dès cette même année 1994, il a été déclaré qu'on ferait cinq Aguascalientes de plus.

C'est en ce temps-là que dans les assemblées communautaires, dans les assemblées régionales, nous avons commencé à nommer des responsables et à décider de la manière dont nous allions gouverner nos communes, nos villages. La commune autonome, à laquelle nous appartenons, a été la première à choisir son siège. De ces assemblées est sortie la décision qu'il y aurait quatre communes autonomes : la nôtre est La Garrucha, les autres sont Las Tazas, Taniperla et San Salvador. Ce sont leurs noms officiels. Nous avons donc dit que ce seraient les sièges des communes autonomes, et nous avons commencé à leur chercher un nom.

La première commune autonome, qui était La Garrucha, a dit qu'elle allait s'appeler Francisco Gómez ; l'autre commune autonome, Las Tazas, s'est appelée San Manuel ; Taniperlas s'est appelée Ricardo Flores Magón ; San Salvador, Francisco Villa. Tous ces noms ont été choisis en l'honneur de



*compañeros* qui sont tombés. Francisco Gómez, que nous connaissons tous, est un *compañero* qui a donné sa vie pour notre cause, il est mort lors des combats à Ocosingo le 1er janvier 1994, c'est pourquoi la commune s'est appelée Francisco Gómez. L'autre commune s'est appelée San Manuel en l'honneur du *compañero* Manuel, fondateur de notre organisation. Ricardo Flores Magón, on sait aussi que c'est un militant social qui a déjà sa place dans l'Histoire. Et Francisco Villa, de même, c'est un révolutionnaire que nous connaissons tous.

C'est donc comme ça que se sont formées nos communes, et les décisions ont toutes été prises dans une assemblée communautaire. C'est dans l'assemblée régionale qu'on a choisi tous les noms de nos communes.

Griselda (Ex-membre du Conseil Autonome. MAREZ Francisco Gómez)

Ces quatre communes sont les lieux où se réunissent les autorités élues par les villages pour s'occuper des besoins des villages en résistance. Durant l'assemblée communautaire, les candidats sont élus. Les six premiers *compañeros* ont été choisis à la majorité des votes pour être des autorités autonomes pour chaque commune. Au cours de l'avancée de l'autonomie nous nous sommes rendu compte qu'il fallait élire plus de commissions, telle que la commission agraire, de juge civil, « honneur et justice ».

Rebeca (Ex-membre du Conseil de Bon Gouvernement. MAREZ San Manuel)

Quand les *compañeros* et les *compañeras* autorités ont été nommés nous avons travaillé collectivement, nous donnions notre avis ensemble avec nos *compañeros*, nous discutons, nous planifions le travail. Et nous avons travaillé avec détermination et conscience. Et nous savions bien que nous ne gagnerions pas d'argent, peu importe le sacrifice que nous avons fait en menant notre lutte. Avant nous n'avions même pas encore de soutien économique pour payer le transport, mais nous nous débrouillions pour aller jusqu'à notre siège. Nous avons accompli notre travail et continué à travailler en amenant notre propre nourriture, la tostada, le café, le sucre et le pinole. Ainsi nous faisons le travail, nous sortions de nos villages, même si nous n'avions pas d'argent pour payer le transport : nous marchions des heures et des jours pour arriver à nos sièges. Nous avons travaillé ainsi pendant les années où nous avons exercé les mandats assignés par notre village.

Artemio (Ex-membre du Conseil Autonome. MAREZ Ricardo Flores Magón)

Nous, qui avons participé à la troisième période du Conseil Autonome, travaillions aussi au Conseil de Bon Gouvernement. Nous avons donc eu deux mandats, parce que ici dans la zone nous avons une autre façon de travailler. Au début, en 96, quand les communes autonomes commençaient à démarrer nous avons eu beaucoup de problèmes, le gouvernement nous a beaucoup attaqués, il a démantelé une des communes autonomes, pas toutes. La commune de Ricardo Flores Magón a construit d'abord ses bureaux dans l'*ejido* Taniperla et le gouvernement avec les *priistes* nous a envoyé l'armée, la police, et a organisé des groupes paramilitaires pour démanteler et détruire nos bureaux. C'est comme ça que nous avons vécu la construction de notre autonomie.

Quand le gouvernement a démantelé la commune Ricardo Flores Magón, il pensait que tout était fini, il pensait que nous n'allions plus continuer à construire notre autonomie. Mais non, les choses ne se



sont pas passées comme ça, tout s'est organisé à nouveau : d'abord les autorités, tels le CCRI et le Conseil Autonome élu, nous nous sommes organisés à nouveau pour décider où nous allions placer le nouveau siège de la commune.

Et c'est comme ça que les autorités locales ont pris le contrôle de chaque communauté. Nous avons pensé que c'était mieux de chercher un autre siège plutôt que de se disputer à nouveau avec les groupes paramilitaires ou avec le gouvernement, c'est pour cela que le siège de la commune est maintenant à l'*ejido* Culebra. C'est ainsi, en assemblée, que s'est prise la décision de changer de siège.

Le Conseil Municipal Autonome s'est installé dans le siège de la commune, monté par les villages, et a commencé à travailler. Au début, nous ne savions pas quoi faire, car la pure vérité est que nous n'avions pas de manuel d'utilisation. Nous ne savions pas comment construire l'autonomie. En fait, nous avons déjà une expérience dans les communautés, due à nos us et coutumes. Nous suivions les coutumes propres à chaque commune, parce que nous avons vu que dans chaque communauté il y avait des agents et des commissaires, qui résolvaient les problèmes survenant dans la communauté.

Nous avons commencé à travailler avec nos communes, avec le Conseil Autonome, mais à cette époque, seules six personnes ont été nommées parce que nous ne connaissions pas le chemin à suivre, la manière dont nous devons travailler. Au fur et à mesure que nous réalisions notre travail au près de nos villages, nous avons commencé à voir leurs besoins car les *compañeros* bases d'appui commençaient à se rendre au Conseil Autonome pour voir les autorités, et ils se sont rendu compte qu'il fallait prendre des accords plus importants avec les autorités de chaque communauté. Alors le Conseil Autonome a convoqué une assemblée avec les autorités locales pour décider du fonctionnement de nos communes et de notre autonomie.

Les quatre communes ont fait comme ça dans la zone. Une fois l'accord pris dans chaque commune, il a été décidé de la manière dont le travail allait se faire. C'est pour ça que l'on a dit que le gouvernement autonome obéit et le peuple commande. De là est aussi partie l'idée que le gouvernement obéit à ce que dit le peuple.

À cette époque-là, avec six personnes nommées pour faire partie du Conseil Autonome, on a commencé à s'occuper des affaires de justice, de la question agraire. Puis a commencé à émerger le problème de l'éducation dans chaque village, où il n'y avait pas d'éducation, pas de promoteur de santé. Les six *compañeros* nommés se sont alors rendu compte que le travail à six était très lourd. C'est pourquoi, lors de l'assemblée municipale, on a vu qu'il était préférable de nommer plus de *compañeros*, et c'est ainsi qu'ont commencé l'éducation et de la santé autonomes.

Quand on a pris la décision de nommer un promoteur dans chaque communauté, celle-ci a été envoyé aux autorités et quand on a convoqué une autre assemblée communale, ils ont présenté un plan de travail. L'autorité municipale a été chargée de voir comment allait commencer la formation, qui allait former nos promoteurs de santé et d'éducation. Nous avons fait beaucoup de réunions et nous avons pris beaucoup de décisions, pas qu'une seule. Nous avons vu que c'était un travail lourd, que ce n'était pas facile. Pourquoi ? Parce que nous n'avons pas de manuel à suivre, pas de livre où chercher, nous avons travaillé avec notre peuple selon ses besoins.

Nous nous sommes mis d'accord dans l'assemblée de chaque village sur le fait de renforcer et de travailler plus dans ces deux domaines. Les Conseils Autonomes se sont occupés de chercher les formateurs pour les promoteurs de santé. Durant cette année, les Conseils Autonomes ont travaillé comme ça parce que le Conseil de Bon Gouvernement n'existait pas encore. Pour cette raison, nous avons commencé à travailler dans les communes autonomes, et convoqué une réunion de zone pour planifier et voir comment les travaux allaient se mettre en place dans les quatre communes.

Nous avons travaillé plus au moins comme ça notre autonomie et nous avons vu tout le travail que cela représentait. Nous avons vu que ce n'était pas facile. À cette époque-là les villages ne savaient pas comment faire le travail, et aucune décision n'avait été prise quant à la durée du mandat des autorités. Durant la première période, on n'a pas dit combien de temps allait travailler le Conseil Autonome. Le premier a travaillé quatre ans, le suivant trois ans. La décision a été prise qu'il vallait mieux fixer une période de travail, car s'il n'y a pas d'accord des villages sur combien d'années va travailler chaque autorité, cela veut dire qu'elles ne savent pas combien de temps elles vont être là. Il y a certains qui ont travaillé 4 ou 6 ans, mais depuis que cette décision a été prise, nous avons changé les autorités par période.

## Questions

*Comment sont soutenues les familles des *compañeros* tombés, par exemple la famille du *compañero* Francisco Gómez ?*

Nous savons tous que par accord au niveau de la zone ou par accord au niveau des régions, on soutient, les familles des *compañeros* qui ont perdu la vie, en leur apportant du maïs. C'est comme ça que la famille du *compañero* Francisco Gómez a été soutenue.

*Quelle est la fonction du juge civil et qui sont ceux qui ont ce mandat ? Y a-t-il des *compañeros* et *compañeras* ?*

Le juge civil s'occupe du registre d'état civil de nos communes autonomes. Au début, dans nos communes, seuls des *compañeros* ont été nommés.

*Combien de personnes font partie du Conseil Autonome de chaque commune ?*

Au début, il y avait six personnes par commune mais au fur et à mesure que se sont présentés d'autres besoins, nous avons vu que c'était mieux de nommer d'autres personnes, comme dans la commission des questions agraires et la commission « honneur et justice ». Au départ six personnes ont participé en tant que membres du Conseil et maintenant il y a quatorze membres. Nous avons travaillé de cette manière dans les quatre communes.

*Est-ce qu'il y a des *compañeras* qui sont membres des autorités dans les communes ?*

Au début, quand les communes autonomes ont commencé à fonctionner, il n'y avait presque que des *compañeros*. Après, pendant la deuxième période, dans la commune Ricardo Flores Magón, deux *compañeras* ont fait partie des autorités. Pareil dans d'autres communes, les *compañeras* ont commencé à participer.

*Actuellement combien y a-t-il de *compañeras* dans chaque commune ?*

L'accord qui a été pris par l'assemblée de chaque commune autonome et par l'assemblée de zone fut que sept *compañeros* et sept *compañeras* participeraient. Mais il y a encore quelques communes où les *compañeras* ne veulent pas participer. La participation n'est donc pas égalitaire entre *compañeros* et *compañeras*.

*Comment faites-vous pour respecter l'accord qui a été pris ?*

Les autorités de chaque conseil, le CCRI lui-même, sont en train de chercher une solution pour faire en sorte que l'accord pris sur l'égalité de genre soit respecté dans chaque commune. Nous pensons que les *compañeras* et les *compañeros* peuvent travailler de façon égalitaire.

*Comment avez-vous fait pour que les femmes participent ? Avez-vous réussi à le faire ou pas ?*

Nous avons plus au moins réussi. À Ricardo Flores Magón, une *compañera* a été nommée présidente du Conseil Autonome. Pareil à Francisco Villa et à San Manuel : là-bas, ça y est, les *compañeras* participent. Nous sommes en train plus ou moins de réussir à convaincre les *compañeras* pour qu'elles travaillent aussi pour l'autonomie.

*Durant les périodes où il y a déjà eu des membres du conseil autonome, est-ce que les compañeras ont occupé des postes, ou y a-t-il eu des périodes où elles n'ont pas participé dans leur zone ?*

Il y a des communes où la participation actuelle des *compañeras* n'atteint même pas 50 %, ni même 20 %. Mais nous sommes en train de voir comment convaincre les *compañeras* de faire aussi partie des autorités. L'idée est de travailler ensemble avec les *compañeras* pour que l'on se rende compte que nous avons le même droit à participer à l'autonomie.

*Comment faites-vous pour convaincre les compañeras dans chaque village, ça se passe comment ?*

Chaque assemblée de zone est en train de prendre ou d'essayer de prendre des accords avec les autorités de chaque *ejido* pour qu'elles nomment les *compañeras* afin qu'elles participent à tous les travaux de l'autonomie, par exemple, dans le domaine de la santé, de l'éducation et en tant que membres du Conseil Autonome, ou en tant que commissaires ou membres du conseil de vigilance. Mais je ne vais pas vous mentir en vous disant qu'ici nous avons déjà réussi à faire ce travail à 100 %. Il y a quelques *compañeras* qui participent, mais je ne sais pas comment nous allons faire pour qu'elles participent davantage. Je crois que c'est pour cela que nous sommes en train de partager nos idées, et nous allons voir comment nous organiser encore plus dans chaque zone.

Ceferino (Ex-membre du Conseil de Bon Gouvernement. MAREZ Ricardo Flores Magón)

Pour encourager la participation des *compañeras*, nous organisons des réunions dans la zone avec les *compañeras* agentes, commissaires pour leur expliquer la nécessité de leur participation, par exemple, dans les Communes Autonomes et dans le Conseil de Bon Gouvernement. Parce que nous nous sommes rendu compte qu'il y avait des erreurs, que les tours n'étaient pas bien couverts au niveau du Conseil de Bon Gouvernement. Pour ce qui est du Conseil Autonome et du Conseil de Bon Gouvernement, la participation de plus de *compañeras* est nécessaire, car les tours ne sont pas bien couverts.

Aux réunions, nous assignons comme tâche aux *compañeras* agentes et commissaires qu'elles fassent des réunions dans leurs villages, afin de convaincre d'autres *compañeras* de l'importance de leur participation. Pour nous la participation des femmes est très importante. Les femmes agentes et les commissaires s'occupent donc d'aller dans les communautés et dans les villages pour expliquer et encourager la participation d'autres *compañeras*.

*Que font les compañeras commissaires et agentes dans leur communauté ?*

Dans mon village, par exemple, elles contrôlent le village, surveillent quelques problèmes, de petits problèmes concernant des personnes ou des animaux qui causent des dommages. Les agents se chargent de résoudre ce type de problèmes. Elles organisent aussi des réunions pour conseiller les gens et éviter des problèmes, tels la consommation de boissons alcoolisées ou de drogues.

Dans chaque réunion les *compañeras* participent de cette façon afin d'éviter ce genre de problèmes. Les commissaires organisent également des réunions pour parler de la question de la terre, du soin du territoire, et de l'usage de produits agrochimiques. Les commissaires et agentes veillent à ce que les règlements décidés soient appliqués dans les villages.



*Les compañeras qui sont devenues des agentes peuvent-elles par elles-mêmes résoudre les problèmes dans les communautés ou sont-elles appuyées par les compañeros ?*

Dans ma communauté, les *compañeras* sollicitent parfois l'appui d'une autorité locale, d'un responsable, pour les écouter, quand elles n'y arrivent pas. Elles demandent conseil. Cela arrive beaucoup, mais quand les responsables locaux ne sont pas là, elles travaillent seules. Par exemple, dans ma communauté il y a une *compañera* agent et une autre qui est suppléante. À elles deux, elles résolvent les problèmes seules, parce qu'elles ont déjà vu une ou deux fois comment se faisait ce travail et elles suivent l'exemple et trouvent une solution – je parle des terres récupérées.

Au début, oui, les *compañeras* sentaient qu'elles n'y arriveraient pas et elles demandaient de l'aide au responsable ou à d'autres autorités qui sont là pour les écouter afin de les soutenir. Mais maintenant, nous les voyons mener tout les jours le travail et trouver des solutions. Il y a des travaux où elles s'organisent seules et où elles n'ont plus besoin d'avoir l'appui d'un responsable, car elles réalisent elles-mêmes ces travaux dans les communautés.

Felipe (Ex-membre du Conseil Autonome. MAREZ San Manuel)

L'accord pris dans la zone où nous sommes en train de travailler, est que chaque village doit nommer son agent, son commissaire, et en même temps amener les *compañeras* à participer et aussi former ses commissaires hommes et femmes. Mais nous travaillons ensemble pour qu'elles puissent apprendre. Si jamais il y a un problème dans le village, ce sont les agents hommes et femmes qui s'occupent de résoudre le problème ensemble.

*C'est-à-dire que l'école pour les compañeras est le village lui-même ?*

Oui, c'est ça. Les commissaires pour nous sont ceux qui s'occupent de la question de la terre et c'est ce que font aussi les commissaires femmes, pour qu'un jour elles puissent accéder à d'autres mandats. Par exemple une *compañera* commissaire peut devenir autorité de la commune, en tant que membre de la commission agraire ; une agente du village peut devenir membre du conseil. C'est ça, la participation que nous incitons à mettre en place, ensemble, avec les *compañeras*.

*Dans votre zone, peut-on dire que la majorité des villages comportent des autorités femmes, ou ne sont-ils qu'une minorité dans ce cas ?*

Oui, dans la majorité des villages, les *compañeras* participent en tant qu'autorités autonomes. Dans chaque réunion au niveau de la zone et au niveau de la commune, on fait toujours en sorte que les *compañeras* et les *compañeros* prennent conscience de l'importance de la participation des femmes. Dans les communautés où il n'y a pas encore de participation des *compañeras*, on les encourage à prendre des charges pour qu'elles apprennent aussi comment gouverner dans nos villages, dans nos communes, dans nos *caracoles*.

*Ces compañeras qui sont en train de mener le travail, comment se sentent-elles ? Que disent-elles ?*

Ce que disent les *compañeras* ici, c'est qu'elles se sentent importantes grâce à leurs droits, alors elles disent : « Nous aussi, nous pouvons faire le travail. » Elles ne vont pas s'arrêter là, elles vont continuer. Elles participent maintenant au Conseil de Bon Gouvernement et au Conseil Autonome ; elles ne participent pas seulement au niveau du village, elles travaillent aussi au niveau de la zone.

Les autorités et les comités de chaque village et de chaque région se chargent d'encourager les *compañeras*. Ils se rendent dans les villages pour les encourager. Mais cependant il y a un problème, je crois que dans tous les *caracoles* il existe. Nous n'en avons pas terminé avec le machisme. Il existe toujours chez les papas et chez les maris.

Parfois la *compañera* a envie de faire le travail mais le papa ne l'autorise pas. Si elle est célibataire, son père lui dit non, sous prétexte qu'elle va partir avec un *compa*. C'est ça, le problème que nous avons eu. Mais nous l'avons résolu. Ce que nous faisons, c'est que nous allons voir son mari ou son papa pour le convaincre de laisser travailler sa fille, parce qu'elle en a le droit. Nous sommes en train de lutter pour ça, cela fait partie de nos demandes. Et ainsi nous réussissons parfois à convaincre le *compa*. Parfois et non, il y a différentes attitudes, parfois le *compa* dit : « Non, c'est moi qui commande. Je suis son père. » Nous cherchons donc le moyen de le convaincre. Parfois nous réussissons et parfois non.

Il faut être clair, ce n'est pas parce que c'est notre zone que nous allons dire qu'il n'y a pas de problèmes, il faut parler des problèmes que nous avons rencontrés. Pour nous, c'est ça plus dur. Si nous réussissions à en finir avec le machisme, les *compañeras* travailleraient de la même façon que nous, c'est-à-dire 100 % de femmes et 100 % d'hommes, ou 50 %. Mais parfois ce sont les hommes qui travaillent majoritairement dans le bureau, dans les différents domaines de travail, et les femmes sont minoritaires. C'est ça le problème que nous avons ici dans notre *caracol*, mais je pense que, dans les autres *caracoles*, ça existe aussi, et si non, eh bien, tant mieux.

*À partir de quel âge les compañeras peuvent-elles exercer un mandat ?*

Pour être autorités les *compañeras* doivent avoir plus de seize ans. Cependant, quand elles sont déjà très âgées, je crois qu'elles ne le peuvent plus.

## Travail du Conseil de Bon Gouvernement.

Cornelio (Ex-membre du Conseil de Bon Gouvernement. MAREZ Francisco Gómez)

Ce furent nos premiers pas dans l'autonomie. Quand les Aguascalientes ont disparu et que les *Caracoles* sont nés avec la formation des Conseils de Bon Gouvernement, ces mêmes *compañeros*, ceux qui avaient travaillé dès le début, de 1996 à 2003, ont continué à développer notre autonomie, mais cette fois avec deux bureaux, la commission de vigilance et le Conseil de Bon Gouvernement, en tournant tous les dix jours.

Ils se relayaient dans le groupe, chacun avait son tour, mais la durée des mandats des autorités n'avait pas encore été fixée. Alors, lors d'une des assemblées locales et régionales, ils ont décidé que les mandats dureraient trois ans. Une fois formées, les autorités du Conseil de Bon Gouvernement ont assumé la responsabilité de gouvernements autonomes, de gérer l'administration et ont commencé à contrôler le développement équilibré des quatre communes.

Avant la formation des *Caracoles*, ces six premiers *compañeros* autorités travaillaient à une époque où chaque commune gérait son territoire. Mais une fois que les autorités du Conseil de Bon Gouvernement furent nommées, alors elles ont commencé à administrer les différents domaines de travail. Par exemple, elles ont commencé à gérer la répartition des donations des frères solidaires. Aujourd'hui, ce sont les



*compas* autorités du Conseil de Bon Gouvernement qui s'occupent de gérer tout ça, alors qu'avant c'était à chaque commune de s'en occuper. Maintenant ce sont les autorités de zone qui administrent et gèrent l'utilisation des dons, les pourcentages et tout ça.

Le centre du *Caracol*, où se trouve le Conseil de Bon Gouvernement, sert aussi de centre de réunion, où s'organisent des assemblées pour débattre et planifier les choses à faire pour respecter le mandat donné par le peuple. Concernant le travail de vigilance, ce sont toujours les *compañeros* du CCRI qui s'en occupent. Leur fonction est de surveiller les autorités au niveau de l'administration, de l'application de la justice et dans tout ce type de travail. C'est ça, la fonction de vigilance pour que nous ne prenions pas un autre chemin que celui de notre autonomie.

Artemio (Ex-membre du Conseil Autonome. MAREZ Ricardo Flores Magón)

Quand le Conseil de Bon Gouvernement a commencé à fonctionner, la zone a décidé que les membres du Conseil Autonome seraient aussi à tour de rôle membres du Conseil de Bon Gouvernement, qu'ils auraient deux mandats. Chaque membre du Conseil municipal autonome travaillait deux jours dans sa commune pour s'occuper des nécessités des villages ; puis, quand c'était son tour de travailler au Conseil de Bon Gouvernement, il devait aller travailler dix jours au centre du Caracol.

Nous avons commencé à travailler ainsi pendant cinq ans. Mais nous nous sommes rendu compte que c'était une erreur de fonctionner comme ça, parce que les mêmes personnes travaillaient à la fois dans leurs communes et au Conseil de Bon Gouvernement. On a vu que c'était très dur et que parfois nous ne pouvions pas faire tout le travail. Et parfois nous ne savions pas comment faire le travail. C'est pour cela que nous avons trouvé préférable de nommer des membres du Conseil de Bon Gouvernement et les membres des Conseils municipaux sont restés travailler de façon permanente dans leurs communes. L'un des problèmes que nous avons constatés, c'était le fait que nous n'arrivions plus à voir l'ensemble des différents domaines de travail, éducation, santé. C'est pourquoi nous avons vu qu'il valait mieux nommer plus de monde pour structurer encore plus le travail.

Quand nous travaillions sur ces deux charges en même temps, il n'y avait pas la possibilité, ni le temps pour réfléchir sur les activités qui se réalisaient dans les quatre communes ; parfois nous travaillions seulement dans notre commune. Même si nous travaillions au Conseil de Bon Gouvernement nous nous occupions plus de notre commune.

Après que les *compañeros* autorités du Conseil de Bon Gouvernement eurent été nommés, nous avons constaté d'autres besoins. En 2008, nous avons vu la nécessité de créer un bureau d'information, parce que de 2003 à 2007, il y avait seulement deux bureaux, celui de la vigilance et celui du Conseil de Bon Gouvernement. Ce qui a été décidé pour la vigilance dans la zone, c'est que les villages de quatre communes devaient se relayer, et que les membres du CCRI ne relayeraient plus la commission de vigilance. Quand le bureau d'information a été créé, les membres du CCRI sont restés travailler dans le domaine de l'information ; en tant que responsables, ils se chargent de la communication avec les organisations et les collectifs, c'est-à-dire avec la société civile qui veut savoir comment nous sommes en train de construire notre autonomie.

Nous avons ainsi créé trois bureaux, mais ils ne travaillent pas chacun de leur côté : le Conseil de Bon Gouvernement doit rester en relation avec celui de la vigilance et celui de l'information, parce qu'il y a diverses affaires et problèmes qu'il ne peut pas résoudre par lui-même. Nous demandons donc conseil et posons des questions aux *compañeros* qui se chargent de l'information et de la vigilance et ensemble nous faisons le travail. S'il y a un problème ou un travail à faire au niveau d'un autre domaine comme celui de



la santé ou celui de l'éducation, nous devons consulter les bureaux de vigilance et d'information. Le Conseil de Bon Gouvernement ne peut commander tout seul parce que, justement, il est surveillé par les villages. C'est à cela que sert le bureau de vigilance ; il veille à ce que les accords pris dans la zone soient respectés.

C'est ainsi que s'est fait le travail du Conseil de Bon Gouvernement entre 2003 et 2008. Le 20 mai 2008 il y a eu des changements puisque 24 autorités ont été élues au Conseil de Bon Gouvernement pour travailler de façon permanente. Avant les quatre communes s'y relayaient et c'était beaucoup de travail. Les relais prenaient des mois, parfois deux ou trois mois et quand il y avait des affaires en cours, les nouveaux qui arrivaient n'avaient pas connaissance de l'état des choses. Quand les 24 membres ont été élus pour faire partie uniquement du Conseil de Bon Gouvernement, ils se sont organisés en trois équipes, composées chacune de huit *compañeros* travaillant pendant dix jours. C'est ce qui a été décidé pour mieux suivre le processus et pour éviter des oublis quand l'équipe prenait à nouveau son tour. Nous avions seulement quinze jours d'intervalle pour aller voir notre travail avant de revenir, nous étions presque des permanents.

Ces changements, nous les avons opérés pour améliorer la façon de gérer les activités, parce qu'il y a des travaux qui étaient en suspens et que nous ne pouvions pas faire. Le *Caracol* a fonctionné ainsi jusqu'en 2011. Nous avons géré les travaux et commencé à les organiser par domaines de travail, qui ont été distribués entre les 24 *compañeros*. Cependant il y a eu aussi des erreurs, parce que plusieurs *compañeros* n'ont pas pu accomplir leurs charges, pour cause de maladies ou d'autres raisons personnelles. Malgré tout, nous avons continué à travailler dans les domaines de la santé, de l'éducation, et tout ça se décidait dans les réunions avec les comités.

Si au bureau du Conseil de Bon Gouvernement nous avons un doute sur quelque chose et que nous ne pouvons pas le résoudre tout seuls, nous en faisons part lors de réunions avec les comités, les conseils et les coordinateurs des différents domaines de travail, nous prenions en compte tout ce qui manquait d'organisation et planifions ensemble la suite à donner afin d'améliorer le travail. Nous cherchions toujours à prendre des décisions tous ensemble, personne ne faisait selon sa volonté, une autorité ne décidait pas toute seule, nous faisons comme ça dans tous les domaines. Concernant le domaine de justice, de la même façon, s'il y avait un problème que nous ne pouvions pas résoudre seuls et pour ne pas avoir plus de soucis, nous demandions l'appui du bureau d'information, celui du bureau de vigilance et tous ensemble nous débattions, nous analysions pour arriver à une bonne solution.

C'est aussi pour ça qu'existe le bureau de vigilance, formé par les bases d'appui. Tous les villages doivent se relayer, tous doivent y participer afin de savoir comment les travaux sont en train d'être menés par le Conseil de Bon Gouvernement et ensuite d'aller en informer les villages.

Ceferino (Ex-membre du Conseil de Bon Gouvernement. MAREZ Ricardo Flores Magón)

Comme nous le disions sur la façon dont nous voulons mener le travail, bien souvent le Conseil de Bon Gouvernement ne peut pas le faire seul. Même si une bonne idée nous passe par la tête, pour qu'elle puisse être mise en pratique et menée à bien, elle doit être examinée en coordination avec les autres conseils, les autres comités. Nous avons déjà connu le cas.

Par exemple, au niveau des mandats, des responsabilités, nous avons vu qu'il y avait des difficultés parce qu'il y avait beaucoup de travaux à faire. À l'époque où j'avais un mandat, nous avons vu que parfois les membres du Conseil de Bon Gouvernement manquaient alors qu'il y avait du travail. Par exemple, en ce temps-là, il n'y avait pas de chauffeurs pour la clinique. Le Conseil de Bon Gouvernement

devait être le chauffeur, il devait être le cuisinier, il devait aller ramasser du bois, il y avait beaucoup de choses à faire et il fallait aussi s'acquitter du travail du bureau. Nous devions étudier les travaux en cours et les travaux qui n'avaient pas pu se régler dans la commune, le temps nous manquait. Nous avons pensé que nous avions besoin de l'aide d'un autre chauffeur, parce que parfois au milieu de la nuit nous devions aller conduire un malade en urgence, le Conseil de Bon Gouvernement devait le conduire, nous revenions à trois heures, quatre heures du matin. Nous avons bien eu l'idée de trouver une personne qui se chargerait de cela, mais nous n'avons pas pu résoudre ce problème.

J'ai vu à cette époque qu'il y avait beaucoup de travail parce qu'il n'y avait pas de chauffeur. Maintenant je vois que les chauffeurs pour les cliniques se relaient. Ils ne travaillent pas pour le Conseil de Bon Gouvernement en plus de leur travail. C'est à part, ils lavent leur voiture, vérifient leurs pneus, remplissent leur réservoir. On est en train de s'améliorer un peu dans ce domaine et je crois que comme ça, petit à petit, ça va s'améliorer, du moment qu'on y pense et qu'on voit quels sont les besoins qui se présentent, parce que le travail de la commune ou de la zone augmente petit à petit. Peu à peu vont participer plus de *compañeras*, parce que ce travail démarre.

Un exemple. Pendant mon mandat, il y avait un travail qui consistait à diagnostiquer les maladies qui y étaient les plus courantes dans les communes. Or nous n'avons pas pu le faire au niveau du Conseil de Bon Gouvernement, ni du bureau d'information. J'ai dû demander de l'aide et avec l'appui du commandement on a demandé aux communes et quelques communes n'ont rien fait, quelques autres ont donné leur réponse après avoir consulté le peuple sur la maladie la plus fréquente, parce qu'il y avait un début de typhoïde ; mais elles n'ont pas appliqué les conseils. En fait, tout le travail se fait quand ça fonctionne bien, c'est comme une machine. Quand une voiture ne fonctionne pas à cause d'un piston ou d'un cylindre défectueux, elle ne grimpe pas les côtes, elle n'a pas de force. C'est ce qui nous arrive dans notre autorité ; bien que le Conseil de Bon Gouvernement pense quelque chose ou veuille soumettre sa proposition pour approbation par l'assemblée, parfois ce n'est pas possible et les choses en restent là, mais le besoin persiste.

Ce que nous voyons, c'est qu'il est très important de nous coordonner entre nous tous, de tenir compte les uns des autres, pour pouvoir faire avancer les propositions et les idées nouvelles concernant la manière de travailler. L'important est de ne pas perdre le contact avec les villages. Or, durant ces échanges que nous avons en ce moment, j'entends dire à propos de choses qui se sont mises en place à partir d'une analyse du peuple, qu'il serait ensuite possible de les continuer sans consulter de nouveau le peuple, que des détails pourraient être changés sans que le village le sache. Mais qu'on puisse priver le village du contrôle pose problème, parce que, quand on associe le village à ce qui se décide, quand on lui explique les choses, et qu'ensuite on ne tient plus compte de son avis, les gens parlent, discutent.

Ça peut amener des désaccords, ou qu'on dise du mal des autorités, et souvent il faut expliquer au peuple. Le Conseil de Bon Gouvernement doit être au clair avec les sept principes. L'autorité doit convaincre le peuple et non le vaincre par la force, elle doit lui expliquer les raisons qui l'ont amenée à modifier certains règlements, certains accords, sinon le peuple se décourage et ne se gère plus. C'est lorsqu'on ne consulte pas le peuple que naissent les désaccords et le peuple se décourage, c'est pour ça que je dis qu'il faut être au plus prêt du peuple.

Il y a aussi des villages qui veulent faire une chose sans la majorité, alors là aussi il faut expliquer que ce n'est pas possible. Parce qu'il nous est arrivé des cas comme ça. Il y a des villages qui arrivent au bureau, et qui élèvent même la voix contre les autorités, mais nous ne pouvons pas l'accepter, parce que ça dépend de la majorité. Là-dessus, il faut être clair, c'est expliquer au peuple et essayer de le convaincre, lui faire comprendre la raison pour laquelle on fait ça.

C'est ce que je pense, *compañeros*, et c'est ce que j'essaie d'expliquer sur les sept principes, c'est ce que j'ai compris, et un peu appris. Je n'ai pas appris beaucoup parce que j'y ai travaillé seulement trois ans, et petit à petit je me suis rendu compte, qu'au moment de devoir faire le travail, on y arrivait pas facilement parce que nous étions nouveaux et que nous n'avions pas d'aide. Mais maintenant c'est différent, il y a des *compañeros* qui restent un an pour accompagner les nouvelles autorités, on est un peu aidé. Mais quand nous avons commencé, non, nous avions seulement l'aide des comités parce que eux, oui, ils ont été là, c'est sur eux qu'on s'est appuyé et petit à petit nous nous sommes rendu compte de comment il fallait travailler.

## Questions

*Est-ce que l'équipe du Conseil de Bon Gouvernement possède un règlement particulier qui lui indique comment fonctionner ici dans son Caracol ?*

Lors de la modification des règles de travail, on a fait des règlements définissant comment on allait travailler, quelle sanction était infligée à celui qui n'accomplissait pas son travail, quelle était la responsabilité de chacun à l'intérieur du bureau. On possédait ces règles qui ont été mises en place dans une assemblée de délégués et d'agents et on a commencé à établir la manière dont allait fonctionner le Conseil de Bon Gouvernement. Par exemple, celui qui n'arrive pas à la bonne date pour prendre son tour est puni à travers l'intendance : il doit faire deux jours d'intendance ou deux jours de travaux dans le *caracol*.

*Que se passe-t-il si quelqu'un du Conseil de Bon Gouvernement commet l'erreur de boire de l'alcool alors qu'il est en fonction ? Est-ce que s'est prévu par le règlement ?*

Dans mon tour, ça n'est pas arrivé mais quand ça arrive, la personne est destituée de son mandat en tant qu'autorité. Quelqu'un qui commet l'erreur de boire de l'alcool ne peut pas être une autorité. Elle ne peut être une autorité, c'est ce que dit le règlement que le peuple a fait.

*En tant que Conseil de Bon Gouvernement, il y a 24 *compañeros* et *compañeras*. Comment font-ils pour gouverner collectivement ?*

Notre manière de travailler, c'est de ne pas nous séparer du peuple. C'est comme cela que l'on fait toujours en ce qui concerne les règlements, les plans d'activités, de travail. Il faut que l'information arrive au peuple, les autorités doivent être présentes dans les plans et faire des propositions.

Au Conseil de Bon Gouvernement, il y a quelqu'un pour représenter chaque domaine, ces *compañeros* rapportent l'information et ensuite nous discutons tous ensemble pour savoir comment on doit faire. Et si ceux d'un tour ne peuvent le faire seuls, alors on convoque à une réunion tous les membres du Conseil de Bon Gouvernement. Les 24 membres doivent être présents afin que tous connaissent la situation de chaque domaine, ce qu'il faut faire dans chacun d'eux. Mais il faut que les 24 autorités du Conseil de Bon Gouvernement soient présentes ; un tour ne peut pas décider tout seul lorsqu'on voit que cet accord ne peut pas être pris par un seul tour.

*Pourriez-vous donner un exemple de la manière dont a été prise une décision en collectif, en tant qu'autorités qui gouvernent collectivement ? Par exemple, comment avez-vous fait pour résoudre les problèmes agraires ?*

Ça s'est fait dans des assemblées où on a convoqué tous les agents et délégués, quand il y avait beaucoup de problèmes et qu'on voyait qu'on ne pouvait pas les résoudre tout seuls. On a vu que la présence de toutes les autorités locales était nécessaire pour analyser ensemble les problèmes et élaborer une solution qui permette de pouvoir gérer le peuple. On a aussi fait des règlements en ce qui concerne les problèmes de terre mais tous ensemble, avec les autorités. Il y a eu des propositions ; au départ les



premières propositions étaient toujours faites en présence du Conseil de Bon Gouvernement, des comités, des conseils, des délégués et des agents. C'est tous ensemble qu'on a fait des propositions.

Une fois les propositions faites, chaque commissaire, chaque agent les a rapportées dans son village et c'est là, dans chaque village qu'ils ont commencé à discuter pour savoir si les propositions étaient bonnes, s'il fallait leur ajouter ou leur enlever quelque chose ; c'est le village qui les a analysées. Après les avoir analysées, le peuple s'est donné une échéance pour savoir quand les villages rassembleraient leurs analyses pour parvenir à synthétiser en une seule proposition celles qui avaient été émises par la majorité, si le peuple entier avait décidé que les propositions étaient bonnes ou s'il fallait changer quelques phrases. C'est arrivé qu'un village pense qu'il fallait ajouter ou enlever quelque chose aux propositions qu'avaient faites les autorités. C'est comme ça qu'on a rassemblé toutes les analyses et qu'on a fait le règlement.

C'est plus ou moins comme cela qu'on a avancé, d'un pas qui a beaucoup aidé le Conseil de Bon Gouvernement. Parce qu'on ne va pas rester à douter quand il faut résoudre un problème, parce que le peuple en a eu connaissance et qu'il nous a beaucoup aidés pour résoudre les problèmes agraires. Mais ça s'est toujours fait avec le peuple, il nous a beaucoup aidés à trouver une solution car ce sont les gens qui ont fait l'analyse ; nous, nous avons seulement fait des propositions et ce sont eux qui les ont discutées, qui les ont analysées et c'est remonté à la zone, et puis tout le plan de la manière dont on allait faire le travail a vu le jour.

*Comment est présenté le rapport d'activité du Conseil de Bon Gouvernement ? Comment rendez-vous compte de l'utilisation des ressources ?*

Nous faisons un rapport tous les ans. Ils sont faits à travers des réunions de commissaires et d'agents. Quant à nous, en tant que Conseil de Bon Gouvernement, on contrôle tous les six mois la façon dont sont dépensées les ressources. Peu à peu, on met en place ce contrôle des dépenses. À la fin du mois on fait le bilan de ce qui a été dépensé et on convoque à une réunion, à moins que la date n'ait été déjà fixée dès le départ car il y a des réunions ordinaires tous les six mois. Tous les agents et les commissaires viennent à cette réunion semestrielle. C'est là qu'on informe comment a fonctionné le Conseil de Bon Gouvernement, comment ont été dépensées les ressources et quelles activités ont été faites. C'est de cette manière qu'on informe les villages, cette information arrive aux villages à travers les commissaires, les agents et les membres du conseil autonome.

*Qui approuve le rapport sur les comptes et que le rapport général ? Qui vérifie qu'il n'y ait pas eu de manipulation ?*

À l'époque où j'ai travaillé au Conseil de Bon Gouvernement, il n'y avait personne pour examiner le rapport, seulement l'équipe du Conseil de Bon Gouvernement. Mais chaque tour passait une copie de tous les rapports de dépenses au bureau d'information. On décidait de tous les achats avec le bureau d'information, on voyait aussi avec eux pour l'achat de certains aliments ou les frais de certaines commissions. On décidait tous ensemble avec le bureau d'information en présence de la commission de vigilance. Les trois bureaux se réunissaient et c'était là qu'on se mettait d'accord sur ce qui allait être acheté ou bien, s'il allait y avoir une commission, combien elle emporterait pour ses dépenses. Et ensuite, au retour, elle informait le Conseil de Bon Gouvernement des dépenses qui avaient été faites.

À chaque tour, on fait les comptes car au début de chaque tour on choisit un secrétaire et un trésorier qui prennent en main la question de l'argent, on ne le fait pas tous ensemble. On leur confie une quantité d'argent, par exemple 10 000 pesos, et un *compañero* se charge de l'administrer pendant dix jours et c'est lui qui contrôle les économies et les dépenses. À la fin des 10 jours on regarde ce qui a été dépensé et s'il manque cent ou deux cents pesos, c'est une dette que doit le *compañero*, car c'est lui qui était chargé d'administrer le fonds. C'est ce qu'on a fait à chaque tour pour voir si les comptes sont équilibrés. On n'attend pas le dernier moment, chaque équipe vérifie si les comptes sont équilibrés par rapport aux dix

mille pesos du départ qui avaient été confiés pour dix jours. Les achats se faisaient toujours avec l'accord des trois commissions.

*Ça a bien fonctionné ? Y a-t-il une quelconque histoire de quelque chose qui n'a pas fonctionné, comment avez-vous fait ?*

À cette époque il y avait des commentaires selon lesquels dans certains bilans, il y avait des achats très coûteux. À la suite de ces commentaires, on a commencé à chercher comment améliorer la manière de gérer les ressources. C'est pour cela que maintenant on a organisé un groupe d'appui qui peut vérifier les rapports ou qui peut les faire pour rendre compte à l'assemblée que le rapport a été bien fait et qu'il n'y a pas d'erreurs. Sans eux, sans leur approbation, évidemment naissent les doutes ; dans le meilleur des cas on pense qu'ils sont erronés ou qu'ils sont parfois erronés, mais quand quelqu'un les regarde, les vérifie, le peuple a confiance dans le fait que le compte a été vérifié.

*Qui fait partie de cette commission et depuis combien de temps fonctionne-t-elle ?*

Ça fait à peine deux mois que cette commission est en fonction. Elle est composée par les jeunes du noyau de résistance. On a d'abord formé les *compañeros* pour faire ce travail, il y a eu des *compas* qui se sont formés, ils se sont préparés pour faire des mathématiques et on a vu qu'ils étaient prêts. Les instituteurs et les institutrices qui les ont formés, ont dit : « Cet élève est prêt » et ils ont laissé une liste avec les progressions de chaque élève.

Cette année, quand on a rendu notre rapport - comme on l'a dit, dès le départ il faut parler clairement, il ne faut pas avoir honte de partager son expérience -, le rapport n'était pas correct. Les comptes ne collaient pas, mais ce pouvait être par manque d'idées ou par manque d'expérience. On a parlé clairement ; on a réuni l'assemblée, on a dit que les comptes ne collaient pas, qu'il manquait quelque chose : allait-on nous donner une chance pour éclaircir l'affaire ? L'assemblée a dit que oui, c'était bien, qu'on continue à travailler pour éclaircir la chose, et qu'on le fasse avec calme.

On a recommencé à le faire mais c'était pareil, il manquait de l'argent. C'est pourquoi un autre groupe de *compas* a été formé avec les autorités précédentes ; ils ont commencé à examiner le compte-rendu et là aussi ils ont trouvé de nouveau qu'il y avait des erreurs dans les chiffres, bref, partout, encore maintenant il faut le réviser, mais dans leur cas, il résulte qu'il manque moins d'argent que dans le compte nous avons fait. C'est là qu'ils se sont rendu compte que le problème venait d'un manque de formation pour faire ce travail, et non d'un acte malhonnête, mais tant pis, les comptes sont comme ça. Et c'est pour cela qu'on a pensé qu'il valait mieux que ce soit des *compañeros* formés aux mathématiques qui se chargent de ce travail. On va voir comment cela va fonctionner.

Tout ce qu'on fait, c'est faire un pas de plus, il faut voir s'il fonctionne ou s'il faut le changer. C'est pourquoi maintenant ça fait deux mois que les *compañeros* sont entrés en fonction ; ils tournent comme le Conseil de Bon Gouvernement. Il y en a deux de chaque commune et ils font des tours de dix jours. On apprend à ces *compañeros* plus ou moins comment, nous, nous avons commencé, car ils sont formés pour faire les comptes mais qu'ils ne savaient pas faire un rapport de travail. Voilà où on en est aujourd'hui. Ce sont eux qui contrôlent les comptes. Si on doit acheter quelque chose, ce sont eux qui sortent une quantité déterminée d'argent. Ce sont eux qui ont le contrôle et, à la fin des dix jours, ce sont eux qui disent : « On a dépensé ça et il manque ça. » S'il manque quelque chose, c'est de leur responsabilité parce que ce sont eux les administrateurs, à présent. Mais ça ne s'est pas produit durant ces deux mois où ils étaient en fonction. On constate que, pour nous, le Conseil de Bon Gouvernement est aussi une avancée car on n'a plus à contrôler l'argent : eux le font, et ils nous économisent du travail parce que nous, on a un sacré travail à faire. Et on voit qu'en gros, ça fonctionne pas mal, mais je ne sais pas pendant combien de temps ça va fonctionner.

*D'où est venue l'idée des noyaux de résistance ?*

Je crois que ce sont les comités qui les ont mis en place. Ça faisait déjà un certain temps qu'ils se préparaient, ce sont les comités qui les ont constitués et qui ont aussi eu l'idée de les former aux mathématiques.

*En tant que Conseil de Bon Gouvernement comment avez-vous planifié le travail avec les autorités précédentes et avec les nouvelles, comment le planifiez-vous dans le futur ?*

Quant à nous les anciennes autorités, qui sommes déjà passées au Conseil de Bon Gouvernement, on n'y a pas pensé, ou du moins on n'a pas été jusqu'à penser à former les jeunes comme noyaux de résistance. Mais maintenant, durant cette période, aussi bien les comités que les conseils autonomes et le peuple, avec l'aide de nos *compañeros* commandants, ont commencé à les former et c'est comme cela qu'ont commencé à fonctionner les jeunes *compañeros* qui travaillent aujourd'hui. Mais à l'époque où nous avons été autorités, nous n'en avons pas eu l'idée, c'est une idée très nouvelle.

*Combien de délégués hommes et de déléguées femmes participent au Conseil de Bon Gouvernement ?*

Dans le Conseil de Bon Gouvernement actuel, il y a pour moitié des *compañeros* et pour moitié des *compañeras*. Mais parfois il y a des problèmes : les *compañeras* viennent mais au bout de deux, trois ou quatre mois elles abandonnent le travail. Elles disent : « Je ne sais pas lire », « J'ai un fiancé, je me suis mariée » et elles s'en vont. C'est cela notre problème. Mais le règlement de la zone c'est de répartir : par exemple, pour chaque réunion, on nomme six *compas*, il y aurait trois hommes et trois femmes. Mais parfois, on n'y arrive pas car parfois les pères ou le maris des *compañeras* refusent qu'elles assistent aux réunions, ou bien elles ne viennent pas à cause d'autres problèmes familiaux. Mais c'est aussi que les *compañeras*, parfois, ne font pas respecter leurs droits. Voilà les problèmes qu'on a.

Normalement, il y a 50 % d'hommes et 50 % de femmes. Mais en fait, dans le cas du Conseil de Bon Gouvernement, ça ne se passe quasiment jamais comme cela. En ce moment où nous travaillons au Conseil de Bon Gouvernement, je crois qu'il n'y a pas plus de quatre *compañeras*. Au début c'était comme ça, moitié de *compañeros* et moitié de *compañeras*, mais ensuite, petit à petit, elles se sont retirées et il a fallu en trouver d'autres. Mais à la place de chercher une femme, on a recruté un *compa* parce que personne ne voulait se charger de ce travail par manque d'explications. Il faut qu'on essaye à nouveau de recruter des *compañeras* pour ce travail. Les *compañeros* sont en majorité aujourd'hui au Conseil de Bon Gouvernement car il n'y a pas plus de quatre femmes sur 24 membres au total.

*D'où est venue l'idée qu'il fallait organiser les femmes pour qu'il y ait des commissaires femmes et des agentes ?*

C'est venu avec le changement des autorités parce que parfois, les autorités ne sont formées que d'hommes. On s'est donc demandé quels apprentissages et quelle pratiques on devait apporter aux *compañeras*. En effet, pour nous, le travail est vraiment un travail collectif entre hommes et femmes. Et on s'est dit aussi que les femmes avaient leurs droits mais que si on se contentait de les reconnaître sans qu'ils ne soient mis en pratique, que signifiaient donc ces droits ? C'est comme cela qu'on a vu qu'il fallait que les *compañeras* travaillent et qu'elles fassent tous les types de travaux ensemble, avec les hommes.

*À l'occasion de notre échange, on a appris que Francisco Gomez est la commune où la participation des compañeras est la plus faible. Quelle solution avez-vous envisagée pour appuyer les compañeras afin qu'elles arrivent à être conseillères à Francisco Gomez ?*

Le problème ne vient pas du fait qu'il n'y a pas eu de *compañeras* nommées ; il y a bien eu 50% de *compañeras* ; il y a eu six personnes désignées, trois hommes et trois femmes ; c'est ainsi que le voient tous les *compañeros* et *compañeras* autorités et le peuple, et c'est ainsi qu'on les a toujours nommées.



Malheureusement, il y a des fois où les *compañeras* quittent leur charge, mais ça se passe seulement au Conseil Autonome et au Conseil de Bon Gouvernement. Les *compañeras* travaillent davantage dans les autres domaines de travail comme celui de l'éducation, de la santé, de l'agro-écologie, et dans tous les types de travail des trois domaines. Là où ça pêche un peu, c'est au Conseil de Bon Gouvernement et dans les Conseils Autonomes.

La solution à laquelle nous avons pensé pour encourager la participation des *compañeras*, est qu'à chaque réunion, ce soient tous les membres du Conseil de Bon Gouvernement et du comité qui expliquent aux autres *compañeras* que c'est aussi leur devoir de faire des réunions dans chaque village avec les autres *compañeras* pour expliquer leurs droits à ces *compañeras*, leur montrer que les hommes n'ont pas seuls le droit d'être des autorités. On explique leurs droits et les raisons pour lesquelles les *compañeras* doivent avoir des mandats. On a toujours dit que les *compañeras* avaient les mêmes droits que les hommes car on a toujours dit que le travail devait se faire collectivement entre hommes et femmes.

*Vous n'avez pas inventé une manière de faire pour que soit respecté l'accord que les autorités soient représentées à part égale entre hommes et femmes ?*

Pour favoriser la participation des *compañeras*, on a cherché une autre manière ; on pense qu'il vaut mieux que toutes les *compañeras* bases d'appui zapatistes participent, on a travaillé comme cela plus d'un an : ce sont tous les villages, des bases d'appui zapatistes qui ont tourné en tant que membres du conseil autonome.

Par exemple, si dans un village il y a vingt *compañeras*, il y aura quatre tours ; cinq *compañeras*, chaque vendredi travaillent au bureau en tant que membres du conseil autonome et le vendredi suivant, ce sont cinq autres *compañeras* qui viennent d'une autre communauté. Tous les villages y sont passés de cette manière, pour que les *compañeras* apprennent peu à peu comment se faisait le travail.

Il y a eu des erreurs dans cette manière d'encourager la participation des *compañeras* parce qu'on n'a pas bien communiqué quelles étaient les bases d'appui à qui incombait le tour suivant. Mais à présent, on se rend compte qu'on va recommencer car ce sera mieux qu'on participe tous. En effet, un jour on sera membre du conseil autonome et à ce moment-là on connaîtra déjà le type de travail à faire.

C'est donc comme ça, dans la commune Francisco Gomez, qu'on a cherché comment faire participer nos *compañeras*. On a interrompu un moment, mais à présent on pense qu'il faut recommencer. Pratiquement toutes les femmes participent à ce travail. Il reste à faire. Il va y avoir un autre tour mais à présent ce ne sont plus les femmes qui ont commencé, c'en sont d'autres. On fait cela pour que toutes les *compañeras* bases d'appui zapatistes soient un moment autorités, c'est comme une école, c'est pour qu'elles puissent apprendre le travail du gouvernement autonome.

Nous voulons aussi que les *compañeras* participent parce que parfois, il y a des problèmes de viol ou des problèmes de ce type et nous pensons qu'elles ont le droit de se prononcer sur ce que pense une femme de ces problèmes et sur ce qu'il faut faire. Mais c'est aussi qu'il y a des cas où les *compañeras* sont meilleures que nous, où elles ont plus d'idées que nous. Voilà ce qu'on fait à Francisco Gomez ; mais pour l'instant, c'est suspendu.

Réponse d'un autre *compañero* : Nous sommes ici pour partager des expériences, trouver des méthodes pour résoudre les problèmes, inventer. Parfois ce qu'on invente ne convient pas mais ce qu'on veut c'est imaginer de bonnes choses, comme ce qu'on a mis en place dans le cas des *compañeras* qui n'acceptaient pas d'être membres du Conseil de Bon Gouvernement, parce qu'elles avaient peur de s'y rendre seules.

Ce qu'ont inventé les *compas* pour permettre aux *compañeras* d'apprendre, c'est que, s'il y a trente *compañeras* bases d'appui, elles arrivent par cinq au moment du changement de Conseil Municipal Autonome, pour apprendre. Au tour suivant, c'est un autre groupe de *compañeras* bases d'appui d'un autre village qui vient et ça tourne comme cela entre tous les villages. C'est de cette manière que les *compañeras* femmes se réveillent : sans cela, comment pourrait-on ouvrir les yeux des *compañeras* ?

C'est ce qu'ils ont mis en place ici. On va donc mettre en commun cette expérience pour que, dans le meilleur des cas, elle puisse être mise en œuvre ailleurs, et peut-être même que ça marchera encore mieux dans d'autres endroits. Par exemple on dit que les femmes ne participent pas. Mais si elles sont en train de participer. Elles ont inventé une forme de participation. L'erreur vient des *compañeros* membres du Conseil Autonome qui n'ont pas crié assez fort à leurs bases que c'était leur tour. Mais c'est une toute petite erreur. C'est une manière d'encourager et ainsi elles vont commencer à participer. Les *compañeras* vont ainsi se mettre en marche.

*Au sujet de la nouvelle méthode pour réussir à faire des comptes exacts : d'où ces compañeros sortent-ils un renseignement précis pour faire ces comptes, sur quelles sources s'appuient-ils ?*

Les comptes se font à partir des reçus des entrées et des sorties d'argent : par exemple, s'il y a 50 000 pesos, le *compañero* dont c'est le tour va gérer cet argent pendant dix jours : s'il dépense 3 ou 4000 pesos, il va devoir faire un rapport des dépenses à partir des reçus des dépenses et s'il n'y a pas eu dépenses dans les commissions, il doit quand même informer du montant dépensé pour la nourriture, et on compare ce qu'il y avait et ce qui reste. Il faut voir si réellement ça colle : l'administrateur ne s'en occupe pas seul, il le fait avec la commission de vigilance et la commission d'information qui, elles aussi, ont leur propre liste des rentrées et des sorties d'argent.

Il doit y avoir un reçu pour tout l'argent qui rentre. Si un frère solidaire vient faire un don, il faut qu'il y ait un reçu : car lui, il doit dire à son collectif ou à son organisation quelle quantité il a donnée et lui remettre un reçu. Une copie du reçu reste au Conseil de Bon Gouvernement et à la commission d'information ; c'est comme cela qu'il n'y a aucune perte en ce qui concerne l'argent qui rentre. Les sorties d'argent sont gérées par le Conseil de Bon Gouvernement et la commission qui est maintenant formée pour faire les comptes. Quand c'est un achat, il se justifie avec des factures ou des tickets de caisse, mais ce sont surtout des tickets de caisse qu'on utilise.





# Caracol IV

## Tourbillon de nos paroles

*(Torbellino de nuestras palabras)*

**Morelia**



# Création du gouvernement autonome

Gerónimo (Ex-membre du Conseil de Bon Gouvernement. MAREZ Lucio Cabañas)

Quand les communes autonomes ont été créées, beaucoup d'entre nous n'avions aucune expérience en tant qu'autorités. Certains en avaient une idée mais d'autres non, quelques-uns avaient été autorités des communes officielles mais pas tous. Quand il a été dit que nous devions travailler pour notre autonomie, qu'avons-nous fait ? Nous avons convoqué tous les villages à une réunion pour discuter, d'abord du nom qui serait celui de la commune, ensuite de la manière dont on allait nommer les autorités et de leurs différents mandats et délégations.

À cette époque, nous avons nommé des autorités parlementaires ou des parlements. Vous voyez comment la façon de travailler dans les différents *caracoles* est différente ? Dans le *Caracol IV*, tout au début, au lieu de dire Conseils Autonomes Municipaux, nous disions parlements. Comment était composé ce groupe de *compañeros* et *compañeras* ? Au début, il était composé d'un président – celui qui dirige –, d'un secrétaire, d'un trésorier, de la commission « honneur et justice », de la commission terre et territoire, et il y avait aussi un conseil d'anciens. C'était le groupe des autorités que nous avons nommées au début.

Comment ont-ils été nommés ? Ils l'ont été à travers l'assemblée, comme celle où nous nous trouvons en ce moment. Dans chaque commune, a été convoquée une assemblée de toute la base, et alors, de manière directe, cette assemblée a choisi un groupe de *compañeros* pour faire le travail de l'autonomie.

Quel travail devaient accomplir ces *compañeros* ? En réalité nous ne le savions pas – quelques-uns, si, peut-être, mais la plupart ne savaient pas ce que nous devions faire. Certes, nous allions travailler dans l'autonomie, nous allions nous autogouverner, mais comment ? C'est la question qui a surgi. Comment allions-nous bien pouvoir procéder ? Personne ne connaissait la réponse, mais au fur et à mesure que le temps passait, une fois ces autorités installées, les problèmes apparaissaient. Réellement, il y avait des problèmes dans chacun de nos villages, chacune de nos communes.

Quels problèmes ont dû affronter à l'époque ceux qui étaient les autorités ? À cette époque, le principal problème qu'on affrontait était l'alcoolisme, et puis des problèmes familiaux, des problèmes entre voisins et quelques problèmes agraires. Que faisait alors ce groupe de *compañeros* quand un problème se présentait ? Ce qu'ils faisaient, c'était qu'ils discutaient. On fait d'abord venir le plaignant et on écoute le problème qu'il a et quand on a écouté, on fait venir l'autre partie, on écoute les deux parties. Voilà ce que faisait ce groupe de *compañeros* : écouter. Ce qu'ils faisaient pour leurs frères qui avaient un problème, c'était d'abord d'écouter le problème qu'ils avaient, et en même temps de chercher à savoir qui avait raison. S'ils voyaient que le plaignant avait raison, il fallait alors parler avec l'autre frère avec qui il y avait le litige. Ce que faisaient les autorités à cette époque, c'est qu'elles donnaient des idées, elles arrivaient à convaincre les deux parties de parvenir à une solution pacifique.

Même chose pour d'autres sortes de problèmes, comme les questions agraires : ils faisaient aussi en sorte de convaincre les frères de ne pas se chamailler pour un bout de terre ; et si vraiment le frère était en train de prendre à un autre sa terre, il fallait donner raison à celui-ci, et dire au premier qu'il n'avait pas à prendre la terre de l'autre. C'est comme ça.

Ce type de travail n'était pratiquement pas fait par le parlement ni par le président du parlement mais par la commission « honneur et justice » et par la commission « terre et territoire », et aussi le conseil d'anciens composé des *compañeros* âgés. C'est ainsi que nous avons travaillé à cette époque. Deux ans





plus tard, quand les communes autonomes ont été créées, nous avons changé les noms : au lieu de dire « parlement » nous les avons appelées « Conseils Municipaux », et c'est le nom qui est encore le leur aujourd'hui.

À cette époque, vers 1997, les premières communes à se déclarer étaient en avance. La commune du 17 de Novembre est l'une d'elles. C'est une commune qui avait déjà commencé à travailler, alors que les autres communes pas encore. Donc, quand les différentes autorités ont commencé à se coordonner, il y avait des Conseils Autonomes dans d'autres communes qui n'avaient pas encore beaucoup travaillé, qui avaient peu avancé. Plus tard il y a eu des réunions entre autorités et aussi des réunions coordonnées avec les comités, et toutes les communes se sont renforcées et ont nommé officiellement leurs autorités et leurs conseils autonomes.

Quand toutes les communes ont eu leurs Conseils Autonomes et tout ce qui les forme, ils ont commencé à mettre en route les autres travaux, les autres commissions. Aujourd'hui, ils ne se consacrent pas seulement à ces problèmes mais ils s'occupent plus du développement des communes.

D'abord le travail a été divisé, et le conseil municipal a simplement pour principale fonction le développement des communes. Il a aussi pour fonction de gérer les problèmes, il ne peut les laisser de côté. Le travail a d'abord consisté à promouvoir le développement des systèmes de santé, d'éducation, car jusque-là peu de choses avaient été faites dans ces domaines. En 1999 a été créé le système d'éducation autonome et c'est à partir de là que les communes ont commencé à travailler.

C'est comme ça que tout fonctionnait jusqu'à la création du Conseil de Bon Gouvernement. Quand cette assemblée a été créée, nous autres les autorités municipales nous avons été choisies pour prendre en charge le travail de la zone. Nos communes nous ont choisis pour occuper ces charges, mais une fois de plus nous n'avions pas l'expérience nécessaire, nous ne savions pas quoi faire. Nous avons alors vu la nécessité d'apprendre d'autres choses car le travail à faire au sein du Conseil de Bon Gouvernement est différent de celui que nous faisons dans les Conseils Municipaux.

Quand le Conseil de Bon Gouvernement a été créé, nous autres les Conseils Autonomes avions une double responsabilité : être conseillers dans nos communes et être membres du Conseil de Bon Gouvernement. C'est comme ça que nous travaillions. Dans mon cas, j'ai travaillé quatre ans dans le Conseil de Bon Gouvernement et j'ai vu comment le travail a commencé.

Ma première expérience comme membre du Conseil de Bon Gouvernement a été de coordonner toutes les commissions, car à ce moment-là plusieurs commissions ont commencé à travailler : la santé, l'éducation, la production et aussi la commercialisation, qui est une partie de la production. Nous avons formé les commissions, et chaque commune avait ses propres commissions. Il y avait la commission de zone, la commission municipale et aussi des commissions dans les villages. Elles furent constituées par l'assemblée, et ceux qui avaient une charge ne la choisissaient pas : qu'ils veuillent en être ou pas, ils étaient choisis par l'assemblée. Moi ils m'ont demandé de coordonner les commissions et de voir comment mettre en œuvre les projets, car c'est un de nos tâches.

Les autres fonctions des membres du Conseil de Bon Gouvernement sont de promouvoir et de planifier les travaux collectifs de la zone et des communes, de veiller à ce que les communes autonomes se développent de manière équitable, d'élaborer les projets de développement et de régler les problèmes graves qu'une commune n'a pas pu résoudre ou qui ne sont pas de sa compétence. L'une des expériences que nous avons eues comme membres du Conseil de Bon Gouvernement a été de résoudre certains problèmes importants concernant la terre.

Les frères de San Fernando, commune officielle de Huixtán, sont venus voir le Conseil de Bon Gouvernement pour se plaindre de problèmes de terres si importants qu'ils étaient sur le point d'avoir de



graves conséquences, pouvant aller jusqu'au meurtre. Les frères sont venus et nous ont exposé leurs problèmes. En tant que membres du Conseil de Bon Gouvernement, nous savons quelles sont nos responsabilités, nous devons résoudre les problèmes de tout le monde sans distinction, d'où qu'ils viennent. Nous avons alors appelé l'autre groupe, des frères de Chanal, et nous avons discuté. Nous avons écouté ce que ces frères avaient à dire, et nous sommes allés sur les lieux : nous avons enquêté sur ce qui s'était passé, sur ce qui se passait en ces lieux, et nous avons analysé qui avait raison et qui avait tort. Dans ce cas précis, grâce à l'intervention du Conseil de Bon Gouvernement, une solution satisfaisante a été trouvée et des conséquences sanglantes ont été évitées. Ce fut une réussite importante pour le Conseil de Bon Gouvernement.

Les choses se sont passées de la même manière avec d'autres organisations, et nous faisons toujours de cette façon : quand un groupe vient se plaindre nous appelons l'autre groupe et nous dialoguons. En tant que Conseil de Bon Gouvernement, nous n'imposons jamais la solution, ce sont eux qui doivent la donner, qui doivent convaincre. D'autres problèmes de terres ont trouvé une solution satisfaisante grâce à la médiation du Conseil de Bon de Gouvernement, et finalement les choses restent pacifiques. Nous avons résolu différents types de problèmes, comme des problèmes familiaux, bien que ce ne soit pas de notre ressort en tant que Conseil de Bon Gouvernement. Mais quand ils nous ont été présentés, nous les avons résolus, ou sinon nous les avons renvoyés devant la commune, qui doit elle aussi faire son travail. Quand un problème n'est pas du ressort du Conseil de Bon Gouvernement, il doit être renvoyé à la commune, c'est ainsi que nous fonctionnons en matière de justice.

Sur ces deux problèmes, nous pensons que le Conseil de Bon Gouvernement a réussi car il a évité des problèmes plus graves. Nous résolvons aussi des problèmes en nous concertant entre Conseils de Bon Gouvernement, par exemple si un problème a lieu dans notre zone mais que le *compañero* qui se plaint vient d'une autre zone. Ce que nous faisons dans ces cas-là c'est que nous nous réunissons avec les *compañeros* de l'autre Conseil de Bon Gouvernement, et nous faisons notre enquête. Si celui qui a un problème est de cette zone mais a porté plainte ailleurs au lieu d'ici, il doit revenir ici. De la même façon s'il y a un problème que nous ne pouvons résoudre car il concerne par exemple La Garrucha, nous le renvoyons là-bas. Il y a eu par exemple, en 2003 je crois, un problème de terres avec un nommé Gerónimo de Meza. Les Conseils de Bon Gouvernement de Morelia et de La Garrucha se sont réunis et ont passé un accord résolvant le problème. C'est ainsi que nous faisons pour éviter les malentendus entre nous.

Il y a aussi des problèmes concernant la loi. Il y a des *compañeros* qui sont accusés de délits graves, mais quand ce n'est pas certain, ou quand ils ne les ont pas commis nous les aidons. S'ils sont coupables, ils doivent reconnaître leur erreur. S'ils sont innocents, et comme nous avons quelques connaissances en termes de lois, nous nous coordonnons avec le Centre des Droits Humains Fray Bartolomé de las Casas et nous nommons un groupe de *compañeros* en charge de ces questions. Nous avons travaillé ainsi pendant un certain temps, mais depuis quelque temps, il n'y a plus beaucoup de personnes en charge des questions de droits humains. Sur ces questions, ce que nous faisons maintenant, quand il y a des assassinats ou des viols, c'est simplement de voir le problème en coordination avec le Centre des Droits Humains Fray Bartolomé de las Casas.

## Questions

*Il y avait au début un problème avec l'alcoolisme ; comment ça va maintenant dans la zone ?*

En ces temps-là, au début de 1994, juste après la guerre, certains s'étaient joints au mouvement avec la peur au ventre. La guerre avait commencé, nous nous sommes tous agglomérés, comme on nous l'avait dit, nous sommes entrés dans le mouvement, et pourquoi nous y sommes entrés, peut-être bien comme ça, et les gens se sont agglomérés. Certains, oui, ils l'ont fait consciemment, mais d'autres par peur. Alors ceux qui l'ont fait avec la trouille, c'est normal, ils n'étaient pas à leur aise pour faire le travail,



et qu'est-ce qu'ils faisaient ? Même si nous avions l'ordre de ne pas boire un coup, vous savez ce que c'est, ils picolaient en douce. Qu'est-ce que nous faisons ? Nous, nous ne les punissons pas. Ce que nous faisons, c'est que nous sollicitons la commission des anciens ; ce sont eux qui sont chargés de leur dire : « Pourquoi tu fais ça ? », et de leur expliquer le mal qu'ils se font à eux-mêmes. Ceux qui obéissent, très bien, pratiquement ils vont continuer avec nous, et les autres, eh bien, ils se tirent.

Ce problème d'alcoolisme existe partout, mais dans l'organisation nous avons décidé qu'il n'existerait plus, nous l'avons prohibé. Bien sûr il peut y avoir quelqu'un qui se cache là-bas sous son lit pour boire, mais si personne ne le voit, on ne peut rien faire. Par contre si quelqu'un le voit, il sera sanctionné. Quel type de sanction lui est donné ? Il doit faire des travaux collectifs, s'il est dans son village il doit travailler pour son village ; mais il ne paye pas d'amende et ne fait pas de prison.

Pour les problèmes d'ivresse, si quelqu'un commet cette erreur une première fois, on lui donne un avertissement. S'il recommence, on lui donne une sanction dans la communauté, et il doit travailler cinq jours. La troisième fois, c'est dix jours de travail à la commune et à la quatrième fois, on l'envoie au *Caracol*. Si le *compañero* ne retrouve pas la raison, n'obéit pas, ne laisse pas tomber la boisson, nous l'envoyons à La Garrucha, parce que nous ne tolérons pas l'ivresse.

*Comment réglez-vous un problème comme l'assassinat ?*

Par chance, je n'ai jamais dû résoudre un problème d'assassinat. Mais quand il s'agit de problèmes légaux, une fois que ce salaud a été dénoncé, et s'il n'est pas *compañero*, alors nous travaillons en coordination avec le Centre des Droits de l'Homme. Nous travaillons avec eux parce qu'ils connaissent bien les lois et s'occupent de tout ça. Si la personne a commis le délit, elle doit payer sa peine. C'est comme ça que nous avons fait.

*Qu'est-ce que la commission des anciens, et quelle est sa fonction ?*

La commission des anciens est un groupe d'anciens, hommes et femmes, créé à l'intérieur de la commune. Son rôle est de nous orienter pour que nous ne fassions pas d'erreur, sur les questions d'ivresse ou autres, parce que dans la vie beaucoup d'erreurs peuvent être commises.

## Territorialité

Le *Caracol* IV de Morelia est actuellement composé de trois communes :

- La commune Lucio Cabañas, avec ses régions qui sont Miguel Hidalgo, Emiliano Zapata, Puente, Ernesto Che Guevara et Primero de Enero, avec le chef-lieu qui est à Puente. Elle partage des territoires avec les communes officielles de Teopisca, Amatenango de Valle, Comitán, Huixtán Oxchuc et en partie Ocosingo.

- La commune 17 de Noviembre, avec ses trois régions : Aliado, Tierra et Independencia. Elle partage des territoires avec les communes officielles d'Altamirano, Ocosingo, Chanal et Las Margaritas. Le chef-lieu est à 17 de Noviembre, à l'extérieur de la communauté de Morelia.

- La commune autonome Comandanta Ramona, avec ses quatre régions : La Montaña, San José en Rebellia, Santo Domingo et Olga Isabel, avec son chef-lieu à Olga Isabel.

C'est ainsi que s'organisent nos communes et nos régions, en tout cas actuellement, mais nous avons fait auparavant quelques modifications. Tout d'abord, quand les communes autonomes se sont

créées, il y en avait sept : Lucio Cabañas, Ernesto Che Guevara, Primero de Enero, 17 de Noviembre, Vincente Guerrero et Olga Isabel.

Six mois après la création du Conseil de Bon Gouvernement, d'autres régions se sont jointes à ces sept communes : La Montaña, San José de Rebeldia, Santo Domingo et Genaro Vázquez, et plus tard une autre région s'est ajoutée : Emiliano Zapata. C'est comme ça que s'est construit le *Caracol* de Morelia.

Ça, c'est ce qui existait avant, mais aujourd'hui il y a trois communes, avec leurs régions. Nous avons fait comme ça car sinon c'était difficile pour faire le travail, et parce que dans certaines communes il y avait peu de *compañeros* et c'était difficile d'assumer les mandats. Nous avons donc réduit le nombre de communes mais les régions en elles-mêmes sont là.

Une autre raison de ce changement vers trois communes est qu'il y avait beaucoup de problèmes de terres au *Caracol* de Morelia, et que c'était alors difficile de les traiter de manière coordonnée. Quand nous nous sommes réunis en trois communes, ça a été plus facile de nous défendre dans ce genre de problèmes face aux autres organisations.

### Un autre compañero :

Une des principales raisons pour laquelle il n'existe plus que trois communes alors qu'il y en avait sept au départ, est qu'il y avait de nombreux problèmes de terres, surtout avec l'ORCAO mais pas seulement. Il y avait aussi d'autres raisons qui normalement n'auraient pas dû intervenir mais qui sont arrivées quand même, par exemple : dans la commune autonome Emiliano Zapata il n'y avait que 45 *compañeros*.

Il faut comprendre que normalement les projets doivent être distribués de façon identique entre les communes, mais dans la pratique ça n'a pas toujours été le cas. Par exemple, dans la commune 17 de Noviembre, où il y a plus de 600 *compañeros* participants et leurs enfants, ils avaient le même projet que dans la commune Emiliano Zapata, où ils ne sont que 45 *compañeros*. Et à l'heure de la distribution des projets, si on les divise entre participants les choses ne sont pas égales.

Il fallait donc prendre en compte toutes ces choses, les pourcentages. Quand il y a un projet dans la zone il est donné de manière égale aux communes, mais au final certaines en font plus, la commune la plus petite doit donner autant, elle doit en faire autant que les plus grandes, et ce n'est pas équilibré. C'est comme ça que ça se passait pour les projets, et c'est pour ça que nous avons changé.

Mais si nous avons changé c'est surtout à cause du problème de la terre. Par exemple, dans un village les *compañeros* qui se partagent la terre sont entre 20 et 17, et face à eux les membres de l'ORCAO sont entre 150 et 300. Mais ces *compañeros* peu nombreux représentaient une commune, et on ne peut organiser la défense de la terre comme ça. Ce fut la raison qui nous a décidés à regrouper plus de *compañeros*, pour qu'il y ait moins de communes mais qu'elles puissent défendre la terre.

Il est donc intéressant de voir que nous nous rendons compte que les plans faits au départ peuvent être modifiés aussi souvent que nécessaire, en fonction de ce qui doit être fait. Ce n'est pas parce que les choses ont commencé ainsi qu'elles doivent perdurer ainsi, certaines choses le peuvent mais d'autres non. Par exemple les sept principes du « commander en obéissant », je crois que ça c'est quelque chose que nous ne changerons pas et qu'au contraire il faudra en rajouter parce que ce sont des principes qui perdureront tout au long de notre vie. Voilà au final pourquoi il y avait de nombreuses communes au départ, et qu'il y en a moins maintenant.



# Relations avec les autres organisations sociales

Johana (Ex-membre du Conseil de Bon Gouvernement. MAREZ 17 de Noviembre)

En tant que Conseil de Bon Gouvernement et en tant que Conseils municipaux, nous n'avons quasiment pas de relations avec d'autres organisations, ce sont plutôt celles-ci qui nous affrontent, comme l'organisation ORCAO. Ils nous affrontent parce qu'ils veulent nous prendre les terres que, en tant que bases d'appui en résistance, nous avons récupérées en 1994. Ils nous affrontent surtout au niveau de la commune autonome Lucio Cabañas, dans les régions Ernesto Che Guevara et Primero de Enero, et en partie dans la commune de 17 de Noviembre.

Dans la commune autonome Comandanta Ramona nous avons eu aussi un problème, avec l'organisation OPDDIC. Celle-ci a tenté de nous spolier de nos terres, appuyée par le gouvernement officiel au travers de la réforme agraire, et a tenté d'annexer les terres récupérées du village Mukulum Bachajón.

Mais nous ne nions pas avoir reçu l'appui et la solidarité de nombreux frères qui nous ont accompagnés dans ces moments difficiles. Différentes organisations internationales se sont mobilisées pour empêcher cette guerre de spoliation. Ici aussi au Mexique de nombreux frères nous ont soutenus et se sont proposés pour un campement civil pour la paix. Il y a aussi les *compañeros* internationaux qui se sont rendus au *caracol*, en coordination avec le Centre des Droits Humains Fray Bartolomé de las Casas. Grâce à ces frères et sœurs qui se sont mobilisés au niveau national et international, nous avons réussi à freiner cette spoliation.

Les organisations qui continuent de nous attaquer sont l'ORCAO et l'ORUGA. Cette dernière est une nouvelle organisation dont la stratégie est basée sur la tentative de corruption de leaders de notre organisation, avec l'appui du gouvernement officiel. Ils gèrent des projets d'aide à cette fin, et comme organisation nous sommes affectés car ils annoncent publiquement que nos leaders ont reçu cette aide, mais nous savons que ce n'est pas le cas.

## Fonctions du Conseil de Bon Gouvernement

Sur la question des plans et des accords, le Conseil de Bon Gouvernement a la charge de promouvoir les différents accords qui ont été pris lors de l'assemblée de la zone. Le Conseil de Bon Gouvernement a aussi la charge de vérifier que les plans et les accords décidés lors de l'assemblée de zone sont bien mis en place. C'est l'un des devoirs du Conseil de Bon Gouvernement.

Une autre des fonctions du Conseil de Bon Gouvernement est de coordonner les autorités municipales et régionales pour la réalisation des accords qui ont été planifiés et décidés lors de l'assemblée de zone. Les villages doivent être informés de chaque plan ou accord de la zone, et ce sont les conseillers de la région ou de la commune qui sont chargés de les en informer. Ce sont les villages qui ont le dernier mot. Ici le peuple commande et le gouvernement obéit. En tant qu'autorités du Conseil de Bon Gouvernement, des Conseils Municipaux ou de la région, nous ne pouvons réaliser aucun plan ou accord si le peuple n'est pas d'accord ; c'est pourquoi nous lui demandons son avis avant de réaliser quoi que ce soit.



Fermin (Ex-membre du Conseil de Bon Gouvernement. MAREZ Comandanta Ramona)

Notre fonction en tant que Conseil de Bon Gouvernement est de convoquer les assemblées ordinaires et extraordinaires. Comme délégués du Conseil de Bon Gouvernement, nous convoquons une assemblée ordinaire en coordination avec l'ensemble des délégués pour décider ensemble des points et des plans qui doivent être présentés devant chaque assemblée de la zone pour être résolus ou validés. Nous pensons que l'assemblée de la zone est l'instance où doivent être prises les décisions que les membres du Conseil de Bon Gouvernement ne peuvent pas prendre. En effet, les commissaires, les agents et agentes représentant les villages et les membres bases d'appui sont toujours présents dans cette assemblée de zone.

Lors de ces assemblées sont présentées les avancées des plans de travail que nous avons élaborés en tant que membres du Conseil de Bon Gouvernement et les résultats des commissions que nous coordonnons, car les membres du Conseil de Bon Gouvernement ont été chargés de gérer les différents domaines de travail, tels que la santé, l'éducation, la production, la communication ou l'écotourisme. L'assemblée de zone a lieu tous les deux mois, mais des points importants peuvent surgir dans des délais plus courts, qui nécessitent de discuter et de planifier les choses entre les autorités du Conseil de Bon Gouvernement, des Conseils Municipaux et des régions. Dans ce cas, nous convoquons rapidement une assemblée extraordinaire, surtout s'il y a quelque point important à régler.

Une autre des tâches du Conseil de Bon Gouvernement est de veiller au développement des communes, des villages et des communautés. Il est de son devoir d'équilibrer le développement dans chacun des domaines de travail, tels que l'éducation, la santé, la production et la communication. Avant la création du Conseil de Bon Gouvernement le développement était déséquilibré, car la société civile nationale et internationale qui appuyait notre cause soutenait davantage les communes les plus connues, les plus proches, et donc les communes les plus éloignées étaient laissées à l'abandon.

Avant, les ONG apportaient leur appui aux communes qu'elles connaissaient le plus. C'est pour ça qu'aujourd'hui, pour éviter ce problème, c'est au Conseil de Bon Gouvernement de faire des propositions, c'est à lui de décider ce dont le peuple a besoin et le peuple doit venir à l'assemblée. Le Conseil de Bon Gouvernement doit informer, lors des assemblées de zone, de la quantité de dons qui lui ont été faits et de la manière dont ils seront dépensés, mais il y a maintenant un accord dans la zone, c'est un accord entre les communes sur la manière dont cet argent va être dépensé.

Mais ça n'a pas toujours été ainsi. Entre 2004 et 2008 les ressources étaient réparties par commune, et il y avait des communes qui avaient moins d'habitants coopérateurs que d'autres. À celles-ci recevaient la même chose que celles qui avaient plus d'habitants, et nous avons pris conscience que ce n'était pas équilibré. Depuis, grâce à ceux qui nous ont guidés cela a changé, et aujourd'hui nous pensons que l'équilibre se fait en fonction du nombre de coopérants. Par exemple, si une commune a 600 habitants elle doit prendre les ressources correspondantes, et les communes qui ont moins d'habitants vont prendre moins de ressources.

## Questions

*Combien de membres composent le Conseil de Bon Gouvernement et les Conseils municipaux ?*

Le Conseil de Bon Gouvernement est composé de douze membres, six *compañeros* et six *compañeras*. Au sein de ce Conseil, chacune des régions a son représentant, choisi au niveau municipal. C'est là que se décide qui va faire le travail au *Caracol* ou au Conseil de Bon Gouvernement. La composition des Conseils Municipaux Autonomes varie selon la commune. Par exemple la commune Lucio Cabañas, composée de cinq régions, réunit ses régions pour choisir son Conseil Municipal et voir qui sera nommé autorité. Il doit y avoir un représentant de chaque région.



*Combien y a-t-il de membres du Conseil de Bon Gouvernement au total ?*

Il y a des fois où nous ne sommes pas de bons mathématiciens, mais au total il y a 60 membres qui travaillent au Conseil de Bon Gouvernement, en cinq groupes de douze qui tournent tous les huit jours.

*Et parmi ces 60 membres il y a une moitié de compañeras et une moitié de compañeros ?*

Oui, nous sommes à parité, pas plus pas moins.

*Comment sont soutenus les compañeros qui travaillent comme membres de Conseil de Bon Gouvernement ?*

Le soutien aux *compañeros* membres du Conseil de Bon Gouvernement varie selon chaque commune. Chacune choisit ses délégués au Conseil de Bon Gouvernement et chacune fait des propositions sur la manière dont elle peut les soutenir. Il y a des communes qui soutiennent leurs délégués dans leur travail à la *milpa*, parfois c'est une fois l'an lors des labours, parfois aussi ils sont aidés en étant laissés libres de tout autre travail que celui du Conseil de Bon Gouvernement. L'appui des communes à leurs délégués n'est rien de plus.

*Tous accomplissent la totalité de leur période de charge ou il arrive que certains laissent tomber en cours de travail ?*

Il arrive parfois que certains laissent tomber et ne fassent pas leurs trois ans de charge. Parmi les *compañeros* qui sont passés au Conseil de Bon Gouvernement il y en a eu certains qui ne se sont pas consacrés au travail qui leur avait été confié par leur village. Parfois au bout d'un an ils se sont retirés du Conseil de Bon Gouvernement ou se sont éloignés de l'organisation. Certains *compañeros* bases d'appui, comme pères de famille, ne laissent pas leurs fils et leurs filles sortir pour occuper un mandat, c'est parfois ce qui arrive. Il y en a d'autres qui refusent de faire le travail, disant qu'ils ne savent ni lire ni écrire, mais ce sont des mensonges par lesquels ils n'accomplissent pas leurs trois ans de charge. Ceux qui vont au bout de trois ans sont ceux qui ont conscience de ce que c'est, qui veulent savoir et apprendre à faire. Il y a des choses que nous savons faire, et d'autres non, mais nous devons faire face et nous allons faire face.

Nous avons un accord qui dit que si un délégué du Conseil de Bon Gouvernement ne fait pas son travail, ne prend pas sa charge à son tour, c'est le conseil de sa commune qui doit suppléer à ce délégué, qu'il soit de la commune 17 de Noviembre, Lucio Cabañas ou Comandanta Ramona, et ainsi la place ne reste pas vide. Peu importe la raison pour laquelle le délégué n'est pas venu, le Conseil Municipal Autonome doit assurer les huit jours de charge au Conseil de Bon Gouvernement. Ce n'est normalement pas dans ses obligations mais comme le délégué de sa commune n'est pas venu, le conseil autonome doit assurer cette charge.

*Il y a aussi à la commune un règlement pour sanctionner ceux qui n'accomplissent pas leur tâche ?*

La première fois, on leur donne un avertissement, mais ils ont toujours trois chances. Si le *compañero* ne vient pas, on va lui demander pourquoi il n'est pas venu, et quel est son problème. S'il est malade son absence est justifiée. Si c'est parce qu'il ne voulait pas venir, par paresse, on lui donne un premier avertissement. La seconde fois, il devra peut-être payer une amende, mais d'abord on doit voir quel est le motif de son absence, quel est le problème. Si on est informés d'un problème, si quelqu'un ne vient pas faire son travail, c'est peut-être parce qu'il n'en a pas envie ou peut-être que sa tête et son cœur ne sont pas là, et parfois certains s'en vont comme ça.



*Les douze membres du Conseil de Bon Gouvernement arrivent-ils à faire tout le travail ? Parce que dans le Caracol II nous sommes 28 membres et nous ressentons parfois une forte charge de travail.*

C'est très dur de faire tout le travail du Conseil de Bon Gouvernement dans chaque commune, c'est par nécessité que nous tenons debout, mais, il faut faire une proposition dans ce sens et pour ça, il faut consulter d'abord les autorités locales qui participent au Conseil de Bon Gouvernement. Tout ça c'est difficile, chaque délégué *compañero* ou *compañera* participe à une commission en plus des tâches qu'il mène chaque huit jours, c'est là où ça coince. Nous sommes en train de surmonter ces problèmes, mais nous n'avons pas pour l'instant une idée précise pour résoudre tout ça.

*Qu'est-ce que le travail d'écotourisme que vous avez mentionné ?*

Dans notre zone il y a deux stations balnéaires, El Salvador, dans la commune Comandanta Ramona, où se relaient les *compañeros*, et l'autre est celle de Tzaconejá, où ils se relaient aussi durant la semaine sainte.

*Les compas délégués tournent tous les combien de temps ?*

Nous nous relayons tous les huit jours, nous arrivons un dimanche et les délégués du tour suivant arrivent le dimanche d'après. Mais nous avons décidé que nous ne partions que le lundi, pour ne pas repartir le même jour que l'arrivée des autres. Pourquoi ? Le premier groupe doit rester encore deux ou trois heures, parfois un jour entier, parce que le travail ou les rapports en suspens ne sont parfois pas clairs pour ceux qui vont rester ; le premier groupe est donc responsable de la transmission avant de partir. Ce n'est que quand le groupe qui prend le relais dit aux *compañeros* du tour précédent qu'ils sont libres qu'ils peuvent partir. Ce n'est qu'à ce moment-là que le groupe qui a fini son tour peut partir.

*Quelle est la méthode employée pour choisir les délégués ?*

Pour choisir les délégués on doit réunir les *compañeros* bases d'appui depuis la commune, et c'est la commune qui doit organiser ces réunions. Par exemple, la commune Lucio Cabañas a cinq régions et chaque région doit choisir son représentant. Ceux-ci doivent se présenter à la commune et aller à l'assemblée de zone pour choisir leur délégué au Conseil de Bon Gouvernement, mais démocratiquement c'est le peuple qui les choisit.

*Les zones d'exploitation de sable et de gravier sont sur un terrain récupéré ? Vous avez des machines ? Et comment est fait ce travail ?*

Ces zones sont sur une terre récupérée, dans un *ejido*, mais la vente de gravier est gérée par le Conseil de Bon Gouvernement et un pourcentage de la vente lui revient. Nous n'avons pas de machine, celui qui va obtenir l'autorisation d'exploiter auprès du Conseil de Bon Gouvernement devra creuser lui-même, avec un tracteur ou je ne sais quoi d'autre, mais nous allons simplement envoyer notre commission pour compter le nombre de voyages qu'il fera par jour, nous n'allons pas avoir d'autre responsabilité que de surveiller et de définir combien de voyages il aura fait.

*Quand vous avez évoqué l'équilibre entre les communes, vous vous êtes concentrés sur la répartition des dons, mais il y a d'autres choses qui nécessitent un équilibrage : les ressources économiques, par exemple pour les travaux collectifs. Comment sont équilibrés les travaux nécessaires ou la nomination des autorités ?*

Comme nous l'avons dit, l'équilibre se fait en fonction du nombre d'habitants d'une commune, c'est ainsi qu'il est fait pour la répartition des dons et du travail collectif. Il n'y a pas d'autre manière d'équilibrer, et c'est comme ça qu'il faut faire aussi pour la nomination des autorités, qui dépend là aussi du nombre d'habitants de chaque commune.



Concernant le choix des délégués du Conseil de Bon Gouvernement dans une région, prenons l'exemple d'Aliado. C'est une petite région, et la région Independencia compte plus d'habitants qu'elle, mais notre fonctionnement veut qu'Aliado ait sa représentation au Conseil de Bon Gouvernement, un *compañero* et une *compañera*. Mais nous ne pouvons pas décider qu'il en faut six, parce que c'est une petite région, et que comme la région Independencia est plus grande elle doit avoir un peu plus de moyens pour aider ses *compañeros*. Mais nous ne pouvons pas décider non plus qu'Aliado n'aura pas de représentant, car si nous faisons ça nous resterons éloignés de cette région. Il doit y avoir une représentation de toutes les régions.

## Participation des femmes

Jessica (Membre du Conseil Municipal Autonome. MAREZ 17 de Noviembre)

Pour les mandats municipaux et en tant que membres du Conseil de Bon Gouvernement, les femmes travaillent en collaboration avec les *compañeros*, il y a six *compañeros* et six *compañeras* dans la zone et la commune. Pour développer la participation des femmes, le Conseil de Bon Gouvernement promeut des rencontres de femmes. Nous ne le faisons pas dans la zone mais dans les communes. Parfois le Conseil de Bon Gouvernement propose une rencontre de femmes, par exemple, le 8 mars, et les conseillers et conseillères municipaux l'organisent dans leur commune, ensemble. Le Conseil est là pour leur fournir un peu de nourriture, comme du sucre, des haricots et un peu de riz. C'est ainsi que le Conseil de Bon Gouvernement, promeut la participation des femmes. Lors de ces rencontres il y a des événements culturels, sportifs, pour que les *compañeras* perdent un peu de leurs craintes, qu'elles trouvent le courage de participer et de sortir un peu de leurs maisons, apprennent à connaître d'autres lieux et d'autres *compañeras* d'autres communautés. C'est comme ça que nous impulsions le changement.

## Élaboration de projets pour le développement des communes, des régions et des villages.

C'est une obligation du Conseil de Bon Gouvernement d'élaborer des projets dans les communautés qui sont peu développées. Mais pour élaborer un projet, le Conseil de Bon Gouvernement, doit convoquer une réunion avec les conseillers et leurs commissions des différents domaines de travail, tels que la santé, l'éducation ou la production. Ceux-ci se réunissent et le Conseil de Bon Gouvernement leur explique qu'ils doivent aller visiter les villages pour leur demander quels sont leurs besoins. Les commissions se rendent dans les communes, rejoignent les commissions locales et leur demandent ce qui manque dans leurs communautés. Lorsqu'ils ont la liste des besoins des villages, ils se réunissent à nouveau pour écrire un projet, qui dépend des besoins de chaque village.

Quand ce projet est rédigé, le Conseil de Bon Gouvernement doit chercher une ONG qui pourra les appuyer pour mener à bien ce projet, et dans ce cas nous le faisons avec, par exemple, Enlace Civil. Nous leur présentons notre projet et ils se chargent de chercher les ressources pour le réaliser. Nous fournissons

tous les papiers et Enlace nous envoie les fonds, les ressources que nous allons dépenser pour mener le projet à bien. Mais le peuple demande aussi au Conseil de Bon Gouvernement de tenir des comptes clairs. Et c'est le village qui approuve et qui signe une convention avec l'organisme financier, avec la promesse que le projet demandé par le village va bien être réalisé. Dans les communautés nouvelles, les besoins les plus urgents concernent l'eau et l'électricité.

Mais nous commettons aussi des erreurs. Parfois des ONG ont des projets élaborés, nous les analysons, nous les acceptons mais ils ne correspondent pas toujours réellement aux besoins des villages. C'est parfois uniquement parce que nous avons envie d'accepter. Par exemple il y a eu un projet de poêles écologiques et de toilettes sèches, nous les avons acceptées. Au final certains villages les utilisent et d'autres non. Ceux qui ne les utilisent pas les ont construites mais les ont laissées à l'abandon sans les faire fonctionner. Mais d'autres *compañeros* les apprécient parce que c'est biologique, et donc ils les entretiennent et les utilisent.

Pour élaborer les projets nous avons un groupe de *compañeros* qui ont été formés et ont appris à monter des projets, ils n'ont plus besoin d'aller à l'extérieur pour le faire.

## Questions

*Tous les villages de cette zone travaillent-ils sur des projets ?*

Certains projets collectifs avancent, mais l'effort principal vient réellement du peuple. Par exemple, il y a des *compañeras* qui ont une boutique de 40 000 pesos, c'est le fruit de leur effort, et elles n'ont pas eu besoin d'un projet de soutien. Il y a des villages qui en ont besoin, mais la plupart produisent eux-mêmes l'effort nécessaire.

*Les villages qui ont des commissaires et agents femmes sont-ils majoritaires dans la zone ?*

Oui, dans notre cas, chaque village a ses commissions, ses agents et ses commissaires.

*Combien y a-t-il de commissaires et agents femmes environ dans toute la zone ?*

Nous n'avons pas le chiffre exact mais la majorité des villages ont leurs *compañeras* autorités.

## Fonction de la commission de vigilance

La commission de vigilance est celle qui se charge de voir si le Conseil de Bon Gouvernement administre correctement les fonds des villages et les petites donations que nous font d'autres frères. Quand le Conseil de Bon Gouvernement informe sur son travail, sur les dépenses, la vigilance sait combien a été dépensé et combien il reste, et elle doit aller dans les assemblées de zone pour rendre compte aux villages de ce qui a réellement été dépensé et de ce qui reste.

Avant, la commission de vigilance fonctionnait comme les conseils autonomes, les membres de la commission prenaient leur charge de vigilance pour trois ans. Mais depuis cela a été modifié parce que parfois les membres ne finissaient pas leur mandat. Nous avons donc changé. De 2003 à 2008 nous avons





fonctionné ainsi, mais depuis 2008 la charge ne dure que trois mois. Ce sont de simples bases d'appui qui se relaient et à chaque réunion d'information il y a deux membres de la vigilance. Cette commission est formée de bases d'appui de chaque région. Par exemple, dans la commune 17 de Noviembre il y a trois micro-régions et chacune doit choisir des représentants, un homme et une femme. C'est comme ça que maintenant les membres de la vigilance se relaient, et ce sont donc des bases d'appui qui veillent à ce que le Conseil de Bon Gouvernement fasse correctement son travail.

## Questions

*Que signifie ce terme de « micro-région » ?*

Je vais répondre par un exemple. Dans la commune 17 de Noviembre il y a trois régions : Independencia, Tierra et Aliado. Ce sont des régions. Mais il y a par exemple des micro-régions dans la région Independencia, parce que certains villages sont loin et ne peuvent faire trop de voyages pour venir au centre. Il y a donc des micro-régions, composées de cinq ou six villages. C'est comme ça que nous sommes organisés.



# Caracol V

## Qui parle pour tous

*(Que habla para todos)*

Roberto Barrios





# Formation du Conseil de Bon Gouvernement

Valentin (Ex-membre du Conseil Municipal Autonome. MAREZ Vicente Guerrero)

J'ai été choisi comme conseiller municipal en 2003, mais je ne savais pas vraiment en quoi consistait ce mandat à ce moment-là. Nous avons commencé à travailler comme instances de gouvernement mais nous ne comprenions pas bien tout ça. Nous avons commencé par nous rendre au niveau municipal, où nous avons reçu nos mandats respectifs, mais comme nous faisons tourner les mandats je n'ai pas poursuivi le travail qui m'avait été donné au départ. Nous étions 22 membres dans le Conseil Municipal, onze femmes et onze hommes.

Tout fonctionnait bien au départ, pendant environ deux ans, mais nous avons un problème : le temps entre les différents tours était long, et par exemple je ne suis passé au Conseil que trois fois. Nous avons changé quasiment chaque année, et nous n'avons pas vraiment appris à gouverner. Peut-être que dans les autres communes ils n'ont pas eu ce problème, parce que le nombre de membres varie selon la commune. Nous avons commencé à gouverner, et certains remplissaient correctement leur tâche mais d'autres non, comme s'ils avaient peur d'échouer.

Ana (Formatrice en éducation. MAREZ El Trabajo)

Au début ce sont les conseillers municipaux qui siégeaient au Conseil de Bon Gouvernement, ils tournaient tous les mois et comme dans chaque commune il y avait différentes équipes d'autorités, ils ont formé un groupe dans chaque commune. Pour le tour suivant au Conseil de Bon Gouvernement, ce sont donc des membres non issus des conseils municipaux qui ont été choisis. Il y avait donc, tournant dans chaque commune, la commission de justice, la commission femmes, la commission agriculture, selon qui se chargeait d'y aller.

C'est comme ça que nous avons commencé à gouverner dans la zone Nord, mais il y a eu des problèmes : les communes étaient abandonnées, parce que si un conseiller partait un mois au Conseil de Bon Gouvernement, il n'était pas au Conseil municipal. Certes il y avait toujours les autres conseillers mais le Conseil Autonome est l'instance principale et sans ce conseil au complet il est difficile de se coordonner avec les autres autorités. C'est cet abandon du Conseil municipal qui constituait la principale difficulté, car la coordination ne se faisait pas correctement puisqu'il y avait beaucoup d'absentéisme au Conseil Autonome, il fallait aller régulièrement à des réunions ou il fallait faire un rapport ou il fallait sortir. Au final la commune était abandonnée.

Nous avons aussi un autre problème : quand ces conseillers siégeaient au Conseil de Bon Gouvernement, les comptes n'étaient pas équilibrés, car beaucoup ne connaissaient pas les mathématiques, ne pouvaient ni lire ni écrire, et parfois quand ils allaient faire des achats ils oubliaient la monnaie. Il y a eu plusieurs choses de ce genre. Le problème de l'administration a été l'obstacle qu'ont rencontré les premières autorités du Conseil de Bon Gouvernement gouvernant la zone, entre 2003 et 2008. Et les *compañeros* qui ont rencontré ces difficultés ont décidé de changer à nouveau les choses pour améliorer notre manière de gouverner.



Alex (Membre du Conseil de Bon Gouvernement. Région de Jacinto Canek)

Les *compañeros* ont fait le travail depuis la mise en place du Conseil de Bon Gouvernement, il y a cinq ans. Il avait été décidé que chaque commune nommerait 22 délégués qui iraient siéger comme autorités. Mais d'où venaient-ils ? Ils venaient des conseils municipaux, dont ils étaient membres, comme les secrétaires, les trésoriers ou leurs suppléants, ou encore d'autres autorités qui exerçaient dans les communes.

Durant les cinq ans qu'ils ont passés comme autorités, ils ont rencontré des difficultés, et donc ils ont réfléchi et cherché quelle serait la meilleure manière de faire le travail. Ils ont fait une réunion générale où ont été convoqués les conseillers municipaux et les autorités locales, et où ils ont discuté de la manière d'améliorer le travail. Ils ont décidé de chercher trois délégués par commune, qui rempliraient la charge de délégués du Conseil de Bon Gouvernement.

En 2008 ils ont commencé à travailler comme ça, ils ont cherché ces délégués et ensuite ils ont réuni une nouvelle assemblée générale où ils ont présenté les délégués qu'ils étaient allés chercher dans les communes. C'est comme ça qu'a commencé le travail de coordination, et c'est comme ça que les *compañeros* qui avaient été choisis comme délégués ont commencé à travailler et à exercer leur mandat. C'est de cette manière qu'a été résolue la difficulté qu'avaient rencontrée les *compañeros* de la première équipe du Conseil de Bon Gouvernement.

Depuis 2008, nous avons organisé des groupes de cinq délégués travaillant chacun quatre mois. Mais avant que cette période de quatre mois ne soit achevée et que le groupe reparte, après trois mois de travail, le groupe suivant venait les soutenir. Nous faisons ainsi afin que le nouveau groupe puisse travailler un mois avec le précédent, et qu'il commence à se faire une idée de la manière de travailler, pour que les travaux en cours se poursuivent après la fin de la période.

Au début, cette façon de faire a fonctionné, mais en 2010 nous avons commencé à voir une nouvelle difficulté : certains ont passé leur tour et ne se sont pas présentés. Nous avons vu le nombre de délégués présents à chaque tour diminuer. Une autre réunion a donc été convoquée, une assemblée générale des autorités où on leur a rappelé que certaines communes n'avaient pas l'ensemble de leurs délégués, et qu'elles devaient en nommer de nouveaux. Il fallait chercher la relève des *compañeros* qui ne venaient plus exercer leur mandat.

C'est aussi en 2010 que nous avons vu qu'il y avait d'autres *compañeros* qui abandonnaient leur tour. Peut-être parce qu'ils trouvaient que quatre mois c'était trop lourd ? Nous avons commencé à réfléchir, à analyser, et nous avons décidé de réduire à deux mois les tours des délégués, afin d'alléger la charge pour les *compañeros*. Ils ont donc commencé à faire des tours de deux mois à partir de 2011, mais de nouveau nous avons constaté que les tours n'étaient pas remplis comme ils le devaient. Nous avons donc convoqué une assemblée générale, et nous avons à nouveau rappelé aux autorités municipales qu'elles devaient continuer à chercher des délégués pour couvrir l'ensemble des tours.

Nous avons aussi constaté que nous devons davantage soutenir les *compañeros* qui étaient nouveaux, car si certains exerçaient leur charge depuis 2008, il y avait aussi régulièrement des nouveaux. Nous avons songé que nous devons aider ces autres *compañeros*. C'est pourquoi aujourd'hui, si un nouveau entre au Conseil de Bon Gouvernement, il faut qu'un ou deux *compañeros* qui savent comment fonctionnent les choses le lui enseignent. C'est comme ça que nous faisons maintenant.

## Questions

*Y a-t-il un équilibre entre les compañeros et les compañeras ?*

Lorsque les délégués ont été présentés lors de l'assemblée générale en 2009, il y avait plus de *compañeros* que de *compañeras*. Il y avait six femmes, les autres étaient des hommes.

*Combien de temps dure le mandat de chaque Conseil de Bon Gouvernement ?*

Chaque période de travail dure trois ans.

*Combien y a-t-il de délégués à chaque tour ? Quels domaines de travail existent au sein du Conseil de Bon Gouvernement ?*

Le nombre de délégués à chaque tour est toujours variable, il y a des tours avec six délégués, d'autres avec sept. Comme il n'y a pas toujours quelqu'un pour chaque domaine de travail, nous devons nous occuper de tout collectivement : l'éducation, la santé, le commerce, l'agroécologie, le transport, les femmes, la communication, la justice, le travail de la zone et le registre d'état civil.

*Il a été dit qu'à la fin du mandat de gouvernement, les comptes n'étaient pas équilibrés. Qui a détecté cette erreur, l'équipe des autorités ou le peuple ?*

Ce sont les équipes de délégués du Conseil de Bon Gouvernement et la commission d'information qui ont relevé l'erreur.

## Relations avec les organisations sociales nationales et internationales

Gerardo (Délégué du Conseil de Bon Gouvernement. Région de Felipe Angeles)

En tant que délégués, nous sommes en relation avec les organisations sociales, celles qui ne sont pas des ONG et n'apportent pas de projets. Nous avons une relation directe avec ces organisations. Ce qui veut dire que si elles veulent poser certaines questions au Conseil de Bon Gouvernement, elles le font directement. Parfois les coordinateurs de ces organisations et collectifs viennent, et des internationaux sont venus pour nous demander comment fonctionne notre autonomie dans l'éducation et la santé, et pour poser d'autres questions liées à la politique, mais sur ces dernières ce n'est pas le rôle du Conseil de Bon Gouvernement d'y répondre. En tant que Conseil de Bon Gouvernement nous pouvons seulement répondre sur la manière dont fonctionne notre autonomie.

Quand des gens des organisations sociales viennent, nous leur expliquons comment fonctionnent l'éducation, la santé, nous leur disons comment sont structurés les travaux et comment ils sont organisés. Eux partagent aussi avec nous les luttes de leurs pays, quand ils viennent de l'international. Mais les *compañeros* nationaux aussi échangent avec nous sur leur manière de s'organiser, ils nous informent sur leur fonctionnement, sur ce qu'ils font, car eux aussi font des manifestations, et sortent dans la rue dans différentes villes. C'est ce qu'ils nous expliquent.





Mais il y a eu aussi quelques erreurs faites avec les différentes organisations sociales. Roberto Barrios a rencontré un problème parce que personne n'imaginait à quel point il fallait lutter, il y avait une grande confiance. Ça s'est passé avec des frères d'une autre partie du monde, de l'autre côté de la mer. Il y a eu un jumelage avec une commune appelée El Trabajo, et ces frères nous ont proposé de faire un local au sein de notre *Caracol*, et c'est ce qui a posé problème.

Ce qui s'est passé avec ces frères, c'est qu'ils voulaient accaparer tous les domaines qu'ils comptaient soutenir, ils entendaient résoudre tous les besoins dans les domaines de l'éducation, de la santé et tout ça. Pour cette raison, notre Conseil de Bon Gouvernement et ses membres avec la commission d'information sommes venus à ce *Caracol* d'Oventik, malgré le froid qu'il fait ici toute l'année, et les *compañeros* de la zone de *Los Altos* ont vu notre travail, ont vu comme nous travaillions pour progresser dans l'apprentissage de l'autonomie. Ça s'est passé comme ça, parce que nous ne savions pas comment on devait faire exactement, comment on devait gérer cette relation avec eux. Nous espérons que dans les autres *caracoles* il n'y a pas eu ce problème mais, en tout cas, c'était une bonne leçon pour nous et une bonne expérience.

Il y a eu également d'autres problèmes avec d'autres frères qui venaient en caravane solidaire quand il y avait la militarisation dans les années 1994, 1995, 1996. Vous vous souvenez que Roberto Barrios a été aussi assiégé par des militaires ? Alors, à cette époque certains *campamentistas* dépassaient les bornes dans les communautés, ils allaient voir les jeunes et les enfants et leur donnaient des bonbons, des gâteaux. Et c'est mal passé, mais nous avons appris la leçon et nous sommes ici et continuons à lutter pour notre autonomie.

## Questions

*Y a-t-il eu des avancées dans les travaux collectifs, par exemple dans la santé ou l'éducation ?*

En ce moment les choses fonctionnent bien. Sur l'éducation, nous faisons des réunions avec les formateurs, avec la commission de l'éducation et avec les coordinateurs de zone. Quand il y a des travaux à partager entre les délégués et les formateurs, nous leur demandons quel travail ils souhaitent faire. Il y avait des réunions sur la santé, sur l'éducation, et nous formons des équipes entre les délégués, pour pouvoir accompagner les formateurs. Les choses ont avancé petit à petit. Nous ne pouvons pas dire qu'il y ait eu de grandes avancées, mais nous pratiquons le travail collectif.

*Ces formateurs sont-ils ceux qui gèrent les ateliers ou ce sont des formateurs autonomes ?*

Ce sont les formateurs autonomes, qui viennent de chaque commune.

*Comment sont choisies les compañeras qui participent en tant que déléguées ? Sont-elles choisies en même temps que les hommes ou seulement entre femmes ?*

Des assemblées ont lieu dans les communes, et c'est là que sont choisies les déléguées, mais ça se fait avec les hommes et les femmes. C'est le peuple qui choisit quelle *compañera* sera nommée pour être autorité.

*Comment a fonctionné le Conseil de Bon Gouvernement dans la zone Nord quand il est partie à Oventik ? Comment les travaux ont-ils été faits, tout a été arrêté ?*

Il n'y avait plus rien ici, il y avait juste les *compañeros* quand il y avait des réunions et ceux qui montaient la garde. Si les *compañeros* avaient besoin de quelque chose, ils devaient voyager jusqu'à Oventik, mais même si le bureau du Conseil de Bon Gouvernement était à Oventik, notre zone de travail restait notre *Caracol*.

Quand il y avait des points à discuter dans la zone, deux délégués devaient y retourner, avec une

commission d'information pour les accompagner, pour y faire des assemblées ordinaires ou extraordinaires, puisque notre aire de travail restait notre zone. Notre centre fonctionnait toujours mais il n'y avait pas plus d'une commission qui s'y rendait pour faire le travail, et ils pouvaient recueillir toute l'information de là où ils étaient, et le *Caracol* a continué à être entretenu.

*Comment le Conseil de Bon Gouvernement est-il relié aux communes et aux villages ?*

Par des réunions, des assemblées extraordinaires, où viennent les conseillers et les autorités des villages, tels que les agents municipaux et les commissaires.

*Cette fameuse maison qu'ont construite les compas de l'autre côté de la mer, elle avait été autorisée par les seules autorités, sans que les bases ne soient consultées ?*

Bon, comme je vous disais, le problème a été résolu par la commune El Trabajo parce que, avec ces frères, il y a eu un pacte de jumelage. Mais je n'étais pas encore là à cette époque, je n'étais qu'un milicien. Peut-être que les *compañeros* du CCRI ont fait une erreur, mais je ne sais pas exactement. Ce que je sais c'est qu'il y a eu ce problème-là parce que le *caracol* se trouve sur le territoire de la commune El Trabajo, qui, elle, avait un pacte de jumelage avec eux.

## Territorialité

Adamari (Membre du Conseil Autonome. MAREZ Rubén Jaramillo)

Le *Caracol V* est composé de neuf communes et deux régions :

La première commune est Vicente Guerrero, qui se situe dans les communes officielles de Palenque et Ocosingo, à la frontière de l'État de Tabasco, du Guatemala et également de la commune autonome Ricardo Flores Magón à La Garrucha, ainsi que de la commune autonome El Trabajo et la commune Vicente Guerrero.

La commune El Trabajo se trouve dans les communes officielles de Palenque, Salto de Agua et La Libertad. Elle est contiguë avec les communes autonomes Vicente Guerrero et Francisco Villa.

La commune Francisco Villa se trouve dans la commune officielle de Salto de Agua, à la frontière de Palenque, Tila, Tumbalá, de la commune de Macuspana dans l'État de Tabasco et des communes autonomes El Trabajo, Campesino et La Paz.

La commune Campesino se trouve dans la commune officielle de Tila, à la frontière des communes officielles de Macuspana et Tacotalpa dans l'État de Tabasco. Elle est contiguë avec les communes autonomes La Dignidad, Benito Juárez et Francisco Villa.

La commune de La Paz se trouve dans la commune officielle de Tumbalá, à la frontière des communes officielles de Salto de Agua, Tila, Yajalón, Chilón, contiguë avec les communes autonomes de Francisco Villa, Benito Juárez et avec la zone du *Caracol* de Morelia.

La commune Benito Juárez se situe dans les communes officielles de Yajalón, Tila et Tumbala, à la frontière des communes officielles de Chilón, Simojovel, contiguë avec les communes autonomes Acabalná, La Paz et Campesino.



La commune La Dignidad se trouve dans la commune officielle de Sabanilla, à la frontière de la commune officielle de Tila, contiguë avec les communes autonomes Rubén Jaramillo, Acabalná, Campesino et avec les deux régions Jacinto Canek et Felipe Ángeles.

La commune d'Acabalná se trouve dans la commune officielle de Tila, à la frontière de la commune officielle de Sabanilla, contiguë avec les communes autonomes Benito Juárez, Campesino, La Dignidad et Rubén Jaramillo.

Rubén Jaramillo se situe dans les communes officielles de Sabanilla et Huitiupán, contiguë avec les communes autonomes La Dignidad, Acabalná, avec les régions Jacinto Canek et Felipe Ángeles et avec le *Caracol* d'Oventik.

La région de Felipe Ángeles se trouve dans la commune officielle d'Amatán, à la frontière des communes Solosuchiapa, Amatán, et de la commune de Tacotalpa dans l'État de Tabasco. Elle est contiguë avec les communes autonomes Rubén Jaramillo et la région Jacinto Canek.

La région Jacinto Canek, se trouve dans la commune officielle de Tacotalpa dans l'État de Tabasco, elle est contiguë avec les communes autonomes La Dignidad, Campesino, Rubén Jaramillo et avec la région Felipe Ángeles.

## Questions

*Pourquoi y-a-t-il deux régions en plus des communes ?*

Parce que ces endroits-là sont très éloignés des autres communes, ils sont plus proches de l'État de Tabasco. C'est simplement à cause de l'éloignement que nous les appelons ainsi, régions, et il y a très peu des *compañeros* qui habitent dans ces deux régions.

*Comment faites-vous pour vous coordonner avec les communes ou les régions qui sont très éloignées ?*

Notre zone comporte deux centres. L'un est là où se situe notre *Caracol* qui appartient à la commune El Trabajo. L'autre centre se trouve dans la commune d'Acabalná. Nous avons ces deux centres et c'est là que nous faisons des réunions de zone. Si une réunion se fait ici, au *Caracol*, la suivante a lieu dans l'autre centre, si bien qu'il y a une rotation.

## Fonctions du Conseil Autonome

Salomón (Membre du Conseil Autonome. MAREZ Benito Juárez)

Le Conseil Autonome se compose d'un conseiller, d'un suppléant et d'un secrétaire. On travaille en coordination avec les différentes autorités, telles que la commission de santé, d'éducation et celle des femmes. Les accords se font uniquement ainsi, en travaillant de façon coordonnée. Nous convoquons des réunions dans les communes, avec les autorités et dans les communautés, afin d'exposer les différentes propositions et plans de travail, c'est comme ça que nous travaillons, toujours selon les accords obtenus en réunion.

Nous accompagnons les différentes commissions lorsqu'elles organisent une réunion pour traiter les questions relevant de leurs domaines de travail. Des travaux collectifs s'organisent dans la commune et la





personne responsable doit veiller à leur bon déroulement. Le Conseil Autonome se coordonne avec le Conseil de Bon Gouvernement quand un problème n'est pas facile à résoudre dans la commune. Il participe également aux réunions de zone afin de prendre connaissance des accords conclus.

Le Conseil Autonome doit informer le Conseil de Bon Gouvernement des travaux qu'il réalise, il doit également informer les autorités locales du travail réalisé durant la période de son mandat. Le Conseil Autonome visite les communautés pour voir comment se passent les travaux collectifs, pour encourager les *compañeros* lorsqu'ils sont découragés. Il essaie, dans la mesure du possible, de résoudre les problèmes qui apparaissent dans les communautés qui font partie de la commune, selon leur gravité ou leurs possibilités de résolution.

C'est cela le travail du Conseil Autonome, son engagement. Il s'agit uniquement de représenter le peuple, parce que tout doit être au peuple, nous devons le servir et ne pas nous servir, tout est pour le peuple. Nous sommes ici devant vous grâce aux bases d'appui. Si ce n'était pas par le peuple et par les bases d'appui, nous ne serions pas arrivés jusqu'ici, ce sont eux qui détiennent la parole et c'est grâce à eux que nous sommes présents.

Nous devons prendre beaucoup d'engagements quand les *compañeros* nous rendent visite, nous sommes ici et nous devons recevoir les *compañeros* et les *compañeras*. Nous n'avons pas une heure précise, ni un jour, pour les accueillir, nous sommes là quand ils ont besoin de nous pour résoudre un problème. Nous essayons de le résoudre et si nous n'y arrivons pas, alors nous informons le Conseil de Bon Gouvernement qu'il s'agit d'un problème plus grave.

C'est de cette manière que nous travaillons. Comment résolvons-nous les problèmes ? Il y a eu des problèmes dans la commune, des problèmes liés à la terre, ou des problèmes de menaces ou d'électricité, mais je crois que dans tous les villages, ce genre de problèmes existent, d'autant plus que ce ne sont pas uniquement nous, les bases d'appui, qui habitons ici, il y a aussi les villages officiels où se trouvent les ennemis, le gouvernement, les paramilitaires et c'est pour ça qu'il y a ces problèmes.

Nous devons trouver la façon de nous gouverner, bien que cela soit réellement dur à apprendre. Comme nous disaient certains *compañeros*, il n'y a pas de mode d'emploi pour ça. Nous n'avons pas un guide à suivre, il n'y a pas un cahier qui nous guide. Nous devons donc nous souvenir de nos ancêtres, quand ils n'étaient pas nommés par les autorités officielles mais par le peuple lui-même, et qu'ils le servaient. Il n'y avait pas de salaire. En fait la corruption a commencé quand des salaires ont été introduits.

C'est ce que je peux dire, du peu de temps où j'ai servi mon village, ma commune. Nous sommes toujours en train d'apprendre, il ne s'agit pas d'abandonner la charge parce que nous aurions atteint un certain âge. Nous continuons à apprendre avec tous et toutes. Je crois que c'est le rôle des différents niveaux, les commissaires, les agents continuent à apprendre, à résoudre les différents problèmes. Nous continuons à apprendre et il est nécessaire de continuer parce nous ne sommes pas formés, nous sommes des paysans et nous nous focalisons davantage sur les questions des champs. Notre loi est la machette, la lima, le *pozol* que nous amenons. *Compañeros*, je ne sais pas si ce que je vous dis est convenable. Mais c'est cela que je peux partager avec vous.

## Questions

*Au sein du Conseil Municipal, y a-t-il des compañeras ? Participent-elles aux différents niveaux d'autorités ?*

Oui, il y a des *compañeras* qui participent. Quand j'ai été nommé, une secrétaire a été nommée aussi ; elle faisait très bien son travail mais – je ne sais pas exactement – à cause de problèmes qu'elle a



eus dans son village ou peut-être à cause d'un problème familial elle a dû abandonner sa fonction. Oui, les *compañeras* participent mais un peu, et c'est pourquoi il est nécessaire de les motiver, de promouvoir leur apprentissage de l'exercice des fonctions d'autorité. Dans ce sens, nous sommes clairs, nous ne pouvons pas dire le contraire. Il y a eu aussi une autre *compañera*, membre du conseil, qui a cessé de travailler pour le Conseil Municipal La Dignidad à cause de problèmes liés à la récupération de terres.

*Quand la compañera est partie, est-ce que c'est une femme qui a été nommée pour la remplacer ?*

Non, dans ce cas-là, même si le Conseil de Bon Gouvernement a discuté et s'est accordé sur le fait de nommer une autre femme, aucune des *compañeras* n'a voulu participer. C'est donc un *compañero* qui l'a remplacée, mais il a commencé à son tour à s'absenter, manquant à ses responsabilités. Mais, oui, nous avons besoin de la participation des *compañeras*, il faut promouvoir leur participation, les motiver, cela fait partie de notre travail aussi : réussir à les encourager pour que de plus en plus de *compañeras* participent dans les différents domaines de travail, et permettre ainsi plus d'égalité comme il se doit.

*Quelle relation existe-t-il entre le Conseil Autonome et les autorités locales des villages, c'est-à-dire entre les commissaires, les agents et la commune ? Comment se coordonnent-ils entre eux quand il y a un problème ?*

Si l'agent se rend compte qu'il y a un problème et n'arrive pas à le résoudre tout seul, il fait appel au Conseil Autonome. Il m'est déjà arrivé d'aider dans la mesure du possible les agents pour résoudre un problème. Premièrement il faut enquêter, il faut voir. Pour chaque problème il faut enquêter pour voir si on peut le résoudre ou non. Il faut le présenter aux autorités locales. Si on ne peut pas résoudre le problème, on envoie un rapport au Conseil de Bon Gouvernement.

*Quel type de travail collectif avez-vous organisé en tant que Conseil Autonome ?*

Il y a des travaux collectifs dans les champs, dans les petites parcelles. C'est ce que les *compañeros* ont organisé et ils y travaillent tous.

## **Fonction des délégués hommes et femmes dans le Conseil de Bon Gouvernement**

Les délégués administrent les ressources de la zone ainsi que les dons dans chaque domaine de travail. Nous faisons un rapport mensuel et annuel et organisons une assemblée pour informer ainsi les autorités. Si un travail nécessaire doit être fait, alors nous nous coordonnons avec les autorités municipales et locales pour y travailler. Nous nous occupons de recevoir les *compañeros* dans les communes, ainsi que les frères solidaires qui se présentent au Conseil de Bon Gouvernement pour travailler dans les communes, ou pour visiter, ou pour faire un don au Conseil de Bon Gouvernement. Quand il y a des assemblées ou des réunions avec les autorités nous faisons des propositions et s'il y a un type de travail que les délégués veulent faire, alors ils s'en occupent ; c'est leur fonction. Si des frères veulent faire un don et recevoir une lettre de remerciements, c'est le Conseil de Bon Gouvernement qui s'en occupe aussi. Le Conseil de Bon Gouvernement coordonne également les travaux collectifs de la zone. C'est ainsi que travaillent les délégués femmes et hommes, ensemble.

## Questions

*Vous avez parlé d'un domaine de travail sur les femmes. Quelles sont ses fonctions et qui en a la charge ?*

Il y a une commission de femmes dans chaque commune. Quand il y a des réunions, les délégués sont toujours présents. Ce domaine de travail est structuré de la même façon que ceux de la santé ou de l'éducation, composées de femmes et d'hommes qui travaillent ensemble dans les projets et dans les différents domaines. Il existe certains travaux collectifs auxquels participent seules les *compañeras*, mais en fait il y en a très peu de ce genre. Dans presque tous les travaux collectifs les hommes et les femmes participent ensemble.

*Pouvez-vous nous mentionner un travail collectif qui a été fait spécialement par les compañeras ?*

Les *compañeras* ont un projet avec une organisation de Norvège, elles ont donc un projet sur la mise en place de travaux collectifs.

*Quels travaux collectifs y a-t-il au niveau de la zone, au niveau municipal et dans chaque village ?*

Nous avons un travail de zone, de même dans les villages ils ont des travaux collectifs. Au niveau de la zone il s'agit d'élevage. Dans les communes il y a de petites épiceries, ou des magasins de vêtements ; tout dépend des travaux collectifs qui sont nécessaires pour les communes.

*Quand le Conseil de Bon Gouvernement reçoit des dons de la part de frères solidaires nationaux et internationaux, comment décidez-vous ce qui doit être fait avec ces dons ? Comment décidez-vous si le don doit être accepté ou pas ? Consultez-vous le peuple à ce propos ? Comment faites-vous ?*

Quand il y a des dons, nous savons bien que le Conseil de Bon Gouvernement ne peut pas décider tout seul ; nous travaillons toujours en consultant les villages, les hommes et les femmes. La façon dont les dons sont utilisés se détermine à travers la consultation du peuple, c'est le peuple qui décide. Un exemple d'utilisation des dons est la mise en place d'un travail collectif de bétail au niveau de la zone.

On avait une terre récupérée dans la commune autonome El Trabajo, plus précisément dans le hameau 20 de Junio. Elle avait appartenu à un propriétaire terrien. Dans ce terrain il n'y avait pas de grands arbres, seulement de la prairie, appropriée pour l'élevage. Avant de nous lancer dans le travail collectif dédié à l'élevage, nous avons essayé celui du maïs et des haricots, puis nous avons consulté les villages en convoquant une réunion extraordinaire avec les autorités présentes pour avoir leur avis sur cette proposition. Le peuple a dit : « oui, nous allons lancer le collectif car c'est nécessaire », et c'est ainsi que les travaux de coordination ont commencé.

Nous avons commencé à nous coordonner pour voir combien de *compañeros* allaient se mettre à travailler, parce que nous devions commencer vite ; il ne nous restait qu'un mois car c'était la période où il fallait nettoyer les champs et semer le maïs et les haricots. Nous avons travaillé en collectif, semé collectivement le maïs et les haricots une fois le terrain labouré ; dix *compañeros* de chaque commune ont travaillé collectivement dans les champs et en une semaine le maïs comme les haricots ont été semés.

Nous avons attendu de voir le résultat, comment ça allait se passer, mais nous – les autorités –, avec le village, nous réfléchissions en même temps à la mise en place d'un collectif d'élevage. Nous avons consulté les villages car il y avait deux propositions : faire le collectif d'élevage ou faire le collectif de maïs et de haricots. Nous avons fait deux saisons de travail collectif de maïs et de haricots. Nous avons eu peu de résultat. Nous avons vendu la récolte. Nous avons semé une deuxième fois. Nous avons fait labourer dix hectares de terre mais là, en fin de compte, nous n'avons rien récolté.



Nous avons convoqué une nouvelle assemblée générale pour réfléchir à la manière de continuer ce travail collectif. Chaque autorité a donné son avis, ce qu'elle pensait du collectif que nous avons créé pour semer des haricots et du maïs, mais, en vérité, nous ne récoltions plus rien. Et c'est alors que nous sommes convenus en assemblée générale de faire un collectif d'élevage, puisque nous avons constaté que le terrain pour semer des haricots et du maïs n'était plus rentable.

Nous avons donc fait parvenir cette proposition aux communes, aux villages, aux autorités, en leur expliquant que le collectif que nous avons créé ne marchait pas très bien. Nous avons alors convoqué une autre réunion extraordinaire où nous avons tenu compte de la parole du peuple et, ensemble, avec les autorités, nous sommes tombés d'accord pour lancer le collectif d'élevage. Nous avons commencé à coordonner les travaux, en nous demandant comment nous allions nous y prendre au départ, combien de *compañeros* dans chaque commune allaient travailler sur ce projet. Nous avons ainsi commencé à travailler petit à petit ; au départ nous ne voyions pas vraiment si le travail avançait, mais nous cheminions peu à peu.

*Quand vous recevez un don ou une proposition de projet de la part de la société civile nationale et internationale, ou de frères solidaires, faites-vous un accusé de réception signé par le Conseil de Bon Gouvernement ? Comment faites-vous ?*

Les frères qui viennent faire un don nous demandent toujours un accusé de réception, avec un tampon du Conseil de Bon Gouvernement, pour prouver à leur collectif ou groupe qu'ils ont bien transmis l'argent au Conseil de Bon Gouvernement.

*Ces dons restent-ils dans le Conseil de Bon Gouvernement, ou sont-ils partagés avec toutes les communes ?*

Ces dons ne restent pas au Conseil de Bon Gouvernement, parce que nous savons que chaque don qui arrive au Conseil de Bon Gouvernement est pour tout le peuple. Nous, en tant que Conseil de Bon Gouvernement, nous consultons le peuple pour chaque chose que nous faisons : c'est ce que nous sommes en train de faire avec le travail d'élevage. Nous avons recueilli les dons pour commercer le travail, mais toujours en consultation avec les villages.

## Fonctionnement de la commission de vigilance

Arnulfo (Membre de la commission de vigilance)

L'exercice de la commission de vigilance dure trois ans, sa fonction est la gestion du Caracol. Nous devons noter dans nos cahiers tous les *compañeros* et les *compañeras* qui arrivent et ceux et celles qui partent. Nous notons s'ils sont autorités, agents municipaux ou commissaires, s'ils sont promoteurs de santé, d'éducation, sages-femmes, arboristes ou rebouteuses. Nous notons tout : d'où ils viennent, de quelle communauté et de quelle commune, nous leur demandons leur mandat. Et nous faisons pareil avec les frères solidaires nationaux ou internationaux, nous notons bien d'où ils viennent, de quelle nation ils sont originaires. Une fois que nous avons tout noté, nous remplissons une fiche pour la remettre au Conseil de Bon Gouvernement.

## Autre compañera (Membre de la commission de vigilance de 2009 à 2012. MAREZ El Trabajo)

En tant que membres de la commission de vigilance, nous observons le travail des délégués hommes et femmes du Conseil de Bon Gouvernement et de la commission d'information. Nous nous occupons des dons, des entrées et sorties d'argent. Nous nous occupons des personnes qui passent pour faire de petits dons. Nous les recevons dans notre bureau et nous leur demandons la quantité qu'ils donnent, puis nous comptons et notons. Ensuite nous remettons toute l'information au Conseil de Bon Gouvernement.

Nous vérifions également la sortie et l'entrée d'argent. Par exemple, nous avons eu beaucoup de dépenses au sujet de l'éducation. Nous avons fait le point sur l'argent que nous allions dépenser en fonction de ce que nous voulions acheter, les matériaux que nous comptions utiliser dans la construction du projet d'éducation, et nous avons pris note de tout ça. Bref, nous avons estimé le coût des matériaux : quel coût pour des tiges d'acier ? Pour des briques ? Nous avons fait le calcul et acheté les matériaux. Si les achats dépassent cinq mille ou dix mille pesos, par exemple, les délégués sont accompagnés par la commission d'information et par la commission de vigilance, pour vérifier que tout se passe de façon transparente et que le travail en cours se fait convenablement. Ce n'est pas avec l'intention de dire au Conseil de Bon Gouvernement que quelqu'un est en train de voler, simplement c'est la façon de travailler, comme nous vous l'avons dit tout à l'heure.

Une fois les achats faits, les délégués doivent justifier les dépenses. Ensuite la commission de vigilance informe de la manière dont les achats et les dépenses ont été faits, ce qui a été dépensé ou pas. La commission de vigilance qui a participé aux achats doit expliquer clairement comment cela a été fait, si tout s'est bien passé. Si le travail a été bien fait, nous sommes satisfaits. Si les *compañeros* sortent faire des achats de bonne heure, vers 4 heures du matin, ils peuvent alors dépenser pour leurs petits déjeuners puisqu'ils n'ont pas eu le temps de déjeuner avant de partir. Ils peuvent alors manger un *taquito*, une boisson et c'est tout. Par contre, si avant partir le *compañero* a déjà pris son café, ses haricots, alors il ne dépense pas pour son petit déjeuner ; il peut seulement prendre une boisson s'il a soif. Après les dépenses, les *compañeros* doivent rendre des comptes, remettre un reçu clair des achats et ainsi, ensemble, nous tenons les comptes et le registre des matériaux et des lieux où ceux-ci ont été achetés.

Le travail des délégués de la commission de vigilance se fait pendant un mois, ensuite d'autres prennent le relais dans les communes et les comptes doivent être clairs. Comment faisons-nous pour prouver que les comptes sont clairs ?

On doit justifier les comptes, et, si pour une raison ou pour une autre, il nous manque de l'argent c'est un problème. Même si nous appréhendons de faire les comptes il faut les faire correctement, pour que tout se passe bien. Si pour une raison quelconque il nous manque cent ou deux cents pesos, alors on se demande : « Que se passe-t-il ? Où sont passés les cent pesos ? » Nous ne disons pas : « Ah ben alors, le ou la délégué a perdu l'argent » ou « Il l'a dépensé pour autre chose ou c'était plus cher ». Nous devons en parler et ne pas nous fâcher pour savoir pourquoi nous avons dépensé plus.

Si l'argent est perdu, alors la sanction est équitable pour tout le monde. Si nous perdons cent pesos, les comptes ne sortent pas bien, il faut alors compléter la somme de nos propres poches, inclus les délégués du Conseil, de la commission de vigilance et d'information. La sanction est pareille pour tout le monde. Même si ce n'est pas eux qui l'ont dépensé, ils doivent payer.

Nous devons également surveiller le centre du *Caracol*, vérifier que les poubelles ne sont pas déversées partout. D'autre part, nous devons vérifier que les miliciens font leur travail. On a vu parfois que les *compañeras* miliciennes ne participaient pas beaucoup. Dans certaines communes une *compañera* au moins participe mais dans d'autres, non, seuls les *compañeros* participent.

Ainsi notre participation au travail – à nous les femmes –, est plus ou moins forte. Peut-être que les *compañeras* ne participent pas beaucoup mais, dans mon cas, avec ma participation, j'ai l'impression que je représente d'autres *compañeras*. Peut-être manquons-nous de moyens pour les encourager, mais moi, en tant que femme, je suis là, je suis en train de participer. Même si je n'ai pas participé ailleurs, par exemple en tant que secrétaire du gouvernement, je suis là, je participe, je suis en train de démontrer que, comme femmes, nous pouvons avoir notre place dans la commission de vigilance. J'ai été nommée dans la commune El Trabajo pour représenter les *compañeros* et les *compañeras* qui ne savent pas lire.

## Questions

*Qui a pris à la décision de régler ainsi le problème, quand il manquait de l'argent dans la caisse : les délégués et déléguées ou bien la base ?*

Depuis le départ, quand nous avons été nommés à la commission de vigilance, nous avons été informés par notre village que nous devons surveiller notre Conseil de Bon Gouvernement et que si, pour une raison quelconque, il manquait de l'argent, nous devons alors verser nous-mêmes la différence. Cela fait partie du travail, nous avons été envoyés précisément pour surveiller et observer.

*Y a-t-il eu beaucoup de problèmes avec les comptes ?*

À vrai dire, ça n'arrive pas tous les jours, pas tous les mois, mais c'est arrivé. Je crois que c'est arrivé deux fois et le problème s'est résolu comme nous l'avons expliqué.

*Tous les villages de la zone participent-ils à l'équipe de vigilance ? Ou bien des équipes sont nommées ?*

Des équipes sont nommées, chaque commune doit nommer trois membres pour la commission de vigilance, mais certaines communes n'ont que deux membres. Par exemple, nous qui sommes de la commune El Trabajo nous sommes deux seulement et participons donc souvent.

*L'équipe de vigilance est-elle composée pour moitié de femmes et d'hommes ?*

Nous n'avons pas de division du groupe de travail, nous travaillons en équipe. Nous, dans la zone, pensons que si nous divisons le travail alors ça deviendrait de l'individualisme. C'est mieux si nous travaillons en équipe, hommes et femmes, car nous sommes égaux. Nous sommes seulement deux *compañeras* à avoir participé, une de la commune Francisco Villa et moi-même de la commune El Trabajo. Le travail se fait pendant trois ans et nous nous relayons chaque mois. Aujourd'hui mon travail est presque fini et les nouveaux remplaçants ont déjà été nommés, mais j'ignore s'il y aura des femmes parmi eux pour la commission de vigilance.

*Que se passe-t-il dans les communes où il n'y a pas de femmes dans la commission de vigilance ?*

Je pense qu'il faut promouvoir la participation des femmes. Nous sommes deux femmes qui participons dans la commission de vigilance, mais il y a eu d'autres femmes qui participent dans d'autres domaines de travail. Les *compañeras* ne participent pas au niveau de la zone ou de la commune, parce qu'elles ne peuvent pas laisser leur maison et leurs activités, mais elles sont en train de participer dans nos communautés, dans les collectifs.

*Que faites-vous avec les dons que vous recevez ?*

Nous devons vérifier que la somme soit complète et qu'il ne manque pas un seul centime.



# Devoirs et droits des autorités autonomes

Karina (Commission des femmes. MAREZ El Trabajo)

Les différents niveaux d'autorités doivent accomplir leurs travaux respectifs dans les différents MAREZ, en tant que délégués, conseils municipaux ou en tant qu'autorités locales de la zone Nord. Nous convoquons des assemblées quand il faut discuter sur des sujets et des problèmes importants au sein des communes et nous vérifions le respect des accords pris. Nous organisons aussi nos villages pour répondre aux différents besoins, par exemple en matière de santé, d'éducation, d'agroécologie, au niveau de la situation des femmes, en matière d'alimentation, tout ce dont les communes ont besoin. Notre responsabilité est de respecter et de d'assurer nos tours de travail pendant la période de gouvernement qui nous correspond. Les différents niveaux d'autorités doivent les convoquer aux réunions et assister aux assemblées extraordinaires de zone pour traiter les problématiques et les différents sujets liés aux communautés et aux MAREZ.

Nous, qui relevons des différents niveaux d'autorités, nous avons le droit de gouverner, de proposer, de surveiller, de résoudre les problèmes. Nous avons le droit d'être respectés par notre peuple. Nous avons le droit d'exiger des villages qu'ils accomplissent les accords pris et proposés par eux-mêmes. Comme délégués du Conseil de Bon Gouvernement, nous avons le droit d'être soutenus par notre peuple pour ce qui concerne l'alimentation, les frais de santé et les travaux des champs, afin que nous puissions subvenir aux besoins de nos familles quand nous sommes en train d'exercer notre mandat.

Alondra (Membre de la commission des femmes. Región Jacinto Canek)

Nous, en tant que femmes, avons aussi le droit et le devoir de travailler unies avec nos villages et également avec nos compañeras, en promouvant leur participation car elles ont le droit de travailler aussi. Nous les femmes nous nous organisons, nous avons nos droits et nos devoirs, nous ne sommes pas obligées de rester seulement à la maison. Moi, j'ai toujours aimé travailler avec toutes les autorités des communautés et dans ma zone, parce que nous y apprenons, nous perdons la peur sans hésiter. Nous, en tant que femmes, nous entendons souvent dire qu'il nous est impossible de réaliser tous les types de travaux, comme par exemple, les collectifs de maïs. Mais il y a différentes sortes de travaux que nous pouvons également faire ; par exemple, nous avons une épicerie, un poulailler et d'autres types de travaux dans notre communauté. Nous aussi nous sommes capables de sortir. Pourquoi ? Parce que si nous ne sortons pas, nous n'apprendrons pas, ni les autres compañeras. Nous voyons beaucoup de *compañeras* qui sortent, et il faut continuer à le faire. Nous travaillons aussi dans les champs avec nos familles, avec nos compañeras. C'est ce que nous faisons dans notre région, dans notre village, et c'est comme cela que nous travaillons unies avec d'autres.





# Glossaire Général

**Atole** : boisson chaude sucrée à base de farine de maïs très fine diluée puis cuite dans de l'eau.

**Bachillerato** : correspond à notre baccalauréat et aux études qui y préparent.

**BANAMAZ** : Banque Autonome des Femmes Zapatistes

**BANPAZ** : Banque Populaire Autonome Zapatiste.

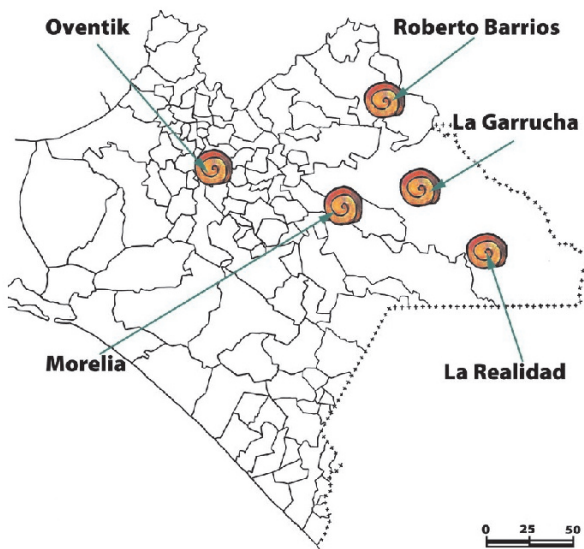
**Calhidra** : chaux utilisée dans la confection de la pâte des tortillas. Étendue sur le comal pour éviter que les tortillas n'attachent.

**Campamentistas** : on nomme « campamentistas » les hommes et les femmes extérieurs aux communautés zapatistes, qui viennent dans les campements de solidarité afin d'assurer une présence et témoigner des éventuelles attaques militaires et paramilitaires dont peuvent faire l'objet les communautés zapatistes.

**Cantiflas** : comique populaire humoristique mexicain de la première moitié du XXème siècle. Ce personnage précaire, hâbleur, au discours sans profondeur, vivant dans les quartiers populaires du Mexique, apparaît souvent en défense de familles nombreuses qui ont du mal à s'en sortir.

**Caracoles - escargots** : centres politiques et administratifs des cinq régions gérées par les Conseils de Bon Gouvernement Zapatistes. Ils abritent généralement les bureaux des différentes commissions, une clinique, une école, le lieu pour les assemblées, etc. Il y a cinq Caracoles : La Realidad, Oventik, La Garrucha, Morelia et Roberto Barrios, qui couvrent presque la moitié du territoire de l'État du Chiapas. (Forêt frontalière, Hauts Plateaux, Forêt tzeltal, Tzots Choj, Zone Nord).

## Localisation des Caracoles / Zones



**Caracol I de La Realidad - Mère des Escargots, Mer de nos rêves - Madre de los Caracoles, Mar de nuestros sueños**

- **Zone** : Forêt frontalière - *Selva Fronteriza*
- **Conseil de Bon gouvernement** : Vers l'espérance - *Hacia la esperanza*
- **Communes autonomes** : General Emiliano Zapata, San Pedro de Michoacán, Libertad de los Pueblos Mayas et Tierra y Libertad.

**Caracol II d'Oventik - Résistance et rébellion pour l'humanité - Resistencia y rebeldía por la humanidad**

- **Zone** : Les Hauts Plateaux - *Los Altos*
- **Conseil de Bon Gouvernement** : Cœur Central des Zapatistes devant le Monde - *Corazón Céntrico de los Zapatistas delante del Mundo*
- **Communes autonomes** : San Andrés Sakamchén de los Pobres, San Juan de la Libertad, San Pedro Polhó, Santa Catarina, Magdalena de la Paz, 16 de Febrero et San Juan Apóstol Cancuc.





**Caracol III de La Garrucha – Résistance vers une nouvelle aurore - *Resistencia hacia un nuevo amanecer***

- **Zone** : Forêt tzeltal - *Selva Tzeltal*
- **Conseil de Bon Gouvernement** : Le chemin du Futur - *El Camino del Futuro*
- **Communes autonomes** : Francisco Gómez, San Manuel, Francisco Villa et Ricardo Flores Magón.

**Caracol IV de Morelia – Tourbillon de nos paroles - *Torbellino de nuestras palabras***

- **Zone** : Tzots Choj
- **Conseil de Bon Gouvernement** : Cœur de l'arc-en-ciel de l'espérance - *Corazón del Arcoiris de la Esperanza*
- **Communes autonomes** : Comandanta Ramona, Lucio Cabañas et 17 de noviembre.

**Caracol V de Roberto Barrios - Qui parle pour tous - *Que habla para todos***

- **Zone** : Nord - *Zona Norte*
- **Conseil de Bon Gouvernement** : Nouvelle semence qui va produire - *Nueva Semilla que va a Producir*
- **Communes autonomes** : Vicente Guerrero, El Trabajo, Acabalná, Dignidad, La paz, Benito Juárez, Francisco Villa, Rubén Jaramillo et Campesino.

**CCRI** : Comité clandestin révolutionnaire indigène formé par cinq représentations des langues indigènes parlées dans chacun des cinq Caracoles qui leur correspondent, c'est l'instance politique des commandants et commandantes.

**CELMRAZ** : Centre d'Espagnol et de Langues Mayas Rebelle Autonome Zapatiste.

**CG-CCRI de l'EZLN** : Comité Clandestin Révolutionnaire Indigène – Commandement Général de l'EZLN.

**Chaquiste** : sorte de moucheron transparents ou de moustiques minuscules apparaissant principalement au lever et au coucher du soleil. Très nombreux au Chiapas surtout pendant la saison des pluies.

**Chaya** : plante aux larges feuilles considérée comme une plante miracle pour ses vertus, du fait notamment de sa richesse en calcium et en potassium. Ses feuilles s'utilisent un peu comme celles des épinards.

**Chayotte** : christophine ou chou chou. Plante potagère de la famille des courges. Elle s'utilise de la même manière que la courgette (bouillons, légumes à la vapeur, farcie, etc.) ou crue et râpée.

**CIOAC-H** : Centrale Indépendante des Ouvriers Agricoles et des Paysans Historique. Cette organisation est connue pour ses multiples relations avec l'État mexicain et les partis politiques.

**COBACH** : Colegios de Bachilleres de Chiapas. Système gouvernemental d'éducation qui fait référence aux lycées de l'État du Chiapas.

**Colonias** : nom donné aux quartiers.

**Comal** : plaque de métal ou de fonte (à l'origine en terre cuite) placée directement sur les braises du foyer - ou sur la cuisinière - pour cuire les galettes de maïs (*tortillas*). Ustensile de cuisine de base.

**Compañeros et Compañeras** : ce terme, utilisé par les zapatistes pour désigner ou interpellé un membre de l'organisation, est également partout en usage au Mexique pour désigner des personnes avec lesquelles on entretient un lien privilégié souvent lié aux luttes, au travail, à la solidarité, etc. En France, il recouvre le terme « camarade ».

**Compas** : abréviation de *compañeros* et *compañeras*

**Conseils de Bon Gouvernement - Juntas de Buen Gobierno, JBG** : ce sont les instances qui animent la vie des Caracoles depuis 2003.

**Coyotes** : terme utilisé pour désigner les intermédiaires dans tous types de transactions ou opérations financières. Les coyotes sont ceux qui achètent les récoltes et fixent les prix des marchés comme ceux du café, soumettant les paysans à leur bon vouloir. Le coyote renvoie en effet à l'animal portant ce même nom qui a la réputation de voler les volailles dans les fermes.

**Ejido** : Un *ejido* désigne une propriété collective attribuée à un groupe de paysans pour y effectuer des travaux agricoles. Les terres y sont exploitées en commun. Par extension le terme *ejido* désigne un « village » ou plutôt un regroupement d'habitations et de familles ainsi que les terres nécessaires à leur survie.

**Enlace Civil** : Le travail d'Enlace Civil est d'accompagner et promouvoir les projets répondant aux nécessités expresses des communautés et décidés par elles et elles seules.

**ESRAZ-LN-ZACH** : École Secondaire Rebelle Autonome Zapatiste de Libération Nationale de la zone des Los Altos du Chiapas.

**EZLN - Ejército Zapatista de Liberación Nacional** : Armée Zapatiste de Libération Nationale.

**IMSS** : Institut Mexicain de Sécurité Sociale, une institution du gouvernement fédéral dédiée au service de santé et de sécurité sociale des personnes qui y ont une affiliation.

**MAREZ - Municipios Autonomos Rebeldes Zapatistas** : Communes Autonomes Rebelles Zapatistes.

**Marimba** : marimbaphone, instrument de percussion qui se joue avec deux, parfois trois bâtons dans chaque main, qui serait un mélange du balafon africain et d'instruments précolombiens. Cet instrument est originaire des États du Chiapas et d'Oaxaca.

**Milpa** : terrain agricole pour la culture du maïs principalement mais aussi des haricots, généralement situé à l'extérieur du village et à flanc de montagne.

**Moulins jarochos** : le texte fait référence aux moulins à canne à sucre en provenance de l'État mexicain de Veracruz, faits en métal et plus sophistiqués et coûteux que dans d'autres États comme celui du Chiapas.

**Nahual** : la force ou l'esprit qui accompagne les personnes (c'est-à-dire un totem, un esprit gardien). Il peut être représenté par un animal, une fleur, un oiseau, etc.

**ORCAO** : Organisation Régionale de Caféculteurs d'Ocosingo, créée dans le cadre de la guerre dite de basse intensité menée dès le début par le gouvernement contre les zapatistes.

**OPDDIC** : Organisation pour la Défense des Droits Indigènes et Paysans. Organisation liée au gouvernement et aux partis politiques manipulés dans la guerre de basse intensité contre les zapatistes.

**OPORTUNIDADES** : un des nombreux programmes gouvernementaux d'assistanat.

**ORUGA** : Organisation Rurale d'Unions en Gestion d'Associés. Organisation liée au gouvernement et aux partis politiques, manipulée dans la guerre de basse intensité contre les zapatistes.



**PAN** : Parti Action Nationale.

**Pinole** : le pinole est une boisson à base de farine de maïs.

**Polleros** : ils sont surtout connus pour le transport des immigrants clandestins vers les États-Unis contre des sommes exorbitantes, dans des conditions précaires (appelés pour cela « *polleros* » : transporteurs de poulets) .

**Pozol** : mélange épais à base de maïs et d'eau, c'est une boisson énergétique consommée pour la pause de midi ou après les travaux des champs.

**PRD** : Parti de la Révolution Démocratique.

**PRI** : Parti Révolutionnaire Institutionnel.

**Priistes, Panistes et Perredistes** : Adhérents ou sympathisants des trois principaux partis politiques mexicains PRI, PAN, PRD.

**PROCAMPO, PROGRESA, PROCEDE** : programmes officiels pour rendre les paysans dépendants de l'aide gouvernementale. Programme pour l'éducation, la santé et l'alimentation (PROGRESA) et Programme pour la mécanisation de la campagne (PROCAMPO)

**PROMEDIOS** : Projet « médias de communication communautaire ».

**RC** : Radios Communautaires animées par les promoteurs de communication.

**SADEC** : Santé et Développement Communautaire.

**SEGARPA** : sigle du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, du Développement rural, de la Pêche et de l'Alimentation.

**Semillita del Sol - Petites graines du Soleil** : Projet éducatif des régions autonomes de La Realidad, de Roberto Barrios et de la Garrucha.

**SERAZ-LN** : Système d'Éducation Rebelle Autonome Zapatiste de Libération Nationale.

**Taco, taquito** : galette de maïs enroulée et farcie de viande, haricots, pommes de terre... Plat traditionnel mexicain.

**Tamales (tamal au singulier)** : papillotes faites de feuilles de bananier ou de maïs contenant généralement une pâte à la farine de maïs ou de haricot, où l'on rajoute herbes aromatiques, fruits ou viande, selon les ressources. Ils sont cuits à la vapeur.

**Tienda arcoiris** : magasin arc-en-ciel, épicerie zapatiste située sur la route d'Ocosingo.

**Tortilla** : galette de maïs, base traditionnelle de l'alimentation mexicaine. On mélange de la farine de maïs finement moulu avec une cuillerée de chaux, le tout lié avec de l'eau ; on en fait de petites boules de pâte dans les mains, que l'on aplatit avant de les mettre à cuire sur le comal.

**Tostada** : galette de maïs (*tortilla*) frite ou sèche.

**UNAM** : Université Nationale Autonome du Mexique.

**Yerbamora** : morelle noire. En Europe on l'appelle aussi « raisin du loup, myrtille des jardins, crève-chien, tomate du diable ».

**Yuca** : nom du manioc dans les pays d'Amérique de langue espagnole.

**Zedillo Ponce de León (Ernesto)** : président de la République Mexicaine de 1994 à 2000. Membre du PRI (Parti révolutionnaire institutionnel).

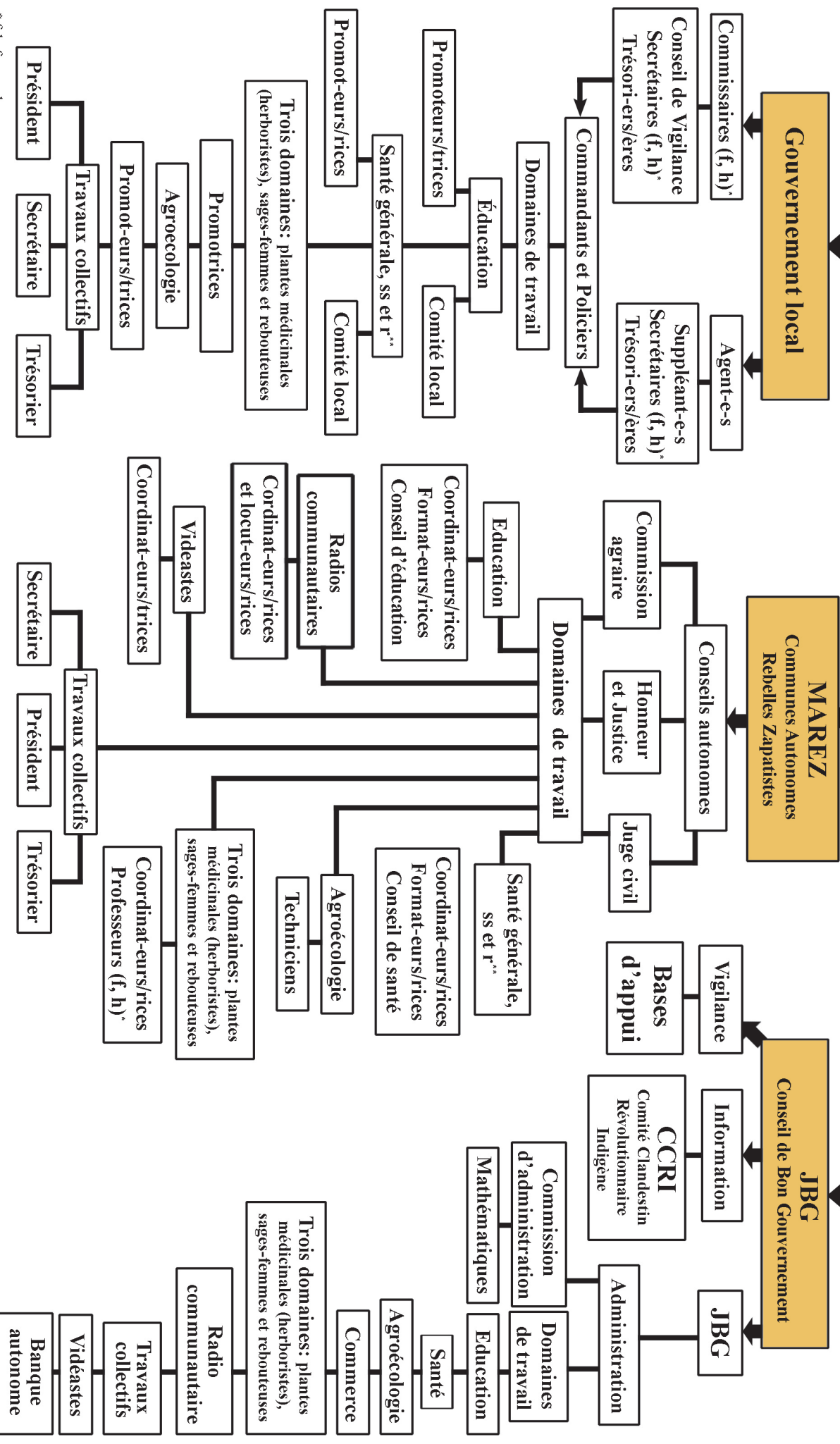




# STRUCTURE DU GOUVERNEMENT AUTONOME

## VILLAGES ZAPATISTES

Les trois niveaux du gouvernement fonctionnent avec les sept principes du « commander en obéissant » : servir et non se servir; représenter et non supplanter; construire et non détruire; obéir et non commander; proposer et non imposer; convaincre et non vaincre; descendre et non monter.



\* f, h: femme, homme  
\*\*Santé générale, ss et r: Santé générale, santé sexuelle et reproductive

 *Notes*

 *Notes*







